

# Val et Châtillon

Bulletin municipal

*Les pieds dans la réalité...*



**2014**

*... et la tête dans l'avenir.*



Aquarelle d'un soldat allemand cantonné à Val-et-Châtillon durant la Grande Guerre

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Le mot du maire.....   | 3  |
| Notre nouvelle communauté de communes :<br>"Le Piémont Vosgien".....         | 3  |
| Formalités administratives en mairie.....                                    | 4  |
| Informations pratiques.....  | 6  |
| Evolution du TEDIBUS.....  | 7  |
| Recensement de la population.....  | 8  |
| Etat civil.....  | 10 |
| Hommages posthumes.....  | 13 |
| Une pièce follement burlesque.....   | 16 |
| Une élection sous le signe de l'élégance.....                                | 17 |
| Événements civiques.....   | 18 |
| 70ème anniversaire du droit de vote<br>et de l'éligibilité des femmes.....   | 20 |
| Bilan des visites de quartiers.....  | 21 |
| Résumé des décisions du conseil municipal.....                               | 22 |
| Travaux.....   | 26 |
| Inauguration de l'aire de camping-cars.....                                  | 36 |
| Les fleurs.....  | 38 |
| Les visiteurs de l'été.....  | 42 |
| Nouvelles activités périscolaires.....                                       | 44 |
| Ecole Gratien Lorrain.....   | 46 |
| Solidarité.....  | 50 |
| Cérémonies patriotiques.....   | 52 |
| Il y a 70 ans, Val-et-Châtillon était libéré.....                            | 58 |
| La Municipalité aux petits soins pour les associations...60                  |    |
| Les Amis d'Alfred Renaudin.....  | 61 |
| Association des parents d'élèves.....  | 64 |
| Maison Pour Tous Val-et-Châtillon.....                                       | 66 |
| Club Vosgien de la Vezouze.....  | 68 |
| Mémoires du textile.....   | 70 |
| Familles rurales.....  | 71 |
| Association des conjoints survivants veufs et veuves...71                    |    |
| A.C.C.A.....   | 72 |
| Les Gars du Val Cross.....   | 72 |
| J.S. Val, l'heure de la reprise a sonné.....                                 | 73 |
| Le Souvenir Français comité de Cirey-sur-Vezouze.....                        | 74 |
| Association des mutilés et anciens combattants<br>de Meurthe-et-Moselle..... | 76 |
| Le Cercle de Madame du Châtelet.....   | 76 |
| Club Canin du Val.....   | 77 |
| PARTÉGO FR Services.....   | 78 |
| ADMR.....  | 79 |
| La Grande Guerre s'expose au Musée du Textile.....                           | 80 |
| Jean Ulm met notre territoire en couleurs.....                               | 81 |
| Journées du Patrimoine.....  | 82 |
| La Fanfare du Val renaît de ses cendres.....                                 | 84 |
| Idées lecture.....   | 86 |

*« Les pieds dans la réalité et la tête dans l'avenir » est une citation de Jacques Chérèque s'exprimant sur Michel Dinet. Extrait du livre : « Réenchanter la démocratie - Michel DINET » , Entretiens avec Noël Bouttier, éditions « Lignes de repères »*



**Madame le Maire,  
les Adjoints,  
les Conseillers municipaux et  
le Personnel communal  
vous présentent leurs  
Meilleurs Vœux  
pour la nouvelle année !**



Un remerciement particulier à M. et Mme Acrement pour les photographies qui illustrent ce bulletin.

**Conception :**  
**Mairie de Val-et-Châtillon.**

**Impression :**  
**Groupe CAR, Strasbourg.**

## Le mot du maire

### Espérance

On m'a dit d'amoindrir le passé et de penser plutôt à l'avenir !

Oui da ! Mais qui méconnaît le passé ne peut analyser le présent et encore moins imaginer le futur !

Ces temps difficiles ont retardé des travaux mais, comme la tortue de la Fontaine, nous arriverons à nos fins et narguerons le fringant mais trop insouciant lapin !..

A l'instar de Martin Luther King, je fais et refais ce rêve d'un Val rénové, animé, attirant de plus en plus de gens recherchant charme,

calme et gaieté et s'en allant randonner, entourés de bambins, riant gaiement en traversant des ruisseaux transparents et en imitant le chant des oiseaux de notre forêt encore peu dénaturée...

Oui, protégeons l'harmonie de notre environnement ! Nul besoin de trop d'argent pour réussir ce plan mais sachons apporter enthousiasme, solidarité, persévérance, bref toutes les qualités que nous trouverons chez les Renards et les amoureux de notre belle contrée !



Josiane Tallotte

## Notre nouvelle communauté de communes : "Le Piémont Vosgien"

Depuis le 1er janvier 2014, la Haute-Vezouze et le Badonvillois ont fusionné. 1ère étape vers les 20 000 habitants (un peu moins dans les zones montagneuses) souhaités nationalement.

Le siège social est à Badonviller mais nous avons deux endroits où vous présenter pour être renseignés : Cirey et Badonviller.

Le Président est Philippe Arnould et les cinq vice-présidents élus par les conseillers communautaires issus des nouveaux conseils municipaux de mars 2014 sont Bernard Muller, René Acrement, Michel Cayet, Josiane Tallotte et Dominique Foinant.

Il a fallu harmoniser tous les règlements afin que tous les habitants aient les mêmes droits et obligations.

N'oublions surtout pas d'alimenter la déchetterie de Barbas, y compris pour les déchets verts (taille, tonte...) même si cela est contraignant : nos remorques sont petites, la distance est importante mais le Val vaut bien cela. Sa situation au milieu des forêts est une source de beauté et de ressources, mais nous devons les protéger au maximum.

De même, n'oublions pas de rentrer nos poubelles le jour de ramassage. Là nous avons fait de gros progrès.

Il n'y a plus de ramassage des encombrants, alors alimentez la déchetterie (si personne n'a sauté sur l'occasion sur le trottoir). Cela évitera les remarques du Président et des autres délégués le jour du Conseil sur notre civisme ! De plus, il y a des redevances pécuniaires prévues... Mieux vaut un beau cadeau de Noël qu'une lettre recommandée !..

La plupart d'entre nous a fait des efforts et Val-et-Châtillon est plus

agréable à traverser. Notre environnement est magnifique et si nous avons récupéré pour notre territoire le lac sauvage de Pierre-Percée, si renommé, nous avons nous aussi une belle carte à jouer !

Alors courage Renards, Renardes et Renardeaux ! Le troisième village de la communauté de communes du Piémont Vosgien compte sur vous !

Josiane TALLOTTE



# Formalités administratives en mairie

## Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français :

- carte d'identité française ou passeport français.

Si le demandeur est étranger :

- un des titres de séjour suivants :

## Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 1er janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français peut voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires Etrangères, dans la rubrique "[conseils aux voyageurs](#)".

## Carte nationale d'identité

Pièces à fournir :

- deux photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue sans reflet dans les lunettes, sans sourire,
- extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation du demandeur sauf si le demandeur possède un passeport ou une CNI en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans,,
- un justificatif de domicile ou de résidence de moins d'un an,
- l'ancienne CNI en cas de renouvellement,
- 25 euros en timbres fiscaux en cas de perte ou vol.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 dé-

cembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

## Certificat de vie commune ou de concubinage

Pièces à fournir : un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport), des justificatifs de domicile (quittances de loyer, de téléphone ...).

Délivré après entretien avec le maire en présence de deux témoins.

## Certificat d'hérédité

Plus délivré par la mairie. S'adresser au notaire.

## Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée au tarif en vigueur

## Copie d'acte de naissance

- Indiquez les nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et les noms et prénoms de ses parents.
- Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité : livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf si l'acte est daté de plus de 75 ans).
- Par correspondance, joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.

## Déclaration de décès

- Pièces à fournir : une pièce prouvant votre identité, le livret de famille du défunt ou sa carte d'identité, ou un extrait ou une copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage, le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.
- Délai : 24 h suivant le décès ou la constatation du décès.

## Inscriptions sur les listes électorales

Pièces à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile. Demandes reçues jusqu'au 31 décembre.

## Légalisation de signature

Pour toute demande de légalisation de signature, la personne intéressée doit signer en mairie le document afin de permettre la légalisation de signature par le maire ou un de ses adjoints (se munir d'un pièce d'identité).

## Livret de famille (délivrance d'un autre livret)

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

- en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille,
- en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret,
- en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

## Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

## Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone).

Venir d'abord au secrétariat de notre mairie retirer un formulaire.

## Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996\*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1ère ou de 2è

catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

## Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Si l'intéressé(e) est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et souhaite être dispensé(e) de l'appel de préparation à la défense, il (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

## Reconnaissance d'enfant (uniquement pour les parents non mariés)

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant

Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

## Urbanisme

Entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup>, une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m<sup>2</sup>, un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Plus d'informations sur :

**Service-Public**   
Le portail de l'administration française

Formalités... Consommation...

**Allô,  
service public**  
La première **réponse**  
à vos **questions**  
**administratives**

 **3939**  
■ 0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe ■

  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

www.service-public.fr

Emploi... Logement

# Informations pratiques

## Mairie

Téléphone : 09.71.26.36.98

En cas d'urgence le week-end: 07 88 50 08 80

- Fax : 08.26.99.41.07
- Email : [mairie@val-et-chatillon.com](mailto:mairie@val-et-chatillon.com)

Site web : [val-et-chatillon.com](http://val-et-chatillon.com)

| Jours et heures d'ouverture |                               |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Lundi                       | 13h30 à 14h30                 |
| Mardi                       | 11h à 12h                     |
| Jeudi                       | 11h à 12h                     |
| Vendredi                    | 11h à 12h et<br>13h30 à 16h30 |

## Agence postale



### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h à 11h

Jeudi : de 13h30 à 16h30

Fermée le mercredi.

40 grande rue. Tél : 03 83 42 54 04.

## Passages du bibliobus

Le bibliobus de la [médiathèque de Meuthe-et-Moselle](#) sera de passage devant l'école de Val-et-Châtillon, de 9h45 à 12h, aux dates suivantes :

Le 13/01/2015

Le 24/02/2015

Le 28/04/2015

Le 09/06/2015

## Travaux bruyants

Par arrêté du Préfet, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

## Déchetterie de Barbas

| Jours    | Horaires d'ETE<br>(Mars à septembre) | Horaires d'HIVER<br>(Octobre à février) |
|----------|--------------------------------------|---|
| Lundi    | 8h30-12h<br>14h-18h30                | 9h-12h<br>14h-17h30                     |
| Mercredi | 8h30-12h<br>14h-18h30                | 9h-12h<br>14h-17h30                     |
| Vendredi | 8h30-12h<br>14h-18h30                | 9h-12h<br>14h-17h30                     |
| Samedi   | 8h30-12h<br>14h-18h30                | 9h-12h<br>14h-17h30                     |

## Collecte des déchets

Déchets non recyclables (bac à ordures) : tous les lundis (sortir les poubelles le dimanche soir ou le lundi de bonne heure).

Sacs de tri (éco-sacs) : un mardi sur deux sauf report exceptionnel (voir bulletin intercommunal).

**Des écosacs sont mis à disposition des usagers au secrétariat de mairie** comme dans celui de la communauté de communes.

## Une conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey

Madame Josette Thomas-Stibling a été nommée par Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Nancy, conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey-sur-Vezouze.

Aussi, si vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice pour engager une procédure judiciaire, il est possible de s'adresser à la conciliatrice de Justice qui traitera toute affaire en mairie de Cirey-sur-Vezouze.

Pour obtenir rendez-vous, il suffit de contacter la mairie de Cirey-sur-Vezouze au 03 83 42 50 27.

La conciliatrice de Justice reçoit dans les locaux de la Mairie le 2ème jeudi et le 4ème jeudi de chaque mois à partir de 14 heures.

## Horaires de bus

Des dépliants sont disponibles en mairie.

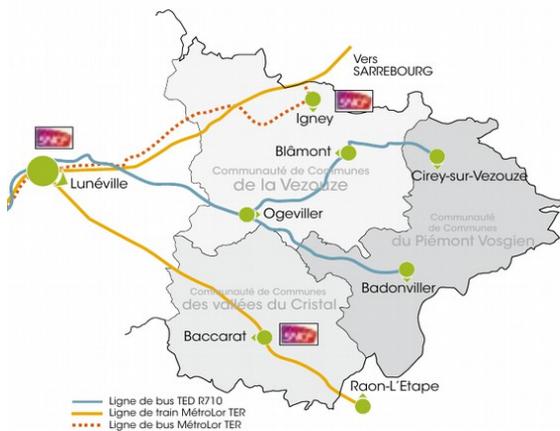
# Evolution du TEDIBUS

Le service TEDIBUS a évolué : de nouvelles destinations directes sont aujourd'hui proposées telles que Sarrebourg, Raon-l'Etape et Lunéville. Pour certains créneaux horaires, les habitants ont même la possibilité de se rendre au village de leur choix sur l'Est lunévillois (cantons de Badonviller, Blâmont et Cirey-sur-Vezouze).

## INFO TRAJETS pour le territoire de la communauté de communes du PIÉMONT VOSGIEN



### SECTEUR DE L'EST LUNÉVILLOIS Les destinations accessibles en TEDIBUS



### Correspondance avec les réseaux TED/TER :

TEDIBUS assure à la demande un rabattement occasionnel vers les lignes TER/TED en complément des services existants (notamment scolaires). Du lundi au samedi. Un ticket TEDIBUS est valable à la journée sur la ligne R 710.

Vous habitez une commune du secteur du Piémont vosgien et vous souhaitez vous rendre à Cirey, Badonviller, Baccarat, Sarrebourg...

### À partir de toutes les communes ➔ Choisissez votre destination

TEDIBUS dessert ces destinations en effectuant si besoin un arrêt sur le trajet à Cirey ou à Badonviller.

| Destination                              | Jour de service                           | Heure d'arrivée à destination  | Heure de départ Retour |
|--|---|--|------------------------|
| Cirey-sur Vezouze                        | Jeudi matin                               | 9h00   | 11h00                  |
| Badonviller                              | Lundi après-midi                          | 14h00  | 16h00                  |
| Blâmont                                  | Mercredi matin                            | 9h00   | 11h00                  |
| Baccarat                                 | Vendredi matin                            | 9h00   | 11h00                  |
| Lunéville                                | Jeudi après-midi                          | 14h30  | 17h00                  |
| Sarrebourg                               | Mardi matin                               | 9h00   | 11h00                  |
| Raon-L'Etape                             | Samedi matin                              | 9h00   | 11h00                  |
| Toutes les communes de l'Est Lunévillois | Lundi matin, mardi et mercredi après-midi | Transport à la demande entre 9h-12h et 14h -17h selon horaires convenus avec la centrale |                        |

POINTS D'ARRÊTS DESSERVIS : services administratifs, espaces médicaux, gare, commerces, arrêts de bus Ted', marchés, piscine.

### ➔ Appelez la centrale pour réserver votre voyage.

A partir de chez vous, la centrale vous indiquera les lieux et horaires de prise en charge pour le trajet aller. Il en sera de même pour le trajet retour.

### Comment fonctionne le TediBus ?

#### 1 Réservez

Appelez la centrale de mobilité au :

☎ 03 57 54 11 11

Nous vous indiquerons le jour et l'heure de départ ainsi que l'heure de rendez-vous pour votre retour.



#### 2 Le jour du départ

Rendez-vous à l'arrêt TediBus de votre commune, à l'heure indiquée par la centrale.

Nous pouvons même venir vous chercher chez vous si vous avez de réelles difficultés à vous déplacer.

#### 3 Retour : Soyez à l'heure !

Il vous suffit d'être au point de rendez-vous à l'heure indiquée, nous vous ramenons dans votre commune.



### INFORMATION ET RÉSERVATION

☎ 03 57 54 11 11

Réservation obligatoire au plus tard avant 16h la veille de son déplacement

### TARIFS

- Aller : 2€
- Aller/retour : 3€

# Recensement de la population

Du 15 janvier au 14 février 2015, la population de Val-et-Châtillon sera recensée



## RECENSEMENT de la population 2015



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.**  
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- **Si vous répondez par internet**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,  
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**



À partir de la collecte 2015, l'ensemble de la population pourra se faire recenser par internet.

### Comment ça marche ?

- L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.
- Les personnes à recenser se rendent sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquent sur « le recensement en ligne, c'est ici ».
- Elles entrent leur code d'accès et mot de passe, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.
- Elles saisissent les informations concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.
- Elles répondent au questionnaire en étant guidées.
- Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent
- un accusé de réception à l'adresse mail qu'elles ont indiquée.
- L'agent recenseur en est informé par SMS.

### Qu'est ce que ça change ?

Pour les personnes concernées

- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee
- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, questionnaires remplis en 15 – 20 mn pour une famille de 4 personnes
- Simplification du remplissage, guide dans le questionnaire, accusé de réception par courriel

Pour l'agent recenseur

- Un seul passage pour chaque logement
- Réception d'un SMS deux fois par jour pour le suivi des réponses par Internet
- Moins de papier à gérer (uniquement la notice) et à contrôler (absence de rature, signature, présence de tous les documents ...)

Pour la mairie

- Un seul outil convivial et performant, commun à l'Insee et aux mairies, pour faciliter le suivi de la collecte en temps réel
- Gestion facilitée : suivi de la collecte par agent recenseur et à tous niveaux géographiques
- Simplification : récupération de la liste des adresses de la collecte précédente, suppression de l'envoi hebdomadaire des indicateurs
- Moins de papier à gérer, moins de questionnaires à contrôler
- Bénéfice d'image pour la mairie : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité...

Et pour tout le monde

- Moins de papier, plus respectueux de l'environnement
- Moins de manutention à tous les niveaux
- Un recensement moins coûteux

### Agents recenseurs

Pascal MARCHAL et Alain GERARD ont été nommés agents recenseurs.

### Quelques données

| Année                                  | 1968  | 1975  | 1982 | 1990 | 1999 | 2006 | 2011 |
|--|-------|-------|------|------|------|------|------|
| Population                             | 1 150 | 1 039 | 759  | 675  | 696  | 703  | 646  |
| Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> ) | 61,9  | 56,0  | 40,9 | 36,3 | 37,5 | 37,9 | 34,8 |

Ce tableau fournit une série longue. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2013.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

@ Dossier statistique complet sur Val-et-Châtillon :

[http://insee.fr/fr/themes/dossier\\_complet.asp?codege=COM-54540](http://insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codege=COM-54540)

# Etat civil

## Naissances

- Lily BOILEAU, née le 15 janvier 2014.
- William GOETZ, né le 4 février 2014.
- Mathéo ETIENNE, né le 24 février 2014.
- Léana DABONOT, née le 25 février 2014.
- Lou EHRHART, née le 17 avril 2014.
- Lucenzo GOETZ, né le 6 juin 2014.
- Kessy MARCHAL, née le 18 juillet 2014.
- Bénédicte REVEILLIEZ, née le 2 septembre 2014.
- Maélie STRICHER, née le 8 octobre 2014.
- Clara RIEHL, née le 9 octobre 2014.
- Nathanaël KOEPFLER, né le 23 novembre 2014.



Clara



Maélie



Bénédicte



Kessy

***Nos félicitations aux heureux  
parents et leur famille !***

## Anniversaires de mariage

### Noces de diamant

- Monsieur MAIRE Marcel et Madame GOSSÉ Simone, mariés le 24 avril 1954 à Harbouey
- Monsieur MAIRE Gilbert et Madame LEBRUN Éliane, mariés le 30 octobre 1954 à Petitmont

### Noces d'or

- Monsieur POILLET Bernard et Madame LARDÉ Janine Mariés le 8 février 1964 a Tracy-le-Mont (60)
- Monsieur CORNIBÉ Roger et Madame GIQUEL Yolande, mariés le 28 juillet 1964 à Val-et-Châtillon



Gilbert et Eliane MAIRE



Yolande et Roger CORNIBÉ



## Décès

- Monsieur Jean-Marie BLANCHETTE, né à Nancy le 11 juin 1947, décédé à Nancy le 24 janvier 2014.
- Madame Corine BUTIN, née à Metz le 24 janvier 1966, décédée à Val-et-Châtillon, constaté le 30 janvier 2014.
- Madame Dominique GANGLOFF née HENRY à Laxou le 31 mars 1955, décédée à Lunéville le 2 février 2014.
- Madame Reine JACQUEMIN née GANAYE à Baccarat le 17 novembre 1927, décédée à Lunéville le 14 avril 2014.
- Madame Michèle COSTER née LIEVAL à Val-et-Châtillon le 18 février 1954, décédée à Essey-les-Nancy le 24 avril 2014.
- Madame Marie Thérèse HERY, née GEORDEL à Cirey-sur-Vezouze le 19 mars 1945, décédée à Sarrebourg (Moselle) le 4 mai 2014.
- Monsieur Hugues MONGEL, né à Val-et-Châtillon le 4 juillet 1926, décédé à Cirey-sur-Vezouze le 24 mai 2014.
- Monsieur Casimir CHOWANSKI, né à Cirey-sur-Vezouze le 22 février 1931, décédé à Lunéville le 24 juillet 2014.
- Madame Patricia MARTIN, née HOUPERT à Cirey-sur-Vezouze le 15 février 1953, décédé à Lunéville le 2 octobre 2014

## Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Madame Henriette FEINDRY, née à Val-et-Châtillon le 7 juillet 1914, décédée à Toul le 15 janvier 2014.
- Madame Louise DURING, née à Val-et-Châtillon le 12 juin 1929, décédée à Louviers (Eure) le 14 février 2014.
- Madame Marie-Thérèse MARCHAL, née à Val-et-Châtillon le 25 mars 1925, décédée à Montmerle-sur-Saône (Ain) le 8 mars 2014.
- Madame Jacqueline LOUSSERT, née à Val-et-Châtillon le 5 décembre 1923, décédée à Saint-Nicolas-de-Port le 9 mai 2014.
- Madame Andrée TARNUS, née RENAUD à Nancy le 26 avril 1926, décédée à Lunéville le 14 mai 2014.
- Monsieur René BARIL, né à Val-et-Châtillon le 15 janvier 1925, décédé à Raon-l'Étape (Vosges) le 26 juin 2014.
- Madame Marie Thérèse GALLO, née à Val-et-Châtillon le 3 juillet 1929, décédée à Nancy le 27 juin 2014.
- Monsieur Jean François ROMAIN, né à Val-et-Châtillon le 5 juin 1946, décédé à Raon-l'Étape (Vosges) le 20 juillet 2014.
- Madame Marcelle CHOTEL née WALCKER à Lunéville le 23 août 1927, décédée à Lunéville le 3 septembre 2014.
- Monsieur Bernard Lucien Joseph VASSEUR, né à Val-et-Châtillon le 4 août 1944, décédé à Vandoeuvre-les-Nancy le 29 septembre 2014.
- Monsieur Noël KAPPLER, né à Guénange (Moselle) le vendredi 25 décembre 1953, décédé à Vandoeuvre-lès-Nancy le 2 octobre 2014.
- Monsieur Lucien LALLEMAND, né à Val-et-Châtillon le 2 janvier 1914, décédé à Essey-lès-Nancy le 17 octobre 2014.
- Madame Jeanne PIERSON, née le 18 octobre 1922 à Val-et-Châtillon, décédée à Saint-Nicolas-de-Port le 23 novembre 2014.
- Madame Madeleine WILHELM née BARTHELEMY à Val-et-Châtillon le 4 juillet 1923, décédée à Saint Quirin (Moselle) le 30 novembre 2014.

## Nos condoléances aux familles des défunts.

### Doyen et doyenne

Madame Simone CHOPINEZ, née BONTEMS le 18 octobre 1918.

Monsieur Philippe ANDRE, né le 8 septembre 1926.

*Tous nos vœux de longévité !*

Notre doyenne,  
Madame Chopinez



# Hommages posthumes

## Décès du doyen des hommes de la commune

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Hugues MONGEL survenu à l'hôpital de Cirey-sur-Vezouze. Il était né le 4 juillet 1926 à Val-et-Châtillon et était doyen des hommes. Après une carrière aux quatre coins du monde au sein de la gendarmerie, il était revenu dans son village natal en 1974 au moment de la retraite. Il laissera de lui l'image d'un homme souriant plein de vie et de bonne humeur. Ses obsèques ont été célébrées mercredi 28 mai 2014 en l'église de Val-et-Châtillon suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Le nouveau doyen est M. Philippe ANDRE, maire de la commune entre 1971 et 1977.



*Mme le maire remettant un petit cadeau à M. MONGEL lors du goûter des anciens en février dernier.  
Doyen des hommes, né le 4 juillet 1926 à Val-et-Châtillon, décédé à Cirey-sur-Vezouze le 24 mai 2014*

## Adieu facteur !

Monsieur René VIGNERON, surnommé aussi le « Cova » en raison de ses origines ancervilloises, est décédé le 10 juillet 2014 au C.H.U. de Brabois à l'âge de 68 ans.

Après son service militaire dans l'armée de l'air à Saint-Dizier, il avait réussi son concours d'entrée à La Poste. Nommé quelques temps à Vandoeuvre-lès-Nancy, il rejoindra le bureau de Cirey-sur-Vezouze où il aura à charge la tournée de Saint-Sauveur et de Val-et-Châtillon de très nombreuses années.

De nature sympathique, la casquette sur la tête et la sacoche accrochée au bras, il avait tissé avec de nombreux habitants de la commune de belles et fidèles relations notam-

ment avec les personnes âgées ou isolées dont il était parfois la seule visite agréable de la journée. Il était ainsi parfois le dernier maillon de la chaîne du lien social. Un mot pour rire, une parole réconfortante ou un petit service animaient le quotidien des Renards.

Il avait pris sa retraite il y a presque une quinzaine d'années à Ancerville, son village. Il n'était cependant pas rare de le revoir lors des enterrements de celles et ceux à qui il avait distribué bonnes et mauvaises nouvelles durant toutes ces années de service.

Adieu facteur !

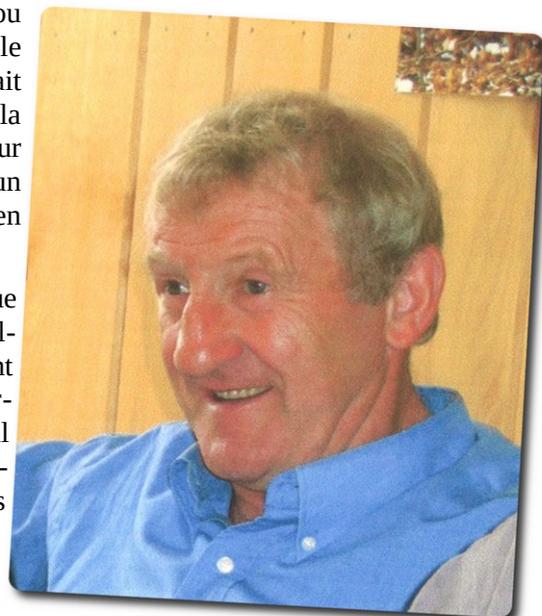
Olivier BENA

## A notre doyen Hugues Mongel

Quand, voyageur éternel,  
Du Val tu reçus un appel,  
Ton amour filial était tel  
Que tu devins gardien fidèle  
Et très soucieux du temporel,  
Afin qu'à chaque Noël,  
Dans les grands yeux rebelles  
De ta tendre maman si belle,  
Brillent mille et une étincelles  
Et que chaque année nouvelle  
Soit un vrai carrousel !

Hélas, nul n'est éternel !  
Ce fait pour Toi fut bien réel  
Et malgré ton respect naturel,  
Ton élégance d'esprit habituelle,  
Tu as gagné les zones irréelles  
Pour devenir une âme immortelle...  
Veille sur ton successeur actuel  
Et éloigne de nous les sorts cruels !

Josiane TALLOTTE



## Georges EPPE ou le passeur de mémoire

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Georges Eppe le 5 octobre 2014 au centre hospitalier de Lunéville à quelques semaines seulement de son 81<sup>ème</sup> anniversaire. C'est véritablement la mémoire vivante de Cirey-sur-Vezouze incarnée en la personne joviale et sympathique de Georges qui disparaît.

Collectionneur invétéré de cartes postales et de tout autre document portant sur l'histoire et la vie de notre territoire, il a offert de nombreuses années aux habitants de Cirey une chronique dans le bulletin communal intitulée « **Cirey, d'où viens-tu ?** » qui apportait aux lecteurs un regard historique exigeant mais aussi parfois anecdotique de la vie des Loups.

En 2010, il avait été une des chevilles ouvrières dans l'organisation des manifestations du Millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur. Fin 2011, dans une salle des fêtes de Cirey-sur-Vezouze archicomble, il avait organisé une soirée de projection de cartes postales racontées comme il savait si bien le faire avec son complice Michel HOLDER, disparu en juillet dernier. L'assistance nombreuse était la preuve du travail apprécié et signe d'une profonde reconnaissance à l'érudit qu'il était. En 2013, à l'invitation du comte de Talhouët pour qui il avait travaillé, il avait entraîné les participants de la balade contée dans le parc du château et dans les chemins de l'Histoire qu'il maîtrisait à la perfection. Le 14 juin dernier, tous deux avaient encore donné une ultime conférence en lien avec la Grande Guerre et Cirey.



*Georges EPPE lors d'une séance de dédicaces  
(crédit photo : Est Républicain)*

Amoureux de la nature et du patrimoine qu'il a valorisés du mieux qu'il l'a pu, il avait été président de l'association du Club Vosgien de la Vezouze de 1981 à 1993 mais aussi de 1997 à 2002. C'est sous son action que le club élira domicile à La Boulaie, ferme qui retrouvera une seconde jeunesse, et que de nouveaux sentiers furent balisés. Pour le remercier de son implication totale, il avait reçu le Houx d'or. Outre son engagement associatif, il avait été de nombreuses années conseiller municipal de Cirey.

L'église saint Bernard et saint Denis et la paroisse avaient aussi pour lui une très grande importance. Sa foi convaincue l'avait conduit au service de l'Eglise en tant que sacristain. Chaque année il organisait une petite célébration en l'honneur de Notre Dame de Bonsecours, dont la statue a été translaturée près

de l'église ; un temps de prières au cœur de l'histoire.

Auteur de très nombreux articles, son dernier témoignage restera sans aucun doute le livre consacré à sa commune Cirey, pour laquelle il vouait un véritable culte, en collaboration avec son ami Roger CORNIBE. Ce dernier projet, pour lequel il aura donné ses toutes dernières forces lui tenait énormément à cœur. Le document richement illustré aura raison d'être ce passage de mémoire aux générations qui viendront à l'image de ce que fut pour lui l'ouvrage de Charles CUISSARD.

Adieu l'ami, A Dieu Georges !

Olivier BENA

*A lire également : l'hommage de Brigitte Biondi dans l'article du Club Vosgien.*

## Michel Dinet (1948-2014) et l'abbé Francis Saint-Eve (1936-2014)

Deux êtres exceptionnels, en même temps s'en sont allés et m'ont inspiré ce texte :

### Concordances

#### L'un pensait plutôt

Générosité  
Justice  
Égalité  
Fraternité

#### Et l'autre

Charité  
Bonté  
Équivalence  
Amour

#### L'un était tout en rondeur

#### L'autre plus ascète

#### Ils se voyaient :

Tisserand  
1er de cordée

Semeur  
Pasteur

#### Chacun avait :

même regard bleu  
même attention aux autres  
même écoute  
même ouverture d'esprit  
même esprit de sauvetage

#### Et tous deux voulaient

qu'on ne laisse personne sur le chemin  
qu'on soit passeurs de connaissances et éveilleurs de qualités  
enfin qu'on s'améliore chaque jour

Ils tutoyaient les cimes mais avaient su rester humbles et travailleurs.

"Chalutez" disait l'un, "donnez un coup de main" disait l'autre !

Ils sont sans doute en train de deviser sur ceux qu'ils ont laissés...

Où sont-ils ? Nul ne le sait avec certitude, mais j'en suis sûre : dans nos coeurs sûrement.

Josiane TALLOTTE



Avec le décès de l'abbé Francis Saint-Eve à son domicile parisien le 28 mars 2014, le Val et sa paroisse perd un de ses plus grands amis.

Pendant près de onze ans, l'abbé Francis Saint-Eve a accompagné la vie paroissiale chaque été y venant célébrer la messe et de nombreux sacrements de mariage et surtout de baptême. Il aimait beaucoup venir au Val car il disait toujours y être bien accueilli. Il commençait souvent en affirmant d'un ton joyeux et soucieux "Ah ! Le Val ! Prions pour le Val et ses habitants !".

Son cheminement spirituel et sa vie de prêtre le rapprochait beaucoup de la figure de saint Laurent, patron des pauvres et des plus faibles. Le 15 août 2008, il avait béni la grotte N.D. de Lourdes, fraîchement rénovée alors par la section Sauvegarde du Patrimoine de la Maison Pour Tous du Val. Le 15 septembre 2013, il concélébra, une dernière

fois en l'église Saint-Laurent, avec l'abbé Loppinet la messe d'action de grâces à l'occasion des journées du Patrimoine en mémoire de la vie religieuse présente depuis la fondation de l'abbaye de Bonmoutier.

Son sourire généreux, ses yeux pétillants et ses talents d'orateur qui captaient l'assemblée dans ses homélies, resteront gravés dans la mémoire et le cœur de celles et ceux qu'il a croisés et avec lesquels il ne manquait pas de bavarder. Les nombreux services qu'il a rendus nous manqueront assurément. Il repose maintenant en paix dans le caveau familial du cimetière de Badonviller, son Badonviller auquel il tenait tant.

Olivier BENA

## Une pièce follement burlesque



Dimanche 23 novembre dernier, la troupe théâtrale « *La Goutte d'Eau* » de Réchicourt-le-Château a donné une ultime représentation de sa pièce « *La Cage au fou* », écrite et mise en scène par Jérôme Guilloteau. Cette fin d'après-midi, sous le signe du rire, a plongé les amateurs de théâtre en plein cœur du burlesque en suivant les aventures d'Annabelle, qui atterrit dans un manoir hanté et s'y retrouve ap-

prentie fantôme ! La jeune femme y découvre des personnages pour les moins étranges mais néanmoins attachants, comme la dame blanche, un vaudou, Dr Jeekyll et son double Mr Hyde, ... mais surtout un, qui retient particulièrement son attention : Renfield, un des plus grands serviteurs du comte Dracula !

La distribution des acteurs a su convaincre le public de leur talent.

Pierre Annesser, le vétéran de la troupe jouait le major d'homme ; Marie-France Jeannin, la dame blanche ; Gérard Kelle, Dr Jekyll ; Éric Denny, Marabou le vaudou ; Jérôme Kelle, Mister Hide ; Cédric Denny, Renfeld ; Thomas Gottar, Hellsing ; Audrey Denny, Annabelle.

Du début à la fin, la scénographie a déroulé devant les spectateurs un fil conducteur déroutant, laissant ainsi l'imaginaire de chacun faire un bout de chemin. Et si tout cela n'était que la réalité ? De situations cocasses en facéties inattendues, la quarantaine de personnes présentes a été entraînée dans une cascade d'hilarité et d'irréalité ! Les nombreuses références à des films ou à de la publicité ont apporté un cachet ubuesque à l'ensemble. Un véritable moment loufoque et plein de folie !

Olivier BENA



Crédits Photographies: M. et Mme Acrement, L'Est Républicain.

## Une élection sous le signe de l'élégance



*Lucie, Alison, Christine, Céline et Barbara, les heureuses élues.*

C'est vers 22 heures, sous une lumière tamisée rehaussée d'une musique solennelle, que Jacques Fraimbault d'Allos, président-fondateur du comité Jeunes Filles de France, a ouvert officiellement la soirée de gala visant à élire la Jeune Fille et la Jeune Femme du Nord-Est. Pour la 3ème année consécutive, la commune de Val-et-Châtillon accueillait en sa salle des fêtes cet événement de prestige dédié au charme et à la beauté fêtant cette année son 30ème anniversaire. La soirée a été co-présidée par Séverine Umlor, professeur

de danse mais surtout Jeune Fille de France Elégance 2005.

Dans la catégorie Jeunes Filles concouraient trois demoiselles : Lucie, 17 ans de Xertigny, Alison, 21 ans de Forbach et Christine, 23 ans de Forbach également. Concernant les Jeunes Femmes, deux mères vosgiennes de 40 ans, Barbara et Céline, se sont affrontées avec beaucoup d'humilité et de simplicité. Un premier passage en tenue de soirée a permis au jury, présidé par Josiane Tallotte, maire, de dessiner les contours du classement final. Les pauses ponctuées en mu-

sique par Pierre, alias D.J. Remix, ont offert l'occasion à la cinquantaine de membres du public, composée en grande partie des familles des candidates, de se restaurer à la buvette tenue par quelques conseillers municipaux et autres bénévoles. Différents partenaires sur le canton et dans les environs de Sarrebourg avaient répondu à l'appel du Comité afin de participer aux frais d'organisation de l'élection.

Se sont ensuite enchaînées les séquences réglementaires en tenue décontractée et en maillot de bains. Les candidates avaient préparé diverses chorégraphies afin d'habiller le spectacle. Puis vint le moment décisif de se prononcer sur le verdict final pour les membres du jury. Vers 23h30, les résultats ont été proclamés officiellement : Céline, mère de sept enfants, a été couronnée Jeune Femme Nord-Est suivie de Barbara, 1ère dauphine. Pour les Jeunes Filles, la taille élancée de Christine a su conquérir le jury qui l'a désignée Jeune Fille du Nord-Est 2014, succédant ainsi à Mégane Voiret, élue au même titre en 2013 et marraine de la soirée. Ses 1ère et 2ème dauphines sont Lucie et Alison. La remise des écharpes et des bouquets de fleurs de circonstance aux lauréates ont conclu cette belle fête sous le signe du glamour et de l'élégance.

Olivier BENA



# Événements civiques

## Première cérémonie de citoyenneté



Samedi 1er mars 2014 s'est déroulée à la salle des fêtes communale la première cérémonie de citoyenneté sous la présidence de Mme Josiane TALLOTTE, maire de Val-et-Châtillon. Quatre des huit jeunes futurs électeurs concernés avaient répondu à l'invitation de la municipalité à savoir Mélissa ARNAUD, Léa CULMET, Dorian AUBRY et Laszlo ROLAND.

Ce moment à la fois solennel et convivial s'est tenu en présence de leurs parents, des membres du conseil municipal, mais aussi de l'ancien maire de la commune, M. Alain GERARD.

La cérémonie de citoyenneté permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale pour lui

remettre sa carte d'électeur, en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen. Dans son allocution, Madame le maire a retracé sommairement les origines historiques du droit de vote en France, au départ uniquement réservé aux hommes, sans bien évidemment omettre celui des femmes octroyé en 1944, il y a tout juste 70 ans ! La première magistrate, dans sa fonction d'agent de l'Etat, a aussi rappelé les différents symboles de la République. Elle a également fait mention des deux prochaines échéances électorales de l'année 2014 : les municipales fin mars et les européennes fixées au 25 mai. Un livret intitulé « La République, son histoire, ses symboles, ses valeurs », édité par le CIDEM, accompagnant la carte électorale, leur a été également remis afin d'entrer plus en détails dans les droits et devoirs du citoyen.

Un vin d'honneur a été servi afin de terminer cette première en la matière. Remettre ainsi la carte électorale permet notamment de rappeler le premier droit et devoir citoyen et républicain : le vote qui rythme la vie démocratique.

Aux urnes jeunes citoyens !

Olivier BENA



# Elections 2014

## Résultat de l'élection des conseillers municipaux

### Scrutin du 23 mars 2014

- Nombre d'électeurs inscrits : 516  
dont le quart requis pour être élu au 1er tour est de : 129
- Nombre de votants : 282
- Nombre de bulletins et enveloppes annulés : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 267
- Majorité absolue : 134

## Résultat des élections européennes

### Scrutin du 25 mai 2014

Inscrits : 512 ; Abstentions : 316 ; Votants : 196 ;  
Blancs : 9 ; Nuls : 1 Exprimés : 186

| NOM Prénom                 | suffrages |      |
|----------------------------|-----------|------|
| M. AUBERTIN Marc           | 205       | élu  |
| Mme AUBRY-HALBEHER Martine | 202       | élue |
| M. BENA Olivier            | 207       | élu  |
| M. CHAPUIS Romain          | 204       | élu  |
| M. CULMET Thierry          | 210       | élu  |
| M. DUPRE Jean-Pierre       | 201       | élu  |
| M. DUPRE Steven            | 202       | élu  |
| Mme DUQUENET Colette       | 207       | élue |
| Mme EHRLE Josiane          | 187       | élue |
| M. FOURNIER François       | 86        |      |
| M. FRAPPART Lionel         | 195       | élu  |
| Mme GERARD Marie-Thérèse   | 206       | élue |
| Mme HILD Laurence          | 208       | élue |
| Mme ROLAND Brigitte        | 204       | élue |
| Mme TALLOTTE Josiane       | 167       | élue |
| M. ZIMMER Sébastien        | 200       | élu  |

| Listes  | Voix | % Exprimés |
|---|------|------------|
| POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC NADINE MORANO (LUMP)  | 27   | 14,52      |
| EST DÉCROISSANCE 2014 (LDIV)  | 0    | 0,00       |
| LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS (LEXG)   | 7    | 3,76       |
| PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN GRAND EST (LDIV)   | 2    | 1,08       |
| CHOISIR NOTRE EUROPE (LUG)  | 19   | 10,22      |
| POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURES ET DES PEUPLES ENVOYONS VALSER L'AUSTÉRITÉ ET LE GOUVERNEMENT! (LEXG) | 4    | 2,15       |
| UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO (LUC)                  | 7    | 3,76       |
| ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE (LDIV)   | 5    | 2,69       |
| CITOYENS DU VOTE BLANC (LDIV)   | 0    | 0,00       |
| FORCE VIE (LDVD)  | 0    | 0,00       |
| ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE POUR L'EUROPE (LDIV)   | 0    | 0,00       |
| EUROPE CITOYENNE (LDIV)   | 2    | 1,08       |
| NOUS CITOYENS (LDVD)  | 3    | 1,61       |
| POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE (LDVD)  | 1    | 0,54       |
| LISTE BLEU MARINE - NON A BRUXELLES, OUI A LA FRANCE (LFN)  | 78   | 41,94      |
| LISTE EUROPE ECOLOGIE (LVEC)  | 6    | 3,23       |
| POUR L'UNION, UNE GÉNÉRATION D'ACTION! (LDIV)   | 0    | 0,00       |
| DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME, NI EXTREMES AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN (LDVD)                            | 10   | 5,38       |
| COMMUNISTES (LEXG)  | 0    | 0,00       |
| NOUVELLE DONNE (LDVG)   | 6    | 3,23       |
| UPR EST (LDIV)  | 0    | 0,00       |
| ROMPRE ET REFONDER L'EUROPE LISTE FRONT DE GAUCHE SOUTENUE PAR JEAN-LUC MELENCHON (LFG)                 | 9    | 4,84       |
| FEMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE (LDIV)   | 0    | 0,00       |

## 70ème anniversaire du droit de vote et de l'éligibilité des femmes

L'adage populaire veut que "derrière chaque grand homme, il y a une femme". L'inverse n'est pas faux non plus car c'est un grand homme de l'Histoire de France qui leur attribuera le droit de vote et l'éligibilité. En effet, le 21 avril 1944, il y a donc 70 ans, le droit de vote est accordé aux femmes en France par le Comité français de la Libération nationale, confirmé par l'ordonnance du 5 octobre sous le Gouvernement provisoire de la République française, mais il n'est utilisé que le 29 avril 1945 pour les élections municipales, puis en octobre de la même année pour les élections à l'Assemblée constituante. Elle stipule que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » et fait de ces dernières des citoyennes à part entière après près plus d'un siècle de lutte.

A Val-et-Châtillon, il faudra attendre encore près de trois décennies avant qu'une femme ne puisse siéger au Conseil Municipal. Aux élections des 14 et 21 mars 1971, Madame Claire ROC, née MARCHAL, devient la première conseillère municipale élue au suffrage.



Madame Claire ROC

Lors des élections des 13 et 20 mars 1977, seront élues quatre femmes : Mmes Denise CHAROLET, née ARBOGAST, Georgette KLEIN, née DEMANGE, directrice de l'école et élue 2ème adjointe de la commune, Noëlle SOUDIER, née HACHON et Francine FRESSINET, née MARCHAL. L'élection de cette dernière sera annulée par Jugement du Tribunal Administratif en date du 12 mai 1977.

Aux élections municipales de 1983, aucune femme ne sera élue !

En 1989, trois femmes siégeront au Conseil Municipal dont Mme Claire ROC, née MARCHAL, qui refera un second mandat après quelques années d'interruption, Mme Jacqueline DARDAINE, née LAURAIN, ancienne directrice de l'école, et Mme Marie BECKER, née KUHL.

En juin 1995, s'y retrouve de nouveau trois femmes dont Mme DARDAINE qui effectue un second mandat. S'ajoutent à elle Mme Annie CHOWANSKI, née BERGBAUER et Mme Sylviane BESNARD.

En mars 2001, Mme Marie-Josèphe SCHMITT, Mme Evelyne CARO, née BESNARD (sœur de Mme Sylviane BESNARD élue au précédent mandat) et Mme Brigitte SABATIER. Cette dernière sera même la première femme et première à se voir confier le titre de Correspondant Défense pour la commune. Elle démissionnera en 2004 suite à son départ de la commune.

En janvier 2006, au cours de l'élection partielle afin de compléter le Conseil, Mme Josiane TALLOTTE, née LALLEMAND, sera la seule femme élue sur cinq nouveaux conseillers. Le 21 mai 2007, elle devient la première femme

maire de la Commune suite à la démission de M. Alain GERARD.



Mme Josiane TALLOTTE

En mars 2008, c'est quasiment la moitié du Conseil qui est féminin : Mmes Josiane EHRLE, née DAL MARTELLO, Marie-Thérèse GERARD, née FRANCOIS, Danièle GIQUEL (démission en 2008), Brigitte ROLAND, Marie-Josèphe SCHMITT (pour un second mandat) et Josiane TALLOTTE. Cette dernière sera réélue maire de la commune le 14 mars 2008 avant de devenir deux jours plus tard le 16 mars 2008, la première femme conseillère générale du canton de Cirey-sur-Vezouze. Elle en sera même mathématiquement la dernière en raison de la prochaine fusion des cantons prévue pour l'élection de mars 2015.

En mars 2014, la parité est de mise au sein du conseil qui se féminise grandement: Mmes Martine HALBEHER, née AUBRY, Colette DUQUENET, Josiane EHRLE (second mandat), Marie-Thérèse GERARD (second mandat), Laurence HILD, Brigitte ROLAND (second mandat) et Josiane TALLOTTE, briguant un 3ème mandat comme maire de Val-et-Châtillon. Mme Marie-Thérèse GERARD devient 1ère adjointe et Mme Josiane EHRLE, déléguée communale pour la salle des fêtes.

Olivier BENA



*Les élus municipaux par le scrutin du 23 mars 2014 réunis devant la salle des fêtes*

## Bilan des visites de quartiers

Durant trois samedis matins quasi consécutifs, les élus du conseil municipal ont sillonné les rues de la localité afin d'aller à la rencontre des administrés, validant ainsi leur promesse électorale de mars dernier. Au terme de ces différents rendez-vous, de nombreuses questions, remarques ou suggestions ont été formulées offrant ainsi aux représentants une liste de problèmes à solutionner au fur et à mesure, toujours dans l'optique du respect de l'intérêt général. Des sujets récurrents ont été évoqués comme la vitesse des véhicules ou engins motorisés qui traversent et circulent dans le village. La modification ou l'aménagement du sens de circulation pourraient permettre d'élucider ce véritable souci de sécurité pour tous. Les nuisances sonores souvent engendrées par les chiens mais également par le voisinage ont été soulignées par les habitants. La propreté des rues ou des espaces communaux est aussi source d'interrogation même si le civisme d'éco-citoyen qui incombe à chacun pourrait être déjà un levier de recours. Comme le disait l'auteur du Petit Prince, Antoine de Saint-Exupéry, nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. D'où découle la problématique de l'embellissement du village, qui jouit d'un cadre naturel exceptionnel, afin de relancer l'attrait touristique, dernier véritable atout de sa survie. L'assainissement et les études techniques et financières en cours pour y par-



venir ont beaucoup intéressé les différents quartiers en raison de l'ampleur de la décision qui sera prise dans les prochains mois par les élus, en étroite concertation et collaboration avec les communes voisines de Petitmont et Cirey-sur-Vezouze. Quant aux réfections de la voirie, elles sont pour l'instant reportées car il serait bien illogique de les refaire et de les démonter peut-être ensuite afin d'y poser les futurs collecteurs assainissement. Il convient de ne pas oublier que beaucoup d'éléments positifs ont été exposés donnant ainsi un véritable élan d'espoir aux différentes et futures mises en œuvre qui seront entreprises par la municipalité.

Olivier BENA

# Résumé des décisions du conseil municipal

*Avertissement : seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale. Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.*

## Les élus municipaux

Depuis le 28 mars 2014 :

- Mme TALLOTTE Josiane - Maire
- Mme GERARD Marie-Thérèse – 1er adjoint
- M. BENA Olivier – 2ème adjoint
- M. CULMET Thierry – 3ème adjoint
- Mme HILD Laurence
- Mme DUQUENET Colette
- M. AUBERTIN Marc
- Mme ROLAND Brigitte
- M. CHAPUIS Romain
- Mme HALBEHER Martine
- M. DUPRE Steven
- M. DUPRE Jean-Pierre
- M. ZIMMER Sébastien (démission 09/2014)
- M. FRAPPART Lionel
- Mme EHRLE Josiane

## Les Commissions municipales

Madame le maire, Josiane TALLOTTE, préside toutes les commissions.

### **FINANCES :**

BENA Olivier, CULMET Thierry, FRAPPART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, HILD Laurence

### **TRAVAUX :**

BENA Olivier, CHAPUIS Romain, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse, HILD Laurence

### **ECOLE, JEUNESSE & SPORT :**

BENA Olivier, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse, ROLAND Brigitte

### **FORET :**

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse

### **CADRE DE VIE :**

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUQUENET Colette, FRAPPART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, HALBEHER Martine

### **FETES, VIE CULTURELLE ET**

### **ASSOCIATIVE :**

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Jean-Pierre, DUPRE Steven, DUQUENET Colette, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse, HALBEHER Martine, ROLAND Brigitte

## 17 janvier 2014

Le conseil municipal :

- fixe le taux d'indemnité de gestion du trésorier à 75% (sur 381,01 €) et à 45,73 € l'indemnité de confection des documents budgétaires.
- approuve le plan de bornage des limites entre la parcelle AE 184 de Val-et-Châtillon et la parcelle A 77 du territoire de Petitmont.

## 7 mars 2014

Le conseil municipal

- approuve l'adhésion à Meurthe-et-Moselle Développement EPA (assistance d'ordre technique, juridique ou financier).
- approuve à l'unanimité les comptes de gestion des budgets de la commune et du service des eaux.
- hors de la présence de madame le maire, approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2013 des budgets de la commune et du service des eaux :

| CA 2013 budget principal  |                | Dépenses     | Recettes     |
|---------------------------|----------------|--------------|--------------|
| Réalisation de l'exercice | Fonctionnement | 382 873,78 € | 443 757,93 € |
|                           | Investissement | 42 046,77 €  | 14 157,80 €  |
| Reports 2012              | Fonctionnement | 0,00 €       | 36 124,88 €  |
|                           | Investissement | 35 979,43 €  | 0,00 €       |
| Restes à réaliser         | Investissement | 37 151,22 €  | 11 693,31 €  |
| Résultat cumulé           | Fonctionnement | 382 873,78 € | 479 882,81 € |
|                           | Investissement | 115177,42    | 25851,11     |
|                           | TOTAL          | 498 051,20 € | 505 733,92 € |

| CA 2013 EAU/ASSAIN.       |                | Dépenses    | Recettes     |
|---------------------------|----------------|-------------|--------------|
| Réalisation de l'exercice | Exploitation   | 63 380,32 € | 59 409,48 €  |
|                           | Investissement | 4 199,98 €  | 15 071,30 €  |
| Reports 2012              | Exploitation   | 0,00 €      | 90 909,67 €  |
|                           | Investissement | 0,00 €      | 982,95 €     |
| Résultat cumulé           | Exploitation   | 63 380,32 € | 150 319,15 € |
|                           | Investissement | 4 199,98 €  | 16 054,25 €  |
|                           | TOTAL          | 67 580,30 € | 166 373,40 € |

- en vue d'acquiescer un micro-tracteur tondeuse pour 14110 €, autorise à l'unanimité le maire à liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif et sollicite auprès du Conseil général une subvention au titre de la dotation de solidarité.

## 28 mars 2014

- Les membres du conseil municipal nouvellement élus sont installés dans leurs fonctions.
- Mme Josiane TALLOTTE a été proclamée maire (14 voix sur 15)

le conseil municipal a fixé à l'unanimité à trois le nombre des adjoints et un conseiller délégué au maire de la commune. Les délégations prévues :

- 1er adjoint au maire chargé de l'école, des nouveaux rythmes scolaires, de la jeunesse et des sports, du cadre de vie (village et forêt).
- 2ème adjoint chargé de la culture, de la vie associative, de la communication, des fêtes communales et des cérémonies patriotiques.
- 3ème adjoint chargé des travaux, des projets pour l'accessibilité et l'assainissement, la protection des eaux et des sources des cours d'eau sur VAL et en partie sur CHÂTILLON
- Mme GERARD Marie-Thérèse a été proclamée premier adjoint (15 voix sur 15)
- M BENA Olivier a été proclamé deuxième adjoint (15 voix sur 15)
- M. CULMET Thierry a été proclamé troisième adjoint (15 voix sur 15)
- Mme Josiane EHRLE a été proclamée conseiller délégué chargé de la gestion de la salle des fêtes ( 15 voix sur 15)
- les montants des indemnités sont ainsi fixés :
  - maire : 30,25 % de l'indice 1015
  - 1er adjoint : 8 % de l'indice 1015
  - 2ème adjoint : 8% de l'indice 1015
  - 3ème adjoint : 8 % de l'indice 1015
  - Conseiller municipal délégué: 1,5 %. de l'indice 1015
- sont nommés conseillers communautaires au sein de la communauté de communes du Piémont Vosgien : Mme TALLOTTE Josiane, Mme GERARD Marie-Thérèse, M. CULMET Thierry
- les délégations suivantes sont accordées au maire :
  - passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes.
  - prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
  - accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
  - autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- Le Conseil accepte de financer les frais de transport d'une sortie scolaire au Parc de Sainte Croix pour 130 €.

## 18 avril 2014

Le conseil municipal

- approuve à l'unanimité le budget primitif les budgets primitifs  
De la commune :

| BP 2014 Commune                 | Dépenses     | Recettes     |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Crédits de fonctionnement votés | 423 885,00 € | 423 885,00 € |
| Reports en fonctionnement       | 0,00 €       | 0,00 €       |
| Total section fonctionnement    | 423 885,00 € | 423 885,00 € |
| Crédits d'investissement votés  | 44 922,41 €  | 134 248,72 € |
| Restes à réaliser               | 37 151,22 €  | 11 693,31 €  |
| Reports en investissement       | 63 868,40 €  | 0,00 €       |
| Total section investissement    | 145 942,03 € | 145942,03    |
| Total du budget                 | 569 827,03 € | 569 827,03 € |

Du service des eaux :

| BP 2014 service des eaux       | Dépenses     | Recettes     |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Crédits d'exploitation votés   | 114611,3     | 52000        |
| Reports en exploitation        | 0,00 €       | 86938,83     |
| Total section d'exploitation   | 114 611,30 € | 138 938,83 € |
| Crédits d'investissement votés | 84065,57     | 72211,3      |
| Reports en investissement      | 0            | 11854,27     |
| Total section investissement   | 84 065,57 €  | 84 065,57 €  |
| Total du budget                | 198 676,87 € | 223 004,40 € |

- vote à l'unanimité les taux des taxes directes locales pour l'année 2014 (inchangés) :

|                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| • Taxe d'Habitation                   | • 14,39 % |
| • Taxe Foncier Bâti                   | • 8,57 %  |
| • Taxe Foncier Non Bâti               | • 34,23 % |
| • Cotisation Foncière des Entreprises | • 17,44 % |

- propose une liste de 12 noms pour la constitution de la commission des impôts directs
- proclame à l'unanimité membres de la commission

d'appel d'offres, présidée par le maire madame Josiane Tallotte : CULMET Thierry , CHAPUIS Romain, GERARD Marie-Thérèse, BENA Olivier, HILD Laurence.

- à l'unanimité, fixe à 4 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS. Sont nommés: EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse, DUPRE Jean-Pierre, FRAPPART Lionel
- nomme Olivier BENA correspondant Défense pour la commune
- désigne les délégués suivants
  - S.D.A.A. 54 :
    - Titulaire : CULMET Thierry
    - Suppléant : AUBERTIN Marc
  - Meurthe et Moselle Développement (CG 54)
    - Titulaire : CULMET Thierry
    - Suppléant : AUBERTIN Marc
  - C.N.A.S. : représentant du conseil : BENA Olivier
  - PAYS DE BADONVILLER : TALLOTTE Josiane et EHRLE Josiane
- désigne les membres des commissions communales (voir tableau)

## 6 juin 2014

Le conseil municipal

- approuve le projet de convention relative au groupe de commandes « consultation pour la réalisation du diagnostic de l'état physique des milieux récepteurs des rejets du système d'assainissement »
- fixe le programme de travaux forestiers 2014
- approuve la mise à disposition à titre gratuit :
  - pour le Club Canin : d'un terrain ; et suite à l'arrangement des associations Club Canin et Club de Voile de Pierre-Percée, d'une partie grand garage des voiliers dans la zone artisanale
  - pour l'Association Communale de Chasse Agréée : 60m2 au bout du grand garage et de la dalle en béton extérieure pour la fixation de la potence à gibiers.
- sollicite auprès du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle la dotation communale d'investissement pour la réalisation des travaux suivants :

|       |                              |         |
|-------|------------------------------|---------|
| FORET | Travaux forestiers           | 6 360 € |
| ECOLE | Travaux tablettes de fenêtre | 3 330 € |

|                 |  |                 |
|-----------------|--|-----------------|
| ASSAINISSEMENT  | Réfection assainissement rue Martinchamps          | 933 €           |
| ASSAINISSEMENT  | Réfection de regards-avaloirs Mariotte et Umbricht | 2 230 €         |
| MUSEE           | Façade musée côté Machet                           | 4 414 €         |
| MUSEE           | Façade avant Musée                                 | 28 942 €        |
| MUSEE           | Façade musée côté gauche                           | 3 094 €         |
| MUSEE           | Réparation du clocheton                            | 7 643 €         |
| MUSEE           | Couverture bac acier partie basse côté droit       | 5 616 €         |
| MUSEE           | Couverture zinguerie toit central musée            | 10 207 €        |
| SALLE DES FETES | Zinguerie Salle des fêtes                          | 5 799 €         |
| EGLISE          | Réfection cloche 2                                 | 1 788 €         |
| CIMETIERE       | Allée du cimetière                                 | 19 200 €        |
| <b>Total</b>    |  | <b>99 556 €</b> |

- Accorde les subventions suivantes aux associations qui ont déposé une demande :

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Club vosgien                         | 475 €                                  |
| TREFLE                               | 100 €                                  |
| ADMR                                 | 150 €                                  |
| Restos du cœur                       | 150 €                                  |
| Amis de Renaudin                     | 150 €                                  |
| Veuves et veufs conjoints survivants | 100 €                                  |
| MPT                                  | 750 €                                  |
| Val Cross                            | 400 €                                  |
| Souvenir français                    | 100 €                                  |
| Club de foot                         | Achat de filets de but (jusqu'à 400 €) |
| Club canin                           | Tirer un fil électrique jusqu'au local |

- Approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

| Dépenses d'investissement |                   | Recettes d'investissement       |                   |
|---------------------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|
| 21318 (bâtiments publics) | 84999,6 €         | 1323 (subvention département)   | 38 557,20 €       |
| 21316 (Cimetière)         | 23 040,00 €       | 024 (cession d'immobilisations) | 75 842,40 €       |
| 2117 (forêt)              | 6360,00€          |                                 |                   |
| <b>total</b>              | <b>114399,6 €</b> | <b>total</b>                    | <b>114399,6 €</b> |

- Renonce à l'unanimité à se porter acquéreur du tableau pédagogique de Petitmont.
- par 13 voix pour et 1 abstention (madame Tallotte), fixe le montant des crédits scolaires pour l'année 2014-2015 à 35 € par élève.

- à l'unanimité, approuve les rapports relatifs au prix et à la qualité du service eau & assainissement.
- autorise Michel Bontems à planter le reste des géraniums, s'occuper de l'arrosage, et poursuivre l'éradication de la renouée du Japon dans les parcelles à droite de la cascade de Bornabois, décide que l'entretien de la pelouse sera réalisé par les employés communaux, toutes les actions sur ces parcelles devront préalablement être approuvées par le conseil.
- approuve l'achat de 3 ordinateurs portables pour l'école

### 5 décembre 2014

### 29 août 2014

#### Le conseil municipal

- à l'unanimité, valide l'emplacement précédemment prévu pour la mise en place de la croix de Lorrains, accepte l'assistance gratuite d'un paysagiste du CAUE et décide que le chantier sera géré par la commune
- accepte de vendre à monsieur ANCETTE Pierre-Yves l'ancien tracteur tondeuse hors-service pour la somme de 150 €.
- à l'unanimité, délègue à madame le maire, et ce pour toute la durée de son mandat, le pouvoir de « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »
- à l'unanimité, confie à France Immobilier la vente des immeubles 10 rue Jean Mariotte et 45 Grande rue ; fixe le prix de vente de la maison 10 rue Jean Mariotte à 30 000 € ; fixe le prix de vente de l'immeuble 45 Grande rue à 80 000 € ;
- à l'unanimité, autorise madame le maire à signer tous contrats ou conventions relatifs aux nouvelles activités périscolaires (après présentation des ateliers prévus).
- Validation des entrées et des sorties de quelques communes du SDAA 54.
- Un poste pour les N.A.P. a été créé afin de mettre en place une activité périscolaire autour du théâtre dès janvier.
- Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février prochains : Alain GERARD (également coordinateur) et Pascal MARCHAL ont été nommés agents recenseurs.
- Un transfert de subvention D.C.I. a été adopté afin de procéder à la réfection d'une portion de la rue de Châtillon mais aussi un avaloir en lieu et place de quelques allées du cimetière initialement prévues.
- Les frais de scolarisation des élèves de communes extérieures sont fixés à 750 € par écolier.
- La différence de la subvention communale a été entérinée pour la JS Val suite à l'achat de nouveaux filets de but à moindre coût. Reçue hors-délai, la subvention pour l'AMC a été refusée.
- Le prix de l'eau reste à 1,60 €/m<sup>3</sup>, l'abonnement à 30 € et la taxe dite assainissement à 0,21 €.
- Le programme des coupes forestières 2015 se fera en vente façonnée groupée.
- La demande d'un riverain des abords de la route de Cirey de couper les arbres attenants à sa propriété a été refusée (10 voix contre 4).
- Les élus se sont prononcés en faveur de la réintégration de la rue Nitra dans la voirie communale. Les habitants resteront propriétaires des trottoirs devant leur maison.
- Un nouveau contrat de maintenance/location pour les photocopieurs sera signé avec RoproBureau.

### 3 octobre 2014

#### Le conseil municipal

- prend acte de la démission de monsieur Sébastien ZIMMER (raisons professionnelles).
- À l'unanimité, cède des lots de bois de chauffage à 12 € TTC le bois dur, 3 € TTC le bois tendre
- à l'unanimité, autorise madame le maire à lancer une procédure d'acquisition des parcelles D40 et D146 présumées sans maître
- approuve à l'unanimité l'attribution de congés payés supplémentaires au titre de l'ancienneté à raison d'une demi-journée par tranche de 5 ans.
- approuve les activités périscolaires ;
- bilan des visites de quartiers (voir article).
- Un appartement du bâtiment du Groupe Scolaire est vacant depuis le 10 décembre. Le montant de la location est porté à 300 € par mois plus les charges en vue d'une nouvelle location.
- Un arrêté municipal sera pris par le maire afin d'interdire la circulation aux abords de l'école sauf pour les quelques personnes qualifiées d'ayant-droit. L'objectif sécuritaire pour les élèves est primordial. D'autre part, le maire adressera un courrier aux habitants de Rayeterre afin de les informer de l'ajournement du projet de restreindre la circulation par un sens interdit.
- Le palmarès du concours des maisons fleuries sera dévoilé dans le bulletin d'informations. L'offre de Car Impression est acceptée et le prix de vente fixé à 5 euros.

# Travaux

## Mise aux normes des réseaux d'assainissement

Les travaux de reconstitution de notre patrimoine forestier sont achevés. Pour ce mandat 2014-2020, la mise aux normes des réseaux d'assainissement est un pivot central, un projet « pharaonique » pour notre modeste commune mais une obligation européenne.

Depuis l'année 2000 et jusqu'en 2004, le bureau d'étude CONCEPT ENVIRONNEMENT a réalisé le schéma général d'assainissement de notre commune. Une sorte de squelette de nos réseaux que le bureau d'étude BEREST a utilisé pour réaliser un diagnostic plus précis des réseaux avec enquêtes à la mairie et chez les habitants.

Ce diagnostic a permis de cibler les zones d'assainissement collectif (rejet des eaux usées sur les réseaux de la commune) et les zones d'assainissement non collectif (impossibilité de rejeter les eaux sur les réseaux communaux).

Ces études ont été réalisées en 2007-2008.

Puis les études ont été mises de côté, compte tenu des dates sans cesse modifiées de mise aux normes des réseaux assainissement des communes.

En 2012, en concertation avec le Conseil général de Meurthe et Moselle et l'Agence de l'eau, il a été décidé, afin de bénéficier d'un maximum de subventions et d'aides, de fusionner avec les communes de Cirey-sur-Vezouze et Petitmont afin de nous regrouper pour l'établissement de ce vaste projet de mise en conformité de nos réseaux.

Pour l'élaboration d'un dossier regroupant les trois communes tant au niveau financier, fonctionnel que technique, le bureau d'étude BEPG a été mandaté en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Fin 2013, toutes les études préalables étant réalisées, une nouvelle phase, plus précise quant au schéma directeur des réseaux assainissement a été lancée.

Suite à la consultation de plusieurs bureaux d'études, la société JP INGENIERIE est mandatée en tant que maître d'œuvre des trois communes.

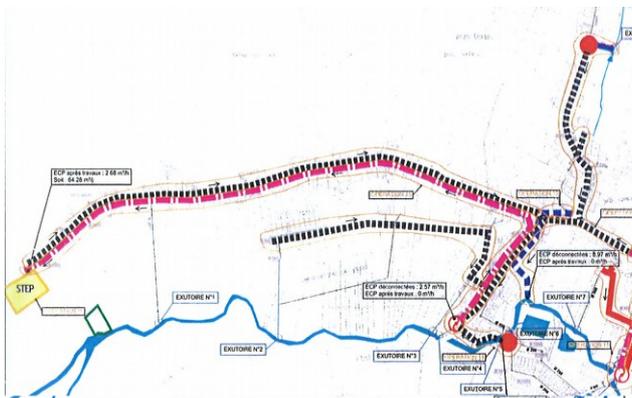
Sa mission consiste à établir les études préliminaires et les avant-projets des futurs réseaux.

Après maintes réunions des maires et adjoints des 3 communes ainsi que des intervenants extérieurs (et il y en aura encore beaucoup d'autres) le projet commence à prendre forme. J'ai pris la succession d'Alfred BECKER en tant qu'adjoint aux travaux courant avril 2014 ; le projet commence à prendre forme.

Plusieurs solutions étaient possibles quant au dispositif de récupération des eaux usées de notre commune (16 possibilités). Après réunion de la commission des travaux, une seule a été retenue et consiste en :

- Reprise d'un maximum d'eaux usées avec création de réseaux neufs (80% environ de la commune)
- Séparation des eaux claires parasites (eaux de sources) qui sont très présentes dans les collecteurs existants et qui ne peuvent transiter vers la future station d'épuration
- Rejet de nos eaux usées sur la commune de Cirey-sur-Vezouze par l'intermédiaire de stations de relevage, compte tenu de la topographie de Val-et-Châtillon.

*Exemple d'opération envisagée : Beau Soleil, Morval Cité de Cirey, Rayeterre*



### OBJECTIF :

Améliorer la collecte en créant un nouveau réseau unitaire. Cette opération reprend les effluents des rues du Beau Soleil, de Morval, de Rayeterre et de la cité Cheneau.

### TRAVAUX :

- Pose d'un réseau unitaire en PVC Ø 315 et 400 sur 1 680 ml environ
- Création d'un ouvrage de surverse
- Création d'une décharge hydraulique
- Reprise de 102 branchements.

## Etudes en cours

Le bureau d'étude JP INGENIERIE va commencer à élaborer des plans plus précis du futur projet en vue d'établir un dossier chiffré des prestations à réaliser.

Des passages caméra sur certaines parties de nos réseaux ont déjà été faits, afin de voir l'état de ces derniers.

Des relevés topographiques, des études de sol et autres devraient être engagées en 2015 afin d'établir le dossier des travaux envisagés et de consultation des entreprises.

Afin de nous aider à monter le dossier financier, le bureau d'étude IDE CONSULTANT, a été mandaté par l'intermédiaire du conseil général pour les 3 communes. Toutes les finances communales ont été disséquées (recettes, dépenses, emprunts, prix de l'eau, créances irrécouvrables...) et différents modèles de répartition du paiement des travaux sur les années à venir expliqués. Cela nous aidera si le projet est accepté par les villages en cause à négocier avec les banques et à répartir le plus équitablement possible les remboursements.

Après établissement définitif du projet et du montant des travaux (subventions par l'Agence de l'eau et le

Conseil général, de 40 à 65 % selon le type de travaux), il faudra consulter les banques pour le financement des opérations.

Il faut préciser que toutes les études réalisées à ce jour et à suivre ont et vont bénéficier de subventions non négligeables de l'Agence de l'eau Rhin/Meuse (70%).

Conclusion : La mise aux normes des réseaux assainissements dont les riverains entendent parler depuis plusieurs années et qui ont fait l'objet de plusieurs questions lors des réunions de quartier va bon train et devrait se concrétiser dans les années à venir. L'année 2015 étant l'année charnière pour ce vaste projet.

En ce qui concerne la réfection des chaussées et trottoirs, ces travaux sont directement liés avec ceux de l'assainissement.

Il serait ridicule et incompréhensible de faire des investigations et des dépenses sur les voiries alors qu'il faudra tout recasser lors de la pose des collecteurs.

L'année 2015 étant l'année charnière pour ce vaste projet.

Des réunions publiques auront lieu en temps voulu afin de bien expliquer les tenants et les aboutissants de cet énorme projet.

## Etude des milieux récepteurs

De plus, une étude sur l'état écologique et le fonctionnement de nos cours d'eau est en réalisation.

Cette étude est directement liée aux travaux de mise en conformité des réseaux assainissements et aux travaux de diminution des risques d'inondation en aval.

Les milieux récepteurs sont les cours d'eaux dans lesquels vont se rejeter les eaux claires parasites (sources) et les eaux usées traitées après travaux.

Après consultation de plusieurs bureaux d'étude pour ce projet, c'est l'entreprise FLUVIAL.IS qui a été retenue pour les communes de **Cirey-sur-Vezouze, Petitmont, Val-et-Châtillon et Frémonville** (cette dernière étant également concernée par cette étude).

En bref,voici ce que prend en compte cette étude :

- Etat général des lieux de la Vezouze et de ses affluents pour proposer un programme d'entretien, de restauration et de renaturation. L'objectif étant de préserver et de valoriser le patrimoine que représentent nos cours d'eaux.
- L'ensablement de certains ouvrages (ponts notamment) en traversée urbaine qui peut poser des problèmes hydrauliques.
- Proposition d'un diagnostic détaillé du secteur puis élaboration d'un programme cohérent et global d'actions pour répondre aux objectifs cités précédemment.

Ces prestations sont actuellement en cours et subventionnées en grande partie par l'Agence de l'eau (le reste sera partagé par les 4 communes suivant les kilomètres de ruisseau concernés ; exemple : 6 Frémonville, 7 Val, 7 Petitmont, 13,5 Cirey).

Thierry CULMET, adjoint aux travaux

# Mise en accessibilité des établissements recevant du public

Suite au retard engendré par les communes quant à la mise aux normes des bâtiments publics, une ordonnance relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, a été présentée lors du conseil des ministres le jeudi 25 septembre 2014 .

Les établissements concernés dans notre commune sont :

- L'école
- La salle des fêtes
- L'agence postale communale
- La mairie
- L'église

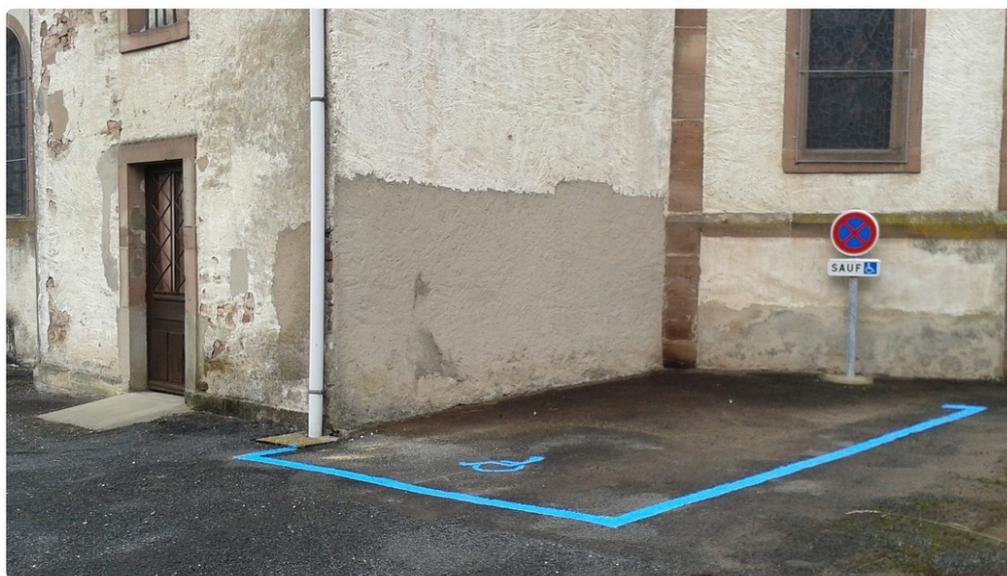
Comme vous avez pu le constater, plusieurs places de parking handicapées ont été matérialisées par nos employés municipaux. Elles se situent à proximité des lieux concernés cités précédemment.

L'obligation de procéder à ces travaux d'accessibilité impacte lourdement les finances des communes malgré les subventions accordées.

**Pour notre commune voici quelques solutions envisagées :**

- Ecole : création d'une rampe au niveau de l'entrée principale
- Salle des fêtes : création d'une rampe en lieu et place de la rampe actuelle dont la pente n'est plus conforme.
- Eglise : un aménagement a été fait au niveau de la porte de la sacristie afin de permettre aux personnes handicapées d'accéder et de participer aux messes depuis le chœur. Et pour accéder à la nef, on portera le fauteuil.
- Voirie : une étude sera menée lors des travaux de réfection des voiries consécutifs aux travaux d'assainissement, pour :
  - Mise en place de bordures surbaissées
  - Mise en place de bandes podotactiles (matérialisation au sol pour non voyants)
  - Mise en place de passages piétons, etc.
- Mairie, poste : les adaptations pour recevoir les personnes handicapées sont très complexes compte tenu de la configuration des lieux. Plusieurs solutions pourraient être envisagées, avec modification complète des locaux, aménagement de rampes dans les garages, etc.... Sur ce bâtiment notamment, il sera nécessaire de faire appel à un bureau d'étude spécialisé pour l'établissement d'un projet et l'engagement des travaux. Ce dernier étudiera également les autres sites compte tenu des normes en vigueur pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Thierry CULMET, adjoint délégué aux travaux.



*Place de stationnement et rampe d'accessibilité pour église. Trois autres places ont été créées : école, salle des fêtes et agence postale/mairie.*

## Travaux communaux

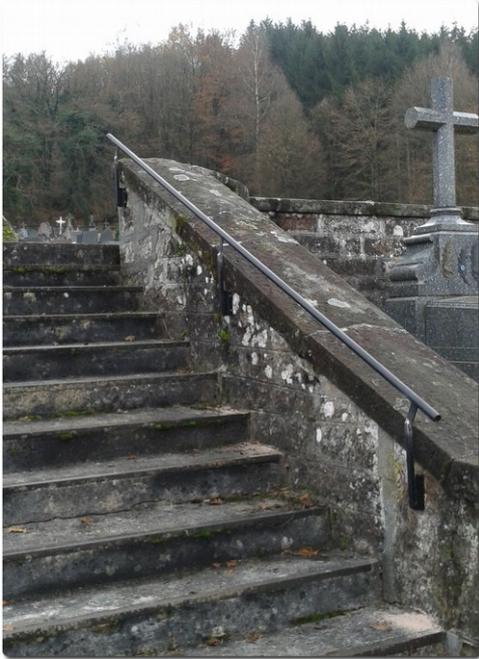
Voici quelques photos des travaux réalisés par nos employés communaux, suite aux différentes demandes lors des visites de quartier, à la mairie et suite aux travaux d'entretien courant.

Il est bon de signaler que nos employés communaux ont passé beaucoup de temps et la commune a dépensé des sommes non négligeables quant aux dégradations de biens publics encore cette année dans la commune. Un peu de civisme et de respect de nos biens seraient fort appréciés par les riverains et les membres du conseil.

Thierry Culmet, Adjoint aux Travaux

De belles réalisations pratiques qui améliorent le cadre de vie. Réalisation de bancs, passerelles...





L'amélioration de l'accessibilité. Ici réalisation et pose d'une rampe d'escalier au cimetière, création de places de stationnement pour handicapés :



L'entretien régulier des bâtiments communaux. Ici de la salle de bains d'un logement, réalisation et pose d'un portail, maçonnerie, réalisation d'un escalier en bois :



↑ avant / après →



L'embellissement du village : massifs ou fontaines fleuris, décoration...



Mais aussi par les travaux de tonte, débroussaillage, nettoyage...



Le tracteur acquis cette année :  
le parc est désormais tondu par nos employés.

L'entretien et la réparation des fontaines, des caniveaux, du réseau d'eau et bien d'autres choses :



L'entretien dans le village, mais pas que : étang, parc, forêt... Ici en prévision : nettoyer le parcours de Bornabois des installations hors d'usage et réaliser une passerelle enjambant le canal.



## Travaux forestiers : Visite instructive de la forêt communale

La gestion d'une forêt communale est un exercice auquel les élus ne sont pas toujours bien préparés. Cette richesse primordiale qu'elle représente engage pleinement leur responsabilité. Pour assurer la pérennité et la qualité des peuplements, la coopération entre élus et forestiers est donc essentielle.

C'est pour cette raison que les

conseillers municipaux, sous la présidence de Josiane Tallotte, maire, ont effectué une matinée découverte de la forêt communale. Dominique FEUGA, agent patrimonial de l'ONF sur le secteur, a guidé cette tournée en forêt et a montré quelques points précis de ce qui est entrepris afin de comprendre les enjeux à relever en-

semble. Interlocuteur privilégié du groupe, le garde forestier a fourni de nombreuses explications riches et variées sur les essences de bois, l'entretien du parcellaire, le dégagement des plantations ou des régénérations naturelles, la prévision de coupes, les prés à gibier, les infrastructures, le système de l'affouage, sans oublier de revenir sur les dégâts et pertes engendrés par la tempête de 1999.

Il a notamment évoqué le document prévisionnel appelé « révision d'aménagement forestier » qui fixe, de 2007 à 2021, les actions à mener en se basant sur une analyse du milieu et des besoins : mesures de protection de la faune, de la flore et des paysages, reconstitution forestière, calendrier des coupes, accueil du public... Ces éclaircissements ont pour objectif de faciliter les décisions à prendre sur le domaine forestier de la commune qui s'élève tout de même à 314 hectares.



Olivier BENA

## Autres travaux réalisés par des entreprises

Eau, assainissement, voirie, électricité, chauffage, bâtiment, travaux forestiers... la commune fait régulièrement appel à des entreprises. Citons notamment, pour cette année : SARL NITTING, Henri Claude, ONF, Frédéric Receveur, Gilbert RECEVEUR, Captage neutralisation...

Dans cette mosaïque : la finalisation de Pont de Morval en début d'année, la reconstruction d'un mur de soutènement de la rue de Châtillon, la réparation de regards avaloirs, le tassement du terrain de foot, la reprise du fossé du cimetière, le terrassement près de la zone artisanale...



## Travaux par d'autres maîtres d'ouvrage

Le Conseil général a commandé la reconstruction du pont de la rue de Badonviller. Retour en images :



## TOUS ENSEMBLE POUR MARIE-ODILE ET SES FILLES

L'équipe de l'émission « Tous ensemble », diffusée sur TF1 chaque samedi et animée par Marc-Emmanuel Dufour, a débarqué à Val-et-Châtillon pour aider une maman et ses filles à réhabiliter leur maison. Son mari, Yves, est décédé subitement alors qu'il avait commencé les travaux.

Dans un élan de solidarité, de générosité et d'entraide, les bénévoles, pour certains venus du village, mais également d'ailleurs, ainsi qu'une trentaine de pros du bâtiment (de Lorraine et d'Alsace) étaient présents au début du chantier et se sont relayés tous les jours pour cette aventure humaine basée sur la solidarité.

Source : L' Est Républicain.

Emission diffusée le 12 avril 2014.

<http://www.tf1.fr/-8398163.html>



## Aire de camping-cars

Chantier entrepris par la communauté de communes de la Haute Vezouze.

Voir l'article sur son inauguration page suivante.



## Inauguration de l'aire de camping-cars

En faveur du développement touristique du secteur du Piémont Vosgien, l'idée d'implantation d'une aire de camping-cars avait germé et avait été évoquée à plusieurs reprises, sur proposition du comité consultatif et de la commission tourisme et présentée lors du débat d'orientation budgétaire de 2011. Près de trois ans plus tard, le projet a pris vie dans le parc communal de Val-et-Châtillon, lieu où se trouvaient jadis les anciennes usines textile et leurs friches aujourd'hui disparues.

L'opération étant chiffrée à plus de 90 000 €, l'ex-Communauté de Communes de la Haute-Vezouze a alors sollicité des subventions en bonne et due forme au commissariat du Massif des Vosges, à la Région Lorraine, au Conseil Général par la DAPRO investissement, à l'Europe sur le programme Leader pour l'aménagement d'une aire de camping-cars.

Samedi 14 juin 2014, vers 11 heures, les représentants des différents partenaires sont arrivés en procession de la place du Maréchal Foch pour se rendre au lieu-dit afin de procéder à son inauguration. Parmi les personnalités officielles



présentes se trouvaient, Mme Véronique Isart, sous-préfète de Lunéville, M. Mathieu Klein, nouveau président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, M. Philippe Arnould, président de la Communauté de Communes du Piémont Vosgien, Mme Josiane Tallotte, conseillère générale du canton de Cirey-sur-Vezouze et maire de Val-et-Châtillon, M. Philippe Colin, président de la communauté de communes du Blâmontois et conseiller général du canton de Blâmont, M. Alain Gé-

rard, ancien conseiller général et maire de la commune de Val-et-Châtillon, M. Bernard Muller, conseiller général et maire de Badonviller, Mme Anne Laybourne, Commissaire à l'aménagement des Vosges, M. Hervé Bertrand, président du Pays du Lunévillois, des maires, adjoints et élus de la communauté de communes du Piémont Vosgien. Invité et présent, le président des camping-caristes de l'Est - <http://www.cccest.com/> - a été le premier à s'installer sur l'une des 6 places de stationnement, pour une durée maximum de quatre jours, mises à disposition pour ses semblables.

Après avoir accueilli les officiels, Mme Tallotte s'est dit fière et heureuse de voir un tel projet aboutir dans sa commune, possédant un cadre naturel exceptionnel. Elle laissa alors la parole à M. Arnould qui a développé de manière magistrale un véritable plaidoyer pour la ruralité. Il a évoqué les quelques étapes qui ont abouti historiquement, géographiquement et naturellement à cette nouvelle ère de tourisme allant des origines des terres marécageuses et hostiles de la cité asséchées par les moines défricheurs de l'époque de l'abbaye



de Bonmoutier, en passant par la création et la présence pendant près de 130 ans de deux usines textile qui ont fait vivre des générations d'hommes et de femmes du secteur (jusqu'à 1000 ouvriers), sans oublier l'idée avant-gardiste d'Alain Gérard et de son conseil municipal de transformer les friches industrielles en un parc verdoyant et paisible il y a près de trente ans. Le président de la communauté de Communes du Piémont Vosgien s'est également félicité du système de péréquation instauré qui permet une meilleure redistribution des ressources afin qu'aucun territoire ne se soit lésé notamment le nôtre qualifié de très pauvre. Le jeune président du Conseil Général, M. Mathieu Klein, mise sur la place stratégique du secteur dans le cadre de la nou-

velle grande région Alsace-Lorraine qui pourrait voir le jour. Il invite les élus à prendre leur bâton de pèlerin et à frapper à la porte des grandes villes comme Nancy, Metz ou Strasbourg, toutes situées à environ une heure de trajet. Bien qu'urbaines, elles ont aussi des avantages à tirer de ce poumon vert qui nous entoure. Il affirme qu'il sera alors un fervent défenseur dans les projets qui pourraient se dessiner à l'avenir. Mme la sous-préfète, représentée de l'Etat, a conclu la séance des discours appelant à garder le cap de l'optimisme en l'avenir, même en ces périodes difficiles. Notre territoire a été le premier qu'elle a visité en arrivant dans la cité cavalière. D'ailleurs, son prédécesseur, M. Alexis Andres, avait assisté à une réunion de commission sur la fu-

ture aire de camping-cars, trois jours seulement après son installation à la tête de la sous-préfecture.

Un vin d'honneur a été servi en plein air afin de terminer la matinée d'inauguration. Ponctué par l'arrivée de l'itinérance musicale de la roulotte du duo « Pays de ma tête », tirée par un imposant cheval, les musiciens ont rehaussé l'événement en y ajoutant un cachet mélodique, atypique et sympathique. L'aire de camping-cars va pouvoir désormais vivre sa première saison et accueillir des visiteurs venus de près ou de loin afin de découvrir ou redécouvrir notre territoire riche en ressources et qualités humaines comme l'a aussi souligné M. Arnould dans son propos.

Olivier BENA.

Crédits photographiques :  
M. et Mme Acrement.



## Les fleurs



Comme chaque année  
Beaucoup ont leurs manches retroussées  
Et parfois nous avons trouvé  
De très belles nouveautés !  
Pour vous donner quelques idées,  
Voici les réalisations remarquées.

***Prix de la propriété fleurie :  
Mme Digniel, rue Jean Mariotte***



***Prix des talus : M. et Mme Chowanski, rue Jean Mariotte***



**Prix des  
plantes  
grimpantes :**

**M. et Mme  
Chowanski, rue  
Beau-Soleil**



**Prix spécial de la coopération : Quartier de Cirey**

*Suggestions*

**Un coin ingrat ?**



**Des piliers ?**

**Un grillage ?**



**Une façade ?**

**Une grille ?**



## Les plantes de guerre

Extrait du livre de François Vernier : « Plantes obsidionales, l'étonnante histoire des plantes propagées par les armées... », éditions Vents d'Est.

Le châtaignier :



La potentille de Norvège :



La potentille droite :



La glycérie striée :



## Les visiteurs de l'été

### *Bivouac pour le centre aéré de Taintrux*

Comme l'affirme la comptine enfantine, les kilomètres, ça use les souliers ! C'est pour cette raison que le centre de loisirs de Taintrux, situé près de Saint-Dié-des-Vosges, a posé sacs à dos et toiles de tente le temps d'une nuit reposante près du terrain de football communal. Composé d'une quinzaine de petits randonneurs et de leurs animatrices, Mélodie et Cassandra, ces derniers ont effectué sur plusieurs jours une portion du GR 533, au balisage rectangle vert, reliant la ville de Belfort à celle de Sarrebourg en passant dans le secteur de Val-et-Châtillon et de Saint-Sauveur.

Afin de reprendre des forces salvatrices au terme de la deuxième étape de leur périple qui les a conduits de Celles-sur-Plaine, ils ont installé leur campement et sont ainsi devenus les hôtes « à la belle étoile » de la commune. Celle-ci avait mis à leur disposition tout le confort sanitaire nécessaire disponible à proximité afin que le groupe de jeunes marcheurs et leurs monos puissent repartir dans la fraîcheur du lendemain matin d'un bon pas pour d'autres aventures vers Saint-Quirin et la récompense finale de tous ces efforts à Center Parcs !



### *Nuit campée pour les scouts*

Alors que débutait en Normandie l'Eurojam 2014 réunissant près de 13 000 guides et scouts venus de vingt pays, une équipe de sept caravelles, appellation donnée aux jeunes filles de 14 à 17 ans des Scouts et Guides de France, a établi son campement le temps d'une nuit à proximité du terrain de football.

Elles appartenaient au groupe d'adolescents, issus d'un jumelage scout entre Erstein et Sélestat en Alsace, qui a effectué son camp d'été à Gogney. C'est à l'occasion du traditionnel track que les héritières de Baden Powell, pleines d'ambitions et de rêves, sont parties à l'aventure et sont arrivées dans la localité au terme d'une marche de vingt kilomètres ! Les autres patrouilles étaient quant à elles en résidence à Harbouey et Parux. Actrices de ce qu'elles vivent par le biais de projets choisis, organisés et construits ensemble, elles ont été hébergées à l'abri dans les vestiaires du club de football mis à leur disposition sous l'œil bienveillant de la municipalité.

Prendre confiance en soi, dans les autres, se dépasser, se lancer des défis jusqu'alors inimaginables sont les valeurs pédagogiques véhiculées pour cette tranche d'âge à travers l'unique goût d'entreprendre de manière solidaire, idéaliste et citoyenne. Fidèles à leur promesse d'engagement et à leur devise, elles étaient "toujours prêtes" le lendemain pour reprendre la route et vivre d'autres expériences notamment en partant à la rencontre des habitants.



*Les sept caravelles et la cheftaine du Val !*

Olivier BENA

## Mini-camp d'été pour l'ACE

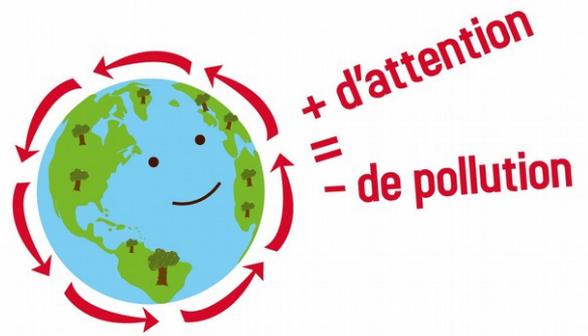
Après Baccarat ou encore Gerbéviller, l'A.C.E. (Action Catholique des Enfants) du secteur du Blâmontois a établi son mini-camp d'été annuel dans la commune des 19 au 22 août derniers. Installés près du stade et sous le préau de l'école Gratien Lorrain, le mouvement a bénéficié de tout le confort sanitaire nécessaire mis à leur disposition par la municipalité.

Les enfants, issus du « club » local se réunissant tout au long de l'année, ont pu inviter des copains ou des cousins afin de vivre une belle expérience autour du thème « plus d'attention = moins de pollution ». Les jeunes sont sensibles à l'environnement dans lequel ils évoluent et sont des observateurs attentifs souvent sévères de nos façons d'habiter la Terre.

C'est ainsi qu'un groupe de 39 enfants, âgés de 6 à 13 ans, a pu être constitué autour de neuf animateurs (souvent d'anciens jeunes ayant fréquenté l'A.C.E.) et de trois cuisiniers de choc, tous bénévoles, dont la responsable Virginie Daudey et l'abbé Pierre Loppinet, curé de la paroisse du Bon Père Fourier des Vosges.

Le fil rouge du mini-camp était le respect de la nature et la lutte contre le gaspillage. Eux-mêmes acteurs de leur séjour, ils ont cohabité avec deux poules, Cosette et Gourmande, et leur ont construit une jolie « maison » avec un panneau « entrée interdite aux Renards » ! Un comble au pays des Renards ! Chaque jour était pesé le poids des débris obtenus à l'issue des repas avec pour but de les réduire au maximum.

Les objectifs de ces moments de vie sont de véhiculer des valeurs d'(éco)citoyenneté, de vivre ensemble et d'entraide, de développement personnel pour soi certes mais aussi surtout tourné vers les autres ou encore de s'investir et de réaliser un projet jusqu'au bout. Des temps de relecture permettaient d'évaluer les actions menées afin d'en retirer toujours un message positif pour évoluer.



À l'ACE, contribuons au changement pour la planète  
[www.ace.asso.fr](http://www.ace.asso.fr)

Logo du thème de l'année de l'ACE

Différentes activités ont été mises en place comme des promenades à la découverte de la nature (insectes, arbres et animaux), des grands jeux, notamment préparés par les enfants, dont un autour de la scierie de Mchet, des petits bricolages (moulin à vent et bateau) ou même une partie de pêche à la Gagère. Des temps libres étaient également investis afin que les petits et grands puissent échanger ensemble autour de projets mais aussi de moments de jeux. L'organisation de la vie quotidienne était assuré par des petits services comme la préparation des repas, la vaisselle, le nettoyage du camp, le montage et le démontage des tentes, ...

Bien que les nuits soient fraîches, une veillée a eu lieu tous les soirs comme la chasse au « dahu » qui vise à partir à la traque de cet animal sauvage imaginaire en forêt dans la pénombre du soir. Une occasion de frissonner davantage ! La présence du prêtre aide à porter des attentions sur les instants de vie et également à faire révéler des choses chez les jeunes. Une célébration finale aura permis de relire et d'offrir tout ce qui a été vécu sur la durée du camp. Que de beaux souvenirs ensuite à partager en famille et entre amis, en attendant la reprise prochaine des activités du « club ».



Olivier BENA

# Nouvelles Activités Périscolaires

Organisés par la commune, les N.A.P. concernent tous les élèves déjà habitués à l'école. 3 séances gratuites, d'1 heure les lundis, mardis et jeudis, à l'école ou dans de son environnement.

Une préparation longue mais avec un conseil compétent. Nous avons fait appel aux associations du territoire. Et nous avons retenu :

- l'offre sportive, environnement et culturelle de Croc Blanc,
- l'offre culturelle de l'école de musique des 2 Com' (chant et percussions),
- et l'offre d'une passionnée de théâtre.

Sur les 38 élèves pouvant participer, 24 inscrits pour la première période et 30 après la Toussaint.

4 enfants participent à 1 atelier, 10 à 2 ateliers et 16 à 3 ateliers par semaine.

## Ecole de musique :

- percussions : Edmond Gignan
- chant : Claude-Anne Damblemont

## Croc Blanc :

- éducation à l'environnement : Mathilde Bigoin
- culture amérindienne (2 ateliers) : Mathilde Bigoin et Elodie Koenig
- tir à l'arc et sarbacane : Mathilde Bigoin

## Théâtre :

- Françoise Huber (à partir de janvier)

Lundi : éducation à l'environnement : 15  
percussions : 6

Mardi : culture amérindienne : 22

Jeudi : tir à l'arc : 15  
chant : 14

## Activités du 1er trimestre

### Education à l'environnement

Animations sur le thème de la peinture végétale, fabrication de leurs propres pinceaux, découverte de l'origine des couleurs.

Peinture avec différentes « plantes » : épinards, pelures d'oignon, curry, curcuma, thé, betterave. Peinture avec du jus de chou rouge et découverte des types de réactions chimiques naturelles qui font varier sa couleur avec de la cendre, du jus de citron, du savon.

Une séance désherbage sur la platebande en papillon avec un jeu sur la croissance des plantes, pourquoi désherbe-t-on et que peut-on faire des herbes qui ont été enlevées du jardin, exemple de valorisation des « mauvaises herbes » avec la dégustation d'une tisane.

Découverte d'empreintes d'animaux et comment les différencier, savoir dans quelle direction l'animal se dirige, du vocabulaire (empreinte, voie, piste...), et où on peut trouver des empreintes idéales (flaques, boue...).

Reconnaissance des types de traces ou d'indices qu'ils peuvent trouver dans la nature. Reconnaissance de chants d'oiseaux communs avec un jeu du bérêt, et ce qu'ils peuvent signifier (séduction, communication simple avec la même espèce, chant de défense du territoire, etc.) Application des connaissances acquises par deux sorties sur le terrain, la première à proximité



de l'école .

Animations sur le thème de Noël en récupération, notamment par la réalisation d'une petite corbeille en prospectus.

### Culture amérindienne

Découverte des animaux que les amérindiens chassaient, des armes de chasse et de guerre et leurs significations. Fabrication d'un attrape rêves.

Atelier de danses traditionnelles amérindiennes et découverte des instruments de musique amérindienne.

Découverte de différents types de coiffes amérindiennes.

Début du projet de fabrication d'un pouf en attrape rêve.



### **Activités sportives**

Les enfants ont été initiés à la pratique du tir à l'arc, comment tirer en toute sécurité, la posture à adopter, comment placer ses mains et son corps.

Ils ont aussi appris à tirer à la sarbacane.



### **Chant**

L'activité musicale se partage en plusieurs séquences, qui englobent un maximum de compétences musicales, adaptées à l'âge des enfants.

Apprentissage de chansons, avec travail sur la justesse des sons et recherche d'une gestuelle adaptée.

Travail sur la pulsation et le rythme, à travers des jeux et des reproductions sonores à l'aide de percussions.

Elaboration de partitions musicales, à l'aide d'un codage de couleurs, et exécutions de ces partitions avec des drums sonores, ou de clochettes multicolores. Développement de l'oreille musicale, grâce à des jeux de reconnaissance sonore, de localisation de sons de l'espace....

Apprentissage du langage musical (lent, rapide, fort, doux...) à travers des jeux et exercices variés.

Fabrication d'objets sonores et petits instruments de musique (Ballons sonores, maracas....)



### **Percussions**

A la découverte du monde de la percussion : la pulsation, le tempo, les nuances, la métrique ...

Apprentissage de rythmes basiques.

Percussions corporelles, Boomwackers, Clapping music.

Pour l'instant tout le monde (élèves, parents et commune) est satisfait des activités proposées et des résultats.

Josiane Tallotte

Marie-Thérèse Gérard

Crédits photos : M. et Mme Acrement, Mme Gérard

# ECOLE GRATIEN LORRAIN

ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

## PERSONNEL:

- Madame MICHEL, Directrice et enseignante de la classe TPS/PS/MS/GS
- Madame THOLANCE, enseignante de la classe CP/CE1
- Monsieur HADOT, enseignant de la classe CE2,CM1,CM2
- Madame Delphine ETIENNE, ATSEM
- Madame Brigitte ROLAND, EVS d'aide à la Direction et aide aux élèves en difficulté.

## EFFECTIFS:

- PS/MS/GS: 4 PS, 4 MS, 4 GS
- CP/CE1 : 7 CP, 11 CE1
- CE2,CM1,CM2: 4 CE2, 3 CM1, 5 CM2

## HORAIRES

- lundi : 8h30-11h45 / 13h30-15h30
- mardi : 8h30-11h45 / 13h30-16h00
- mercredi : 8h30-11h30
- jeudi : 8h30-11h45 / 13h30-15h30
- vendredi : 8h30-11h45 / 13h30-15h00

## PROJET MUSIQUE

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de toutes les classes ont bénéficié d'une découverte de la richesse de l'art musical, et des divers instruments en lien avec l'école de Pettimont.

- Le 10 décembre 2013, les écoliers ont assisté à un spectacle à la Salle des Fêtes, « L'incroyable aventure de Marcelin et Madame Longuevumatu », de Docteur Nino et M.Marcel. Ce spectacle interactif, et proposé par le Réseau de réussite scolaire de Cirey-sur-Vezouze, faisant le tour du monde des différentes cultures et des divers instruments de musique, présenté de manière humoristique, a ravi les enfants.

## REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES

- Stéphanie CHAROLET
- Guylaine AIRAUD
- Aurore CHOWANSKI

## INTERVENANTS ET DISPOSITIFS EN LIEN AVEC L'ECOLE

- Aide Pédagogique Complémentaire: du mardi au jeudi, de 8h à 8h30, consacrée aux élèves en difficulté.
- Accompagnement Educatif (Aide aux devoirs et activités artistiques et sportives): les jeudis, pour les élèves du CP au CM2, ciblés par les enseignants, de 15h30 à 17h, et les vendredis, pour les CP/CE1, de 15h à 16h30.
- Lire et Faire Lire: pour les GS, les vendredis de 15h à 15h45, avec des personnes bénévoles.
- RASED: interventions ponctuelles auprès d'élèves en difficulté.
- Bibliobus: 5 fois par an
- Piscine: les mardis après-midi, de février à juin, à la piscine de Sarrebourg, pour les élèves de CP/CE1.



Le 10 janvier 2014, tous les élèves se sont rendus à Nancy, pour assister à un concert à la Salle Poirel. Les enfants ont écouté la symphonie n°7 en ré mineur de Dvorak, compositeur tchèque, et ont bénéficié des explications des musiciens.

Le projet d'itinérance musicale en lien avec le CAJT.

### Atelier « Percussions Corporelles »

Les élèves, répartis en trois groupes en fonction des âges, ont participé à des ateliers d'initiation aux percussions corporelles, sous l'égide de deux artistes du projet de l'itinérance musicale. Ils ont ensuite pu réinvestir les connaissances acquises le 13 juin, à Cirey, et pendant le spectacle de fin d'année, lors de la kermesse.



Au cours de l'année, différents intervenants sont venus à l'école présenter aux enfants des instruments de musique, et les leur faire essayer. Merci à Emmeline, qui a ravi les jeunes oreilles avec sa flûte.



Le vendredi 13 juin, les enfants sont allés à Cirey-sur-Vezouze, au Camp Amérindien, où ils ont découvert des instruments originaux, fabriqués à partir d'éléments trouvés dans la nature. Ils ont également écouté un mini concert de percussions.

L'après-midi, les élèves de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 sont allés à pied jusqu'à Petitmont, pour construire des instruments de percussion, et assister à diverses animations musicales disséminées dans le village.



## AUTRES SORTIES

Le 10 janvier, après le concert à la salle Poirel, les élèves de CP/CE1 et de CE2/CM1/CM2 sont allés au cinéma CAMEO, pour assister à la projection du film « Sur le chemin de l'école ». L'ensemble des élèves de l'école s'est également rendu à l'Aquarium, pour faire connaissance avec les différents poissons et autres merveilles présentées.



Le 2 Juin 2014, les élèves de TPS/PS/MS/GS et CP/CE1 sont allés au Parc de Sainte Croix. Les enfants ont pu découvrir la faune et la flore locales, et voir évoluer les animaux, tels que les loups ou les cerfs, dans leur habitat naturel. Un repas tiré du sac a permis de redonner des forces à chacun, pour ensuite aller voir les animaux de la ferme, puis assister à un spectacle mêlant les contes et tentant de redonner un meilleur rôle aux loups, ce qui a bien amusé les enfants.

La journée a passé bien vite, et nos petits sont retournés au bus, les yeux pleins de rêve et la tête emplie d'étoiles.



## Classe de mer

L'année scolaire 2013/2014 a vu se concrétiser un projet préparé sur quatre ans: le grand voyage des jeunes élèves de la classe de Monsieur Hadot.

La destination choisie était bien lointaine et du domaine de l'inconnu pour la plupart des enfants: l'île de Noirmoutier!

Ils sont partis, un peu inquiets de quitter leurs parents, mais excités par l'aventure, à 6h du matin, le 23 juin 2014, pour aller prendre la TGV en gare de Louvigny. Ils sont arrivés à Nantes à midi, puis ont pris le bus pour arriver sur l'île de Noirmoutier vers 13h30.

Le temps de s'installer, dans des chambres de quatre filles ou de quatre garçons et de découvrir les installations et le réfectoire, et ils étaient déjà prêts à profiter de leur séjour, malgré une fatigue bien compréhensible.



Tout au long de l'année scolaire, les enfants avaient travaillé sur l'histoire, les particularités et les richesses de l'île et ils ont pu valoriser les connaissances fraîchement acquises, grâce au riche programme concocté par leur enseignant: visite du château de Noirmoutier et de ses expositions, découverte de la dune typique de l'île, pêche à pieds dans l'estran de l'Epine, visite du passage du Gois, et du port de pêche de l'Herbaudière, ainsi que des marais salants, et pratique du char à voile.

Les journées étaient bien remplies, et l'air marin donnait un bel appétit aux enfants, et leur permettait ainsi de bien profiter des petits plats servis au réfectoire, tels que poissons, crustacés et fruits de mer.

Bien sûr, nos jeunes élèves ont pu mettre les pieds dans l'eau, voire même plus, compte tenu de la malice de certaines vagues! Ce fut pour tous un moment inoubliable de joie et de plaisir.

Cependant, il fallait bien rentrer et nous avons quitté Noirmoutier le vendredi 27 juin, à midi, à nouveau en bus jusqu'à Nantes, où le TGV nous attendait pour quitter l'Ouest à 14 heures. Arrivés à Louvigny à 18h30, nous avons ensuite repris un bus jusqu'au Val, où les enfants ont retrouvés leurs parents vers 20h.

Ce séjour a permis aux élèves de découvrir une région totalement différente de la nôtre, et d'acquérir un minimum d'autonomie, particulièrement utile pour les enfants entrants en 6ème en septembre 2014.



## C.C.A.S. – Le goûter des aînés

Comme chaque année, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de Val-et-Châtillon, a réuni tous les aînés de la commune, de plus de 70 ans, pour un après-midi convivial et gourmand à la salle des fêtes. Près de trente-cinq personnes avaient répondu à l'invitation de Madame le Maire, ce samedi 22 février 2014 ; d'autres s'étaient excusées de ne pouvoir être là en raison de leur grand âge, de la maladie ou de la grippe saisonnière qui les frappe.

Dans son mot d'accueil, Madame Josiane TALLOTTE a remercié tous les convives de leur sympathique et fidèle présence, notamment les deux doyens en titre de la commune, à savoir, Madame Simone CHOPINEZ, 95 ans, et Monsieur Hugues MONGEL, 87 ans, tous deux affichant une énergie et une joie de vivre contagieuses ! Ces derniers se sont d'ailleurs vus remettre un petit présent à l'occasion de la nouvelle année. Le maire a également félicité chaleureusement le staff en cuisine et en service qui a œuvré avec brio à la pleine réussite de ce moment



de retrouvailles.

Comme le mois de février rime culinairement avec la Chandeleur, ce sont des crêpes qui étaient proposées à la dégustation le tout bien sûr arrosé de cidre doux afin d'émerveiller les papilles. Mais le goût n'est pas le seul des cinq sens qui a été mis en éveil. Ainsi, vingt-cinq membres de la chorale badonvilloise « Musique à l'Oreille » étaient venus rejoindre l'assistance. Joyeuse et entraînée, la formation dirigée par Anne-Marie SAILLOUR à l'accordéon et Christian HARTZ à la trompette, a emporté les aînés dans un tourbillon musical que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ! De Riquita à la java bleue en passant par les Amants de Saint-Jean ou encore Rossignol de mes amours, c'est un véritable pot-

pourri mélodieux qui a envahi les oreilles, les cœurs mais surtout les lèvres des participants fredonnant quasiment à tue-tête ces ritournelles de leur jeunesse. Plusieurs duos instrumentaux ont ravi les hôtes de la commune par leur qualité de prestation. Des dédicaces ont même été faites par la chorale notamment pour notre doyenne qui a souhaité revivre un instant le temps ému de ses jeunes années à travers la chanson de Charles TRENET.

Comme les bonnes choses ont hélas une fin, mais qu'elles se font aussi et surtout attendre, tous se sont promis de se retrouver pour une nouvelle édition l'année prochaine et chacun s'est souhaité une bonne santé pour 2014 avant de regagner leur foyer et leur vie quotidienne.

Olivier BENA

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

l'aide sociale en faveur des personnes en difficulté, les actions d'animation ou de prévention auprès des personnes âgées, la déclinaison sur le plan communal des campagnes nationales de sensibilisation ou de prévention santé et hygiène.

Instance paritaire regroupant élus et non-élus, le CCAS étudie dans la confidentialité la plus stricte les dossiers qui lui sont confiés, en lien avec le service médico-social de Blâmont.

Présidente du CCAS :

Madame le Maire, TALLOTTE Josiane.

Membres :

*Conseillers municipaux :*

Monsieur DUPRE Jean-Pierre

Madame EHRLÉ Josiane

Monsieur FRAPPART Lionel

Madame GERARD Marie-Thérèse

*Représentant d'associations :*

Mme CORNIBE Yolande

Mme MILLION Bernadette

Mme ANDRE Marie-Thérèse

Madame DUHAUT Marie-José

## Des brioches au bon goût de solidarité

Comme chaque 2ème samedi du mois d'octobre, la commune a participé à l'opération « Brioches de l'amitié », chapeautée par l'AEIM- Adapei 54. C'est ainsi que se sont associés le temps d'une matinée des élus, des membres du C.C.A.S. ou du monde associatif de la localité, afin de sillonner par binôme les rues du village à la rencontre des habitants. L'occasion pour tous était d'allier gourmandise et générosité envers les personnes handicapées intellectuelles. Pour 2014, le bénéfice de cette nouvelle campagne sera affecté au Foyer Occupationnel Arc en Ciel situé à Saint-Nicolas-de-Port, afin d'améliorer l'accueil et le bien-être



des personnes accueillies dans l'établissement. Le bilan dressé est très positif puisque quelques 579,50 € ont été récoltés pour 108 brioches vendues. La Municipalité

tient une nouvelle fois à remercier les fidèles bénévoles de l'action ainsi que les Renards qui n'ont pas hésité à ouvrir chaleureusement leur porte au profit de la solidarité.

## En marche avec les Jeunes Diabétiques de Lorraine

Samedi 12 avril 2014, l'association bachamoise des Familles de Jeunes Diabétiques (A.L.F.J.D.) – « Rencontres du 1er type » a fait escale le temps d'une journée ensoleillée dans notre commune. Le diabète de type 1 est caractérisé par la disparition des cellules productrices d'insuline. Rien de tel qu'un bon bol d'air dans la nature verdoyante du printemps pour faire le plein d'énergie.

Au cours de cette superbe journée, où la bonne humeur était de mise, 37 personnes (21 enfants et 16 adultes) ont arpenté les rues du village, quelques sentiers de forêt et même les roches d'Achiffet. Cette balade leur a permis d'apprécier la beauté du paysage ancrée à travers les différents sites traversés. Quand vint le moment de reprendre des forces après l'effort de la marche, tous se sont rendus à « La Renardière », située à la sortie de la commune, où mets et autres douceurs ont été partagés et dégustés par les participants avec la plus grande convivialité.

Fondée en janvier 2014, l'association a pour objet d'améliorer la qualité de vie des jeunes diabétiques et de leur famille, de favoriser leurs rencontres et les échanges d'expériences avec leurs parents également, d'organiser des réunions d'information, d'aider, de soutenir, d'informer et d'écouter les parents dans les moments qui suivent l'annonce du diagnostic. Elle s'attache aussi à organiser des rencontres entre les responsables d'établissements scolaires et les responsables de Centres d'accueil d'enfants, les parents de jeunes diabétiques, les médecins et infirmières scolaires afin de faciliter et améliorer l'accueil du jeune diabétique. Elle est affiliée à l'association nationale de l'A.J.D. Gageons que cette rencontre sympathique aura été aussi bénéfique et salvatrice afin de redonner à tous un peu le sourire pour poursuivre le combat de la maladie et ses aléas avec encore plus de punch !



Olivier BENA

## 8 mai 2014, 69ème anniversaire de la Victoire à Val-et-Châtillon

Jeudi 8 mai dernier se sont déroulées les traditionnelles cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, quelques jours avant le 70ème anniversaire du Débarquement du 6 juin 1944 et de la Bataille de Normandie, lieu où se tiendront des cérémonies officielles à caractère international, mais aussi quelques mois avant le 70ème anniversaire de la Libération de notre secteur y compris notre localité le 19 novembre 1944.

Les membres du conseil municipal, sous la présidence de Mme Josiane Tallotte, maire de la commune, les membres de la section A.M.C. de Val-et-Châtillon conduits par leur président, M. Pierre Sommier, les anciens combattants, plusieurs porte-drapeaux issus des différentes associations patriotiques locales, une délégation de sapeurs-pompiers, des présidents d'association ou leurs représentants, d'anciens élus municipaux, des habitants de la commune ... se sont réunis sur la place du Maréchal Foch pour se rendre ensuite en cortège jusqu'à l'église Saint Laurent afin d'assister à une



célébration du Souvenir des défunts de la Deuxième Guerre Mondiale et à une prière pour la Paix conduite par quelques paroissiens en l'absence de l'abbé Loppinet, curé de la paroisse, présidant cette même liturgie de la Parole à Badonviller.

A l'issue de l'office religieux s'est tenue la cérémonie au Monument aux Morts en présence de quelques élèves de l'école Gratien Lorrain accompagnés de leurs parents et surtout de leur enseignant, M. Jean-Philippe Hadot, encadrant le groupe d'écoliers. Deux messages officiels ont été délivrés : celui de l'U.F.A.C., lu par le président de

l'A.M.C., M. Pierre Sommier, puis celui du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, M. Kader Arif, lu par Mme Marie-Thérèse Gérard, 1ère adjointe au maire. Les élèves de cycle 3 ont poursuivi par la lecture de quelques quatrains finement choisis de Liberté, un poème de Paul Eluard (1895-1952) écrit en 1942 comme une ode à la liberté, face à l'occupation de la France par l'Allemagne nazie depuis 1940.

<http://www.cndp.fr/poetes-en-resistance/poetes/paul-eluard/liberte/>

Pour terminer, un dépôt de gerbes a été fait par la Commune, l'A.M.C. et deux élèves de l'école qui ont déposé chacun un bouquet sur le Monument aux Morts. L'assistance a ensuite observé une minute de silence en mémoire des victimes militaires et civiles de la 2ème guerre mondiale avant d'entonner l'hymne national, la Marseillaise. Le vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle des fêtes aura permis de clôturer cette matinée riche en commémorations.



Olivier BENA,  
Correspondant Défense  
de la Commune



## Le Père Umbricht raconté pour KTO

En juin dernier, une équipe de télévision, CAT Productions, a posé le temps du dimanche de Pentecôte ses caméras dans la commune afin de réaliser une séquence sur la vie héroïque du Père Umbricht. Olivier BENA, adjoint au maire et historien local, a accueilli l'équipe de tournage dans les différents lieux qui marquent la présence du chanoine honoraire comme l'église où il célébra sa première messe en 1897, et dont il parraina en 1920 une grosse cloche prénommée « Jeanne d'Arc », le monument aux Morts où son nom est gravé dans le marbre parmi les victimes civiles de la deuxième guerre, la rue dédiée en son honneur en 1977 par le maire François ROMARY et son conseil municipal, et bien évidemment le cimetière où il repose depuis le retour de sa dépouille en mai 1947 auprès de ses parents et de quelques membres de sa famille.

Ce documentaire de 52 minutes présentant d'autres portraits d'aumôniers héroïques a été diffusé lundi 10 novembre sur KTO, en lien avec les cérémonies commémoratives de l'Armistice du 11 novembre. On peut le revoir sur internet à cette adresse : <http://val-et-chatillon.com/actualite/b303>

## Cérémonie au « Trou Marmot »

La cérémonie annuelle au cœur de la forêt au lieu-dit du « Trou Marmot » s'est déroulée samedi 21 juin 2014 à 11h, jour anniversaire des faits qui s'y sont déroulés les 20 et 21 juin 1940. En effet, au risque de se faire prendre le drapeau de leur régiment par l'ennemi, ses soldats l'ont brûlé. C'est un signe fort de la résistance qu'ils menaient alors quelques jours après la capitulation et l'appel du Général de Gaulle. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un fragment de la cravate de l'étendard conservé précieusement par l'Amicale des Anciens du 37ème Régiment d'Infanterie et Forteresse et apporté devant la stèle en véritable relique et témoin de ces événements.

En présence d'une délégation de l'Amicale des anciens du 37ème Régiment d'Infanterie et Forteresse conduite par le Colonel Rauch, de Mme Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon et conseillère générale, de M. Philippe ANDRE, ancien maire et nouveau doyen masculin de la



commune, et de son épouse, de M. Olivier BENA, adjoint délégué aux cérémonies patriotiques, de M. Roland DAL MARTELLO, président de l'U.N.A.C.I.T.A., du Colonel Jean ULM et son épouse, des porte-drapeaux des différentes sociétés comme les Moins de Vingt-Ans, le Souvenir Français, les Médaillés Militaires, ... un dépôt de gerbes a été effectué afin que perdure le souvenir. Après les diffé-

rents honneurs rendus en bonne et due forme, les membres de l'Amicale ont entonné la Marche des Soldats de Turenne, résonnant harmonieusement avec la nature et le cadre verdoyant et paisible du site. Un verre de l'amitié et des échanges à bâtons rompus entre les participants a conclu sympathiquement ce moment de recueillement et de mémoire.

Olivier BENA

## Hommage aux fusillés de Maîtrechet, 70 ans après

Les comités du Souvenir Français de Blâmont et de Cirey-sur-Vezouze se sont associés pour une matinée d'hommages à ces victimes le dimanche 12 octobre dernier, 70 ans après jour pour jour, sur les quatre sites de Blâmont (gendarmerie où est apposée une plaque en hommage au Maréchal des Logis-Chef, Jean Coupaye), Cirey-sur-Vezouze (monument F.F.I. en lien avec les deux gendarmes déportés et tués à Dachau, Pierre MATH et Pierre HAXAIRE, et stèle des fusillés) ainsi qu'au monument aux morts de Val-et-Châtillon en lien avec la mémoire de Charles Thomas, enfant du village.

Retour sur les faits : à deux kilomètres de Cirey-sur-Vezouze, sur la route de Bertrambois (RD 993), se dresse au milieu des bois la « stèle des fusillés » qui marque le lieu de l'exécution sommaire, le 14 octobre 1944, des résistants Jean Coupaye, Edouard Morquin, Roger Roger et Charles Thomas, victimes du nazisme. Aujourd'hui, honorer leur mémoire, c'est aussi lever le voile sur les circonstances douloureuses de ces assassinats.

Mai 1944 - La résistance multiplie les attentats contre les militants du Parti Populaire Français (PPF), organe collaborationniste fondée par Jacques Doriot : la « protection » de ces militants sert de prétexte à la création des « Groupes d'action pour la justice sociale » (communément appelés Groupes d'Action du PPF, GAPPF), armés par l'occupant allemand, et qui ont comme autre mission de pourchasser les réfractaires au service du travail obligatoire.

Juin 1944 - Mais très vite, ces groupes deviennent les auxiliaires zélés du Sicherheitsdienst (SD), exerçant leur violence contre les résistants et maquisards. Ainsi, est constitué à Rennes, le 8 juin 1944, un groupe d'une quinzaine d'individus au passé particulièrement



*Un arbre planté par Nicole PAYAN fille de Charles THOMAS*

trouble, et qui s'illustre localement par ses excès criminels.

Août 1944 - Dès le 1er août, les progrès du débarquement allié font comprendre aux GAPPF que le temps de la justice approche. Rennes est libérée le 4 août 1944, mais les collaborateurs ont déjà fui et se regroupent à Paris. C'est ainsi que deux jours avant l'insurrection parisienne, environ deux mille militants du PPF partent le 17 août 1944 précipitamment pour Nancy, puis passent en Allemagne début septembre.

Septembre 1944 - Or, la guerre n'est pas terminée : si certains GAPPF intègrent des unités allemandes dont la Waffen SS, le groupe de Rennes, avec les allemands du SD de la même ville, est renvoyé en France, affecté au château de Châtillon. Tout en commettant à nouveau divers pillages (épicerie Valentin, Café Lorrain de Cirey...), ce groupe va s'acharner à démanteler le réseau local de résistance.

Rapidement, il procède dans les secteurs de Blâmont et Badonviller à une vingtaine d'arrestations, accompagnées de déportations en Allemagne. C'est ainsi qu'à Cirey-sur-Vezouze le maréchal des logis Pierre HAXAIRE (né le 5 avril 1905 à Fraize) et le gendarme

Pierre MATH (né le 30 juillet 1911 à Thaon-les-Vosges) sont arrêtés, puis déportés à Schirmeck avant d'atteindre Dachau le 9 octobre, où ils succomberont en février 1945.

Octobre 1944 - Le 1er octobre, le GAPPF arrête sur dénonciation le responsable du secteur des Forces Françaises de l'Intérieur (Région C - secteur 44), Charles THOMAS (né le 1er mai 1913 à Val-et-Châtillon, ancien sergent du 9ème zouave), à son domicile devant ses enfants, et le conduit au château de Châtillon, siège du SD, où il est torturé.

Le 10 octobre, le maréchal des logis chef Jean COUPAYE (né le 17 décembre 1904, domicilié à Fumay dans les Ardennes), commandant la brigade de gendarmerie de Blâmont (secteur FFI 412), est arrêté à son tour au sortir de la gendarmerie de Blâmont par les mêmes complices du SD, et incarcéré aussi à Châtillon.

Le 14 octobre 1944, ils sont conduits, avec deux autres FFI prisonniers, Edouard MORQUIN (de Domèvre sur Vezouze, né le 14 février 1893 à Jallaucourt), et Roger Marcel ROGER (de Pexonne, né le 3 août 1914 à Baccarat), à proximité de Cirey-sur-Vezouze dans la Forêt de Maîtrechet, où le GAPPF a déjà creusé les fosses.

Ils sont sauvagement assassinés et sommairement ensevelis : les corps ne seront retrouvés qu'après la libération (Jean COUPAYE sera ainsi inhumé à Blâmont le 25 novembre).

Le 18 novembre 1944, les villes de Blâmont et Cirey-sur-Vezouze sont libérées ; après la chute de l'Allemagne nazie, la plupart des criminels français responsables des déportations et meurtres locaux, seront capturés, jugés, et condamnés à la peine capitale fin 1945.

Après un dépôt de gerbes sur les différents lieux de mémoire, les participants aux commémorations se sont rendus en cortège au Monument aux Morts de Val-et-Châtillon. A 11h30, à la sortie de la messe, les personnes présentes ont pu ressentir la solennité de l'événement rehaussé par la présence de vingt portedrapeaux issus des différentes sections et associations patriotiques du secteur. Après un discours prononcé par Olivier BENA, maire-adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et vice-président du Souvenir Français de Cirey, un arbre, symbole de vie, plus précisément un pommier d'ornement a été planté avec la participation de Nicole PAYAN-THOMAS, fille aînée du résistant Charles THOMAS. L'arbre se trouve en face du monument et de la photo de « César », nom de code dans la résistance de Charles THOMAS. Après ce moment empreint d'une grande émotion notamment éprouvée par les membres des familles de ces braves présentes, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes communale afin de clôturer cette matinée de souvenir. A nous le souvenir, à eux l'immortalité !

*Par Olivier BENA, adjoint au maire et correspondant défense de la commune de Val-et-Châtillon, vice-président du Souvenir Français de Cirey,*

*avec de larges extraits des recherches de Thierry Meurant, correspondant défense de la commune de Blâmont.*



### **Allocution au Monument aux Morts en hommage à Charles THOMAS**

Dans le cadre des commémorations organisées par le comité du Souvenir Français, 70 ans après cette ignoble barbarie gratuite, nous rendons hommage aux héros de notre temps qui ont été sauvagement fusillés parce qu'ils ont osé penser différemment et résister contre l'ennemi dans ces moments troubles de l'Histoire de France. Parmi eux se trouve un enfant du village, Charles THOMAS, à qui la commune de Val-et-Châtillon souhaite une fois encore, aujourd'hui, honorer la mémoire.

Charles Thomas est né le 1er mai 1913, rue Molière. Sous le nom de code « César » dans l'Est de la France, il était un des célèbres membres de la Résistance F.F.I.. Avant la seconde Guerre Mondiale, il avait été sergent au 9ème régiment de Zouaves à Fort National en Algérie puis secrétaire de chancellerie à Marseille. Dès la dissolution de l'armée française, il contacta les services du Général de Gaulle, qui le chargèrent du secteur du lieu de son enfance, dirigé à l'époque par le Colonel Gilbert Grandval.

Hélas, le dimanche 1er octobre 1944, il est arrêté à son domicile à Val, rue Jean-Mariotte, en raison de sa résistance contre l'ennemi nazi. Il est torturé plusieurs jours au château de Châtillon, devenu le siège du SD. Quelques jours plus tard, le 14 octobre 1944, Charles Thomas est fusillé avec ses compagnons dans la forêt de Maîtrechet. Leurs corps ne recevront de dignes sépultures qu'après la Libération du secteur un bon mois après cette ignominie.

Il recevra de nombreuses décorations à titre posthume :

- Croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent et palme de bronze (remise à Baccarat en 1945 à son fils aîné, par le colonel Gilbert Grandval, haut-commissaire de France en Sarre.
- Chevalier de la Légion d'honneur (remise ici même le 14 juillet 1950 à son fils aîné par le colonel Gouze de Saint-Martin.
- Médaille de la Résistance pour honorer son action héroïque.

Afin d'honorer sa mémoire une plaque de marbre a été apposée sur le monument aux Morts devant nous avec ce texte gravé dans l'éternité : "À notre camarade et chef dans la Résistance - Charles Thomas - Torturé et fusillé par la Gestapo le 14 octobre 1944 - Les hommes de sa Trentaine F.F.I. de Val-et-Châtillon, sauvés par son silence héroïque - Ses chefs et frères d'armes F.F.I. du secteur de Blâmont-Cirey - En témoignage de fidèle reconnaissance". Son gendre, le général Joseph Plantevin dévoila une plaque sur la façade de sa maison natale afin de se rappeler de cet événement.

Aujourd'hui encore, 70 ans après, nous nous souvenons de lui. Dans quelques instants sera planté un arbre, un pommier. C'est un signe symbolique et fort que nous accomplissons.

L'arbre est le roi du règne végétal et incarne le mieux le lien entre le monde où habitent la divinité et le monde inférieur. Il se veut être un ascenseur qui relie le ciel et la terre, le visible et l'Invisible. Il est pour l'homme le symbole de la grandeur, de la longévité, de la vie et du temps qui passe au travers des saisons. L'arbre est un modèle de perfection, d'harmonie et de paix. Par son fruit, il est porteur du message de la nature qu'est la fécondité. Pussions-nous être des témoins de sa croissance et des fruits de paix qu'il donnera à l'image de la vie martyre de Charles Thomas offert en sacrifice pour la Liberté, la justice et la Vie. A nous le souvenir à lui l'immortalité.

## 11 novembre 2014 : Commémoration de l'Armistice sur fond d'hommage au baron Jean de Klopstein

A l'occasion du 96<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Municipalité a souhaité rendre hommage au baron Jean de Klopstein, tué par une balle ennemie, au château de Châtillon, il y a 100 ans, le 17 novembre 1914 (voir biographie page ...), en écho à l'hommage rendu aux « enfants du Val » morts durant la Grande Guerre.

En présence des forces vives de la commune et de nombreux habitants, la petite cérémonie émouvante et historique a eu lieu sous un soleil d'hiver radieux. Parmi les personnalités se trouvaient le comte Fernand de Bellescize et son épouse, née Hélène de Klopstein, sœur aînée et représentante du baron de Klopstein. La famille de Klopstein s'est réjouie de cet événement et du devoir de mémoire accompli envers leur arrière-grand-oncle. Sous la présidence de Mme Josiane Tallotte, maire et conseillère générale, la nouvelle plaque indiquant le square Jean de Klopstein a été dévoilée après un rappel biographique de celui qui n'avait pas hésité à ravitailler la population communale en pommes de terre durant les premières semaines de la guerre.

Puis, le cortège s'est dirigé vers le square prenant place autour du Monument aux Morts avec en tête



*Mme Hélène de BELLESCIZE, née de KLOPSTEIN, aux côtés de Mme Josiane TALLOTTE et M. Olivier BENA*

quatre porte-drapeaux, dont celui de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, suivis des membres du conseil municipal, des pompiers, des représentants des associations locales, des écoliers, ainsi que de la population.

M. Philippe André, ancien maire et doyen de la commune, accompagné de son épouse, de même que Mme Catherine Antoni, Inspectrice de l'Education Nationale en poste à Lunéville et son époux, ont également participé à la cérémonie. Cette dernière a été rehaussée par la présence fidèle des élèves de cycle 3 de l'école Gratien Lorrain accompagnés par leur enseignant, M. Jean-Philippe Hadot. Les écoliers ont lu, tour à tour, une partie du

texte en hommage à « Ceux de 14 » qu'ils avaient eux-mêmes rédigés pour l'occasion (voir texte page suivante). M. Pierre Sommier, président de l'A.M.C., a ensuite lu le message de l'U.N.A.C.V.G. et Mme Marie-Thérèse Gérard, 1<sup>ère</sup> maire-adjointe, celui de M. Kader Arif, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire, auprès du ministre de la Défense. Après l'appel des noms des victimes tuées au champ d'honneur et le dépôt de gerbes, une minute de silence a été observée, suivie immédiatement par l'interprétation *a capella* par les élèves de la Marseillaise, soutenue par les voix de l'assistance.

De retour à la salle des fêtes, Mme Tallotte a prononcé quelques mots notamment orientés vers la jeunesse et vers leur investissement constant chaque année au Monument aux Morts. Elle a également remercié toutes les personnes qui de près ou de loin se sont associées afin de faire de cette commémoration une réussite pleine de dignité et de recueillement. Elle a ensuite invité chacune et chacun à partager du vin d'honneur offert par la commune.

Olivier BENA



## Hommage au baron Jean de Klopstein

Il y a 100 ans jour pour jour, aux prémices de la Grande Guerre, le 17 novembre 1914, disparaissait tragiquement le baron Jean de Klopstein, frappé mortellement par une balle prussienne. Quelques jours avant ce tragique événement, Val-et-Châtillon était repris par les Français. M. de Klopstein logeait chez lui quelques officiers et il se trouvait avec l'un d'eux, au balcon de sa demeure du château de Châtillon, lorsque survint une patrouille allemande qui, au passage, déchargea sur eux ses armes. L'officier ne fut pas atteint, mais M. de Klopstein, lui, le fut d'une balle au front et tomba foudroyé.

Fils du baron Louis-Alexandre de Klopstein, qui mourra de manière tragique lors d'une partie de chasse, et de Victoire-Gabrielle Lefevre de Luxémont, Jean de Klopstein naît le 21 janvier 1853 à Luxémont-et-Villette dans la Marne. Il est ensuite élève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et devient chef d'escadrons de cavalerie au 6<sup>ème</sup> régiment de Dragons.

Le 18 avril 1883, il épouse à Paris Cécile Jard-Panvilliers, dernière du nom. Le couple reste malheureusement sans descendance. La famille de la baronne a acquis ses lettres de noblesse par fidélité à l'Empereur en 1813. Par décret, le 30 décembre 1895, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le 3 juillet 1898, il est élu, pour la première fois, membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle pour le canton de Cirey-sur-Vezouze. Réélu en 1913, il aurait dû exercer son mandat, jusqu'en 1919. Lors de la première session du Conseil Général de 1915 qui a lieu le 23 août, le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Miman, et M. Lebrun, qui deviendra président de la République, feront l'éloge funèbre du valeureux homme.

En décembre 1899, il annonce qu'il fait don à la commune d'un terrain en nature de jardin, situé au lieu-dit "Bon-Moutier", devant l'église et d'une contenance de 12a9ca. Le conseil municipal accepte ce cadeau sans contrepartie et y voit là la création d'une place publique aux abords de l'église très utile et embellissant le village.



Il fait son entrée au conseil municipal en mai 1900, perpétuant ainsi une tradition familiale datant de 1829, mais ne brigue cependant pas le poste de maire. En décembre, le baron Jean de Klopstein informe ses collègues élus qu'il achèvera à ses frais l'établissement et la décoration de la place de l'église. Profondément remercié, l'assemblée décide que cet endroit portera désormais le nom de place de "Châtillon".

Depuis, en 1922, le Monument aux Morts dédié aux enfants du Val morts pour la Patrie y a été érigé et le lieu a été nommé « square de Jean de Klopstein » en hommage posthume à son généreux donateur. Son nom est d'ailleurs gravé dans l'éternité de la pierre.

Au cours de l'hiver 1900-1901, il se rendra à plusieurs reprises en Allemagne pour y chasser.

En 1901, il soutient par l'apport de capitaux la création par le maire, René Veillon, de la Société Cotonnière Lorraine. Fin mai 1903, le premier magistrat est suspendu de ses fonctions car il a témoigné de sa sympathie à Mgr l'évêque, dans une époque où l'anticléricalisme est à son paroxysme.

En août 1903, M. Veillon obtient certes le plus de voix mais il demeure inéligible. C'est ainsi que le choix se porte sur le baron Jean de Klopstein devenant maire de la commune de Val-et-Châtillon. L'intérim sera de courte durée puisque les nouvelles élections municipales de mai 1904 permettront à René Veillon de retrouver son fauteuil de maire.

En août 1913, le châtelain de Châtillon fait part d'un projet de chemin de fer à voie étroite reliant Cirey à Badonviller en passant par Val-et-Châtillon et financé à grande partie par le département. La réalisation de cette voie ferrée sera abandonnée en raison du bruit des bottes qui se fait entendre.

Aujourd'hui, 100 ans après, la commune de Val-et-Châtillon rend hommage à l'un de ses bienfaiteurs. Au-delà de la figure politique et militaire qu'il représentait, il symbolise par sa disparition tragique au tout début de la Grande Guerre, le visage de toutes les victimes civiles et militaires de celle qui devait être la der des ders.

Olivier BENA

## Lettre aux enfants du Val, morts pour la patrie

*Chers poilus,*

*Nous sommes la classe de CE2/CM1/CM2 de Val-et-Châtillon. Si nous vous écrivons, c'est parce que nous allons commémorer les 100 ans du début de la première guerre mondiale.*

*Vous vous êtes battus pour nous jusqu'au 11 novembre 1918. Ce jour-là, les Allemands ont capitulé et l'Armistice a été signé. Vous avez gagné la guerre mais il y a eu dix millions de morts et beaucoup de maisons détruites.*

*Dans les tranchées, vous avez beaucoup souffert. Par exemple, il y avait des rats qui amenaient des maladies. Tous les jours, vous faisiez les corvées : rapporter des caisses de vivres, de munitions, entretenir les tranchées, ramasser les soldats morts au combat.*

*Les tranchées étaient très étroites. Vous ne dormiez pas sur un lit mais par terre ou sur de la paille. Vous gardiez les mêmes vêtements longtemps et vous ne vous laviez presque jamais.*

*Pour vous occuper, vous jouiez aux cartes, fabriquiez des bagues en aluminium, de la poterie. Vous avez écrit de nombreuses lettres et, grâce à elles, nous avons appris ce que vous avez vécu.*

*Après la guerre, un monument aux morts a été construit pour commémorer la fin de la première guerre mondiale, se rappeler vos noms et pour ne plus jamais vivre ça.*

*Aujourd'hui, le 11 novembre 2014, cela fait 100 ans que cette guerre a commencé. En ce moment, nous sommes devant le monument aux morts. Nous vous disons « MERCI » pour vous êtes sacrifiés pour notre pays, pour notre liberté. Nous vous offrons notre reconnaissance éternelle.*

*Les enfants du Val*

## Il y a 70 ans, Val-et-Châtillon était libéré

Le texte suivant s'appuie et reproduit des passages du *Bulletin municipal de Val-et-Châtillon, 1994.*, et de *Val-et-Châtillon, son passé, ses gens* – Roger CORNIBE

La guerre éclate le 3 septembre 1939 au lendemain de l'invasion de la Pologne par l'armée nazie. Notre village qui avait déjà beaucoup souffert lors du premier conflit mondial, s'apprête à vivre des jours tout aussi difficiles. Pendant les quelques mois de ce que l'on a ensuite appelé la « Drôle de guerre », rien ou presque ne se passe. Les forces vives du village sont mobilisées dans l'attente d'un départ imminent à la guerre.

La guerre commence réellement le 10 mai 1940 lors de l'agression allemande contre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Franchissant et laminant ces pays, c'est ainsi que débute la Campagne de France qui voit la capitulation de la France. Les Nazis sont à Paris le 14 juin. C'est ainsi que tous les hommes valides âgés de 18 à 60 ans sont mobilisés pour se rendre à Dijon. Beaucoup partent par leur propre moyen.

Le village ne reste pas bien longtemps libre puisque les Allemands l'envahissent comme de nombreuses communes le 20 juin 1940. Ils n'y restent que peu de temps avant de rejoindre Cirey. Déjà cinq civils sont faits prisonniers et envoyés en Allemagne.

La fin 1940 voit l'arrivée des premières cartes d'alimentation pour le pain. Dès l'été 1941, la fumée des cheminées et le crépitement des machines des usines reprennent. N'étant pas épargné non plus, le château de Châtillon est occupé par l'unité S.S. 20 275 H de la Gestapo. En février 1943, des prisonniers de guerre reviennent au village. Leur captivité les a diminués physiquement.

Les Allemands n'ont pas trop stationné dans la commune même si certains foyers ont dû accepter la présence de soldats dans leur maison. Sur le mur des façades, se trouvait un écriteau où était inscrit

un nombre signifiant la quantité d'Allemands présents dans ladite maison.

En juin 1944, les alliés américains débarquent en Normandie. On espère une possible libération de la France. Dès septembre, sentant les positions américaines se rapprocher de notre secteur, les Allemands quittent Cirey. Les alliés vont stationner plusieurs semaines près de Lunéville. Ceci entraîne le retour des Allemands au village qui y installent un état-major dont la tâche principale est la traque des résistants.

Début septembre 1944, une rafle de civils a lieu à Pexonne et à Neufmaisons. Entourés des troupes allemandes, cette vingtaine de prisonniers de guerre ont traversé le Val et sont passés notamment dans la Grande Rue. Ils ont été envoyés ensuite dans des camps de concentration. Certains ont survécu mais d'autres n'en sont jamais revenus.

Afin de réduire à néant les positions stratégiques allemandes, l'aviation alliée survole les environs et effectue des bombardements. Le 22 septembre 1944, le carrefour de la rue Rayeterre et celle de Cirey est visé. L'immeuble de M. Camille Romary est détruit, entraînant la mort du jeune Roger Lauber. Une autre bombe tombée derrière l'église tue Mme Parmentier.

Début octobre 1944, la libération est imminente. L'espoir est ressenti et porté par les résistants et le maquis. Sentant la guerre leur échapper, les Allemands deviennent de plus en plus cruels. M. Joseph Cayet est fait prisonnier et conduit à Dachau pour avoir ravitaillé en denrées le maquis. Il n'en reviendra pas. A son tour, M. Charles Thomas sera arrêté et fusillé avec trois compagnons de Résistance dans le bois de Cirey le 14 octobre 1944.

Les Alliées progressent rapidement en novembre 1944 sous l'impulsion du Général Leclerc et de la 2ème D.B. Notre Val est libéré le 19 novembre 1944 après plus de cinq ans de guerre. Il n'existe aucune source écrite évoquant cette journée. Heureusement, il demeure des souvenirs et des témoignages locaux.

Quelques souvenirs de la Libération du Val :

Roland Dardaine qui avait 15 ans en 1944 raconte :

*« Le 19 novembre 1944, le Val était libéré de l'occupant nazi. Les témoins de cette époque se souviennent parfaitement de cette radieuse journée qui marquait la fin de plus de quatre ans d'asservissement. Deux mois auparavant, le front s'était stabilisé à une trentaine de kilomètres de chez nous. C'est à partir de ce moment là seulement que les troupes allemandes se sont manifestées. Leur présence massive nous valut d'ailleurs, le 22 septembre 1944, une attaque aérienne avec un lâcher de 6 bombes, dont deux visaient et rataient le pont de Charampont au Bajou : pas de victimes mais un impressionnant cratère de 8 mètres de diamètre dans le jardin de la famille Vouaux et pour moi la peur de ma vie !. Je me trouvais en effet sur la route à 50 mètres de là, courant gagner la cave de la maison Wentzel (ancienne maison de l'ONF) lorsque le souffle de l'explosion me projeta à plusieurs mètres sous une pluie de décombres. Si je m'en suis tiré sans la moindre égratignure, ce fut par miracle. Deux autres bombes destinées au carrefour de la place de l'église manquaient également leur cible mais, en explosant sur le rocher au-dessus de l'entrée de la rue de Châtillon tuaient Madame Camille Parmentier.*

Les deux dernières bombes lâchées touchaient de plein fouet et détruisaient totalement les maisons Blaise et Romary au carrefour des rues de Cirey, Rayeterre et de Morval, tuant le jeune Roger Lauber. Au total, une chance incroyable qu'il n'y ait pas eu plus de victimes si l'on exclut quelques blessés légers. L'Etat Major allemand qui occupait le village déménageait aussitôt au grand soulagement de tous.

Pendant ces deux mois d'attente, durant lesquels les alliées regroupaient leurs forces, les gens du Val – et d'ailleurs – ont beaucoup souffert : restrictions alimentaires, réquisition (TSF, vélos, ...), exactions de la milice française abjecte et très active. Aussi, est-ce avec joie que fut accueillie la nouvelle de la reprise de l'offensive de nos troupes.

Le 18 novembre, celles-ci étaient à Badonviller et, en soirée, arrivaient à Petitmont où un engin antichar allemand embusqué à l'entrée du village causait de sérieuses pertes à la colonne de blindés de la Division Leclerc qui descendait du « Bon Père ». Dans un des chars touchés, deux frères jumeaux trouvèrent malheureusement la mort.

Pendant cette journée, le Val subissait un violent bombardement d'artillerie qui, par chance encore et en raison de la dispersion de

l'habitat, ne touchait que peu de maisons et ne fit qu'une victime, Madame Marguerite Lorrain dans la rue du Beau Soleil, tuée par un des éclats d'obus qui traversèrent sa porte.

Les derniers allemands, pour la plupart des troupes de réserve comprenant de très jeunes gens (des gamins de 16 ans à peine) et des vétérans quittaient définitivement le pays pour ne plus y revenir.

La nuit fut calme pour les habitants terrés dans les caves et les abris en s'attendant au pire pour la journée du lendemain. Or, ce dimanche 19 novembre, à l'aube d'un jour qui s'annonçait plein de soleil, les premiers éclaireurs de la 2ème D.B. venant de Petitmont à travers le Bornabois, arrivaient simultanément aux cités du Moulin et de Nitra où ils étaient accueillis avec la joie que l'on devine. Nos braves soldats eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux civils que la guerre n'était pas finie et qu'ils devaient rentrer dans leurs abris. Peine perdue ! Fort heureusement, les Allemands étaient bien partis et une heure plus tard, un détachement de chars libérateurs faisait son entrée dans le Val en liesse.

*C'était enfin la Libération !* ».

Roland Dardaine confie encore quelques anecdotes de cette époque

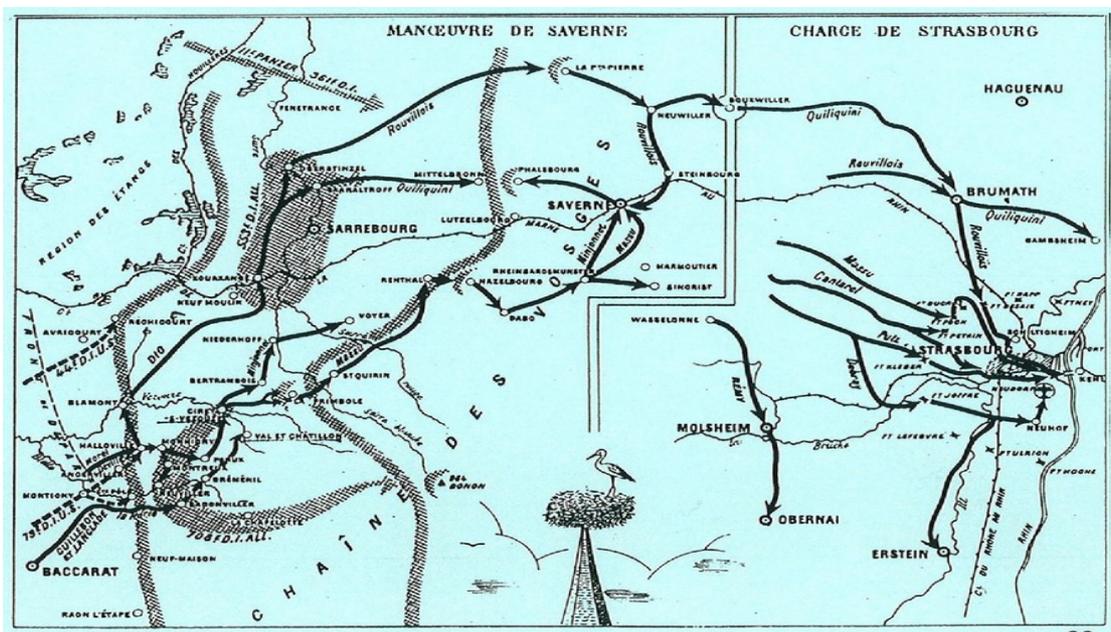
de guerre :

« Lors du bombardement, Madame Bienfait dut la vie ... à son amour pour le café. Elle quitta en effet sa vaisselle pour boire une deuxième tasse de ce nectar (obtenu en troquant du lait ou des œufs) quelques minutes avant qu'un obus frappe la façade de sa maison tournée vers Petitmont, juste au-dessus de l'évier ! Elle s'en tira avec quelques côtes cassées et des égratignures. Mais très choquée, elle se traîna couverte de gravats jusque devant de sa maison. »

Fernand Masson, ajoute ... :

« Lors de l'entrée des troupes libératrices dans la Grande Rue, côté Nitra, celles-ci rencontrèrent un habitant : Monsieur Gustave Blaise. Un des soldats lui demanda de porter le message selon lequel tous les habitants devaient impérieusement rester dans leur maison, à l'abri. Ce message, transmis de porte en porte, eut le résultat inverse de celui escompté : tout le monde sortit, au mépris du danger, pour acclamer les libérateurs. Il n'y eut heureusement aucune conséquence dramatique. ».

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le Val est meurtri et la situation économique du commun est catastrophique essentiellement due à l'activité au ralenti des deux usines.



Olivier BENA

## La Municipalité aux petits soins pour les associations

A l'occasion du renouvellement du Conseil Municipal, les élus et les différentes sociétés ayant leur siège social dans la commune ou y organisant des activités se sont retrouvés autour de la table, le 7 mai dernier. Sous la présidence de Josiane Tallotte, les responsables associatifs ou leurs représentants ont pu échanger le temps d'une soirée afin de se présenter et d'égrainer les différents objectifs



conduits à travers les activités aussi riches que variées qui composent le tissu associatif de la localité. Cela a également permis de mettre à jour diverses informations utiles notamment concernant les devoirs et droits offerts aux associations et demandés par la municipalité. Un point sur la communication a été ajouté afin de préciser des éléments essentiels pour valoriser et renforcer la visibilité des actions. L'idée d'une journée « forum des associations » a été lancée afin que ces dernières puissent présenter et exposer leur vitalité et leur dynamisme à partir d'un programme établi. Chaque société a pu aussi s'exprimer afin de faire savoir quels sont leurs difficultés, leurs besoins et leurs demandes en vue de mener à bien leurs projets.

Une seconde réunion s'est tenue le 8 octobre à la salle des fêtes, entre les élus et, cette fois-ci, les associations occupant un local communal à titre gracieux ou en en demandant un. Les N.A.P. en route, il restait à répartir quelques locaux et à harmoniser les horaires et les jours d'occupation.

Toutes les entités associatives étaient présentes : la JS Val, l'APE, le Club Canin, les Gas du Val Cross, Familles Rurales, l'A.C.C.A., la Fanfare du Val, la MPT, Croc Blanc ou encore Mémoires du textile. Après un mot d'accueil, la parole a été donnée à chacun pour exprimer remarques, envies ou suggestions...

Le débat s'est ensuite centré sur l'ordre du jour. Le musée occupe depuis sa fondation une partie des bureaux de la Cotonnière. L'A.C.C.A., fraîchement rapatriée, s'est dite enchantée de la "cabane des chasseurs" qu'elle a créée dans le grand garage, à côté des engins agricoles et du club des voiliers. Le Club Canin, après arrangement avec le club de voiliers de Pierre-Percée (cession de deux pièces louées, merci la coopération entre associations !) accueille ses adhérents à l'abri; les chiens sont entraînés sur deux terrains contigus, depuis que le club a fini de grillager l'espace, de ratisser, de nettoyer les abords.

Familles Rurales prend ses quartiers à la buvette pour le club scrabble, la gymnastique, les activités récréatives, depuis le départ des "anciennes écoles".

Les Gars du Val Cross sont hébergés en haut du Belvédère dans le Parc.

La JS Val, football oblige, se trouve dans les deux salles sous l'école, près des douches et du terrain du sport. Ces lieux sont occupés deux heures par semaine (sur une salle) par les ateliers de musique et deux autres soirs par la fanfare (une salle) qui va faire quelques essais d'horaires.

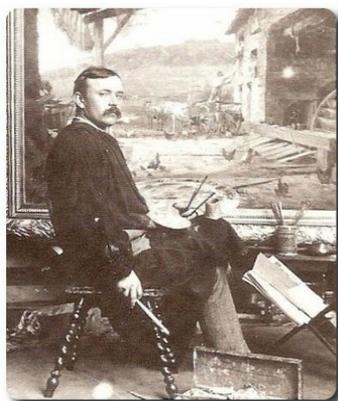
La section informatique occupe la salle informatique aux écoles.

D'un commun accord la M.P.T. utilise dorénavant la salle sous la scène (ex-Restos du Cœur) et l'A.P.E s'est installée dans l'ex-salle de l'assistance sociale.

L'entretien des locaux prêtés aux associations est assuré par eux-mêmes (ménage surtout, la commune s'occupe du reste).

Olivier BENA

## Les Amis d'Alfred Renaudin



En cette année 2014, l'association « Les Amis d'Alfred Renaudin » a soufflé sa 3ème bougie et a organisé différentes manifestations autour de l'artiste-peintre dont elle honore la mémoire, 70 ans après son décès survenu le 7 novembre 1944 à Fontannes en Haute-Loire.

L'association compte actuellement 63 membres. L'adhésion annuelle est fixée à 10 €. Il est rappelé que les conférences sont gratuites et ouvertes à tous, même aux non-adhérents. Il s'agit par ce biais de promouvoir l'art et la culture populaire dans notre secteur éloigné des musées et autres expositions. N'hésitez pas à vous joindre à nos assemblées, vous y serez toujours les bienvenus ! De vifs remerciements doivent être adressés à la Municipalité pour son soutien constant par la subvention attribuée mais aussi par le prêt de salles communales.



*Eric Freysselinard, bisaïeul d'Albert Lebrun*

**8 février : « Albert Lebrun, dernier Président de la 3ème République » par Eric Freysselinard :**

C'est à la salle des fêtes de Cirey-sur-Vezouze que, conjointement avec « Loisir et Culture – médiathèque de Cirey », l'association a eu le grand honneur de recevoir M. Eric Freysselinard, ancien préfet de Haute-Saône et de l'Aude, et actuellement maître de stage à l'E.N.A. à Strasbourg. Ce dernier est également l'arrière-petit-fils du Président Albert Lebrun à qui il a consacré son dernier ouvrage, au titre éponyme à la remarquable conférence qu'il a donnée devant une cinquantaine d'auditeurs.

Pendant plus d'une heure, il a retracé de manière succincte mais très précise les grandes étapes de la vie de l'homme d'Etat: de son enfance en Lorraine à Mercy-le-Haut à l'accession suprême à la Présidence de la République. Albert Lebrun apparaît comme un témoin de l'ascension sociale et méritocratique développée au cours de la 3ème République. A l'issue de sa communication passionnante, M. Freysselinard a dédié son livre laissant le temps aux auditeurs d'échanger avec lui quelques mots et confidences.

Rappelons que le Président Lebrun commanda à Renaudin une série de tableaux pour sa propriété à Mercy-le-Haut. Ravi, il achètera également une toile représentant la maison natale à Chamagne du peintre Claude Gellée. Par décret du 31 juillet 1934, Renaudin est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

**12 avril : « Nancy, ville de l'Art Nouveau » par Jean Ulm**



*Jean Ulm, guide touristique d'une visite virtuelle de Nancy autour de l'Art Nouveau.*

Une conférence-diaporama sur le thème, « Nancy, ville de l'Art Nouveau », a été présentée par Jean Ulm. Titulaire du diplôme national de guide-conférencier, ce dernier a officié également pour la ville de Nancy et le musée de Sarrebourg. A l'aide de diapositives réalisées par ses soins, M. Ulm a captivé l'auditoire en évoquant de manière magistrale ce grand mouvement artistique de la fin du 19ème et du début du 20ème siècle.

Le conférencier a offert une véritable visite touristique virtuelle de la cité ducale montrant quelques-uns des bâtiments recensés notamment la villa Majorelle, le quartier de Saurupt et ses villas, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, ... L'orateur s'est aussi attaché à montrer quelques détails et éléments à connaître et à découvrir ensuite sur place. Enfin, il a développé succinctement à travers quelques illustrations de leur art, les grands noms associés au mouvement : Gallé, Daum, Majorelle, Vallin, Friant et beaucoup d'autres tout aussi reconnus et célèbres.



*Le Conseil d'Administration au cours de l'assemblée générale.*

### **12 avril : assemblée générale ordinaire**

A l'issue de la conférence-diaporama, l'association a tenu son assemblée générale ordinaire sous la présidence d'Olivier Béna en présence de Philippe Arnould, président de la Communautés de Communes du Piémont Vosgien et de Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon et surtout vice-présidente de l'association.

Après un moment de silence en mémoire de Geneviève Malgras, parente éloignée de Mme Albert Malgras qui aida Renaudin à ses débuts, et du docteur Philippe Vignancour, maire-conseiller général de Fontannes, le rapport moral de l'année 2013, composé de conférences, de visites ou de présences à des manifestations en extérieur, a été égrainé.

La recherche de nouveaux tableaux de l'artiste-peintre, les contacts réguliers avec les hôtels de vente, les musées ou les propriétaires d'œuvres constituent également une part non visible mais très chronophage des objectifs de l'association. La perspective de l'édition d'un livre hommage et d'une exposition regroupant des peintures grandeur nature sont au cœur même de l'existence de l'association.

Le rapport financier à quant à lui démontré la saine gestion comptable. Le Conseil d'Administration a été élu pour deux ans et se compose ainsi : Olivier Béna, président, Josiane Tallotte, vice-présidente, Josiane Ehrlé, trésorière, Henri Hard, secrétaire, Marie-Jeanne Ohlsson, Denis-Joël Ohlsson, Jean-Luc Michel et Michel Godard, membres. Au cours de leur intervention, les élus ont salué unanimement les actions bénéfiques de l'association notamment autour de l'organisation d'événements culturels sur le territoire.

### **25 avril : « Les artistes lorrains dans la Grande Guerre », 1ère partie par Robert Florentin**



*Robert Florentin, passionné et fin connaisseur des artistes lorrains.*

C'est dans le cadre du projet autour du Centenaire de la Grande Guerre en lien avec la « Maison des Savoirs et de la Formation » du territoire, que Les Amis d'Alfred Renaudin ont reçu Robert Florentin, professeur honoraire et passionné par l'art lorrain, venu raconter la Grande Guerre, de 1914 à avril 1915, sur notre secteur à travers le coup de pinceau de quelques artistes lorrains.

En près de deux heures, à l'aide d'un diaporama richement illustré en reproductions d'œuvres ou encore sonorisé par des extraits de morceaux de musique militaire, le conférencier a magistralement bluffé l'auditoire très attentif devant une telle érudition. Afin d'apporter une touche plus locale à son propos, il s'est notamment attaché à évoquer les lieux comme Badonviller, Gerbéviller la martyre, le Léomont, Baccarat, Manonviller, Donjevin ou encore le Grand Couronné et Nancy, alors capitale de l'Est de la France.

De très nombreuses anecdotes sont aussi venues agrémenter son récit autour de la vie des artistes et de leur engagement durant le conflit. Ils sont les premiers à témoigner dans leurs œuvres des désastres humains et matériels engendrés par l'atrocité des combats. Cette « armée de l'art » se composait entre autre d'artistes comme Emile Chepfer, Michel Colle, Marcel Corrette, Georges Folmer, Alfred Lévy, Léopold Poiré, Raoul Tonnelier, Pierre Waidmann et l'illustre Victor Prouvé. Alfred Renaudin n'a pas été omis car comme ses confrères il a peint la guerre et sa brutalité notamment à travers le martyr de Gerbéviller. Un petit hommage a été également rendu à René Veillon, alors maire de la commune, dont on célèbre cette année le 150ème anniversaire, envoyé en captivité dans le camp d'Holzminden où il réalisa quelques toiles.



*Les Amis d'Alfred RENAUDIN  
devant les ruines du château de Moyen.*

### **7 juin : journée « Sur les traces d'Alfred Renaudin » dans le Lunévillois**

La sortie annuelle de l'association s'est tenue sur le secteur du Lunévillois. Vingt-cinq participants avaient répondu à la proposition, souvent venus de différents coins de France. En présence d'Elisabeth Thomas, présidente d'honneur et petite-fille de l'artiste-peintre, le groupe a commencé la journée marathon par le château des Lumières à Lunéville. Accueillis par Alain Philippot, conservateur du musée, ils ont eu la chance de découvrir très exceptionnellement les réserves et quelques œuvres grandeur nature de Renaudin représentant notamment Lamath, Maixe, Cirey-sur-Vezouze ou encore Gerbéviller, la martyre. Après un passage dans les différentes salles, dont celles voûtées, ou encore la chapelle ducale récemment rénovées par la mobilisation réussie lancée au lendemain de l'incendie du château en janvier 2003, les excursionnistes ont déjeuné dans une cafétéria. Ils se sont ensuite rendus à Moyen pour visiter les ruines du château, Qui qu'en grogne, peint à plusieurs reprises par Renaudin, amoureux des vieilles pierres. Le site est animé et restauré avec beaucoup de passion par des béné-

voles depuis 1983. La dernière étape a conduit les visiteurs à la mairie de Gerbéviller où ils ont été accueillis sympathiquement par le nouveau maire, M. Noël Marquis, et Mme Françoise Guizot, adjointe à la culture. Ils y ont admiré quatre toiles de Renaudin offertes par sa veuve en 1950, et deux autres reçues en legs, représentant la cité en ruines suite au martyr subi en août 1914.

### **4 octobre : L'atelier d'art de Maurice de Ravinel par Jeannine Guénot**



*Jeannine Guénot a présenté l'atelier d'art de Maurice de Ravinel.*

Pour clôturer les activités de l'année, Jeannine Guénot, historienne de l'art de formation et secrétaire des "Amis de la Faïence Ancienne de Lunéville/Saint-Clément" est venue donner une conférence sur l'atelier d'art de Maurice de Ravinel. Cette communication s'est tenue notamment en présence de Guy Levieuge, président de la société dédiée à la faïence fondée en 1998.

Les débuts de carrière d'Alfred Renaudin ont été entre autre rappelés. Entré à l'âge de quinze ans à la faïencerie après un passage à la verrerie de Croismare, ce dernier est rapidement repéré par ses maîtres. D'abord embauché pour peindre des fleurs, son sens artistique se développe par l'attention éducative portée par Maurice de Ravinel et les directeurs Keller et Guérin. Pour terminer l'intervention, différentes pièces des artistes évoqués ont été présentées au public.

L'association s'est aussi beaucoup investie dans l'exposition « La Grande Guerre dans le Canton de Cirey-sur-Vezouze », en lien avec d'autres associations et sous la houlette de Jean Payeur et de « La Maison des Savoirs et de la Formation ».

Pour l'année 2015, différents rendez-vous sont d'ores et déjà fixés comme la 2ème partie de la conférence de Robert Florentin sur les artistes lorrains durant la Grande Guerre le samedi 21 février 15h à la salle des fêtes du Val, une conférence donnée le 27 février sur Alfred Renaudin au Cercle d'Histoire Locale du Foyer Rural d'Einville-au-Jard, l'assemblée générale ordinaire à Lunéville, le samedi 14 mars, suivie d'un repas et de la visite de la salle Chambrette, la sortie « Sur les traces d'Alfred Renaudin » à Verdun du samedi 7 juin et bien sûr d'autres grosses surprises en préparation ...

**Joyeuses fêtes et meilleurs vœux pour 2015 !**

Olivier BENA, président de l'association

*Crédits photographiques : Henri Hard et Pascal Acrement*

## Association des parents d'élèves

L'année 2013/2014 est terminée et, comme l'an passé, l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Gratien Lorrain a été très active malgré le cruel manque de bénévoles.

Le 27 septembre 2013, une vingtaine de personnes, enfants et adultes, ont passé plusieurs heures aux abords de l'école, du terrain de foot, de l'étang et dans le parc, afin de participer à la journée "Nettoyons la Nature", en partenariat avec les supermarchés E-Leclerc. Cette année, nous avons constaté une très forte concentration de morceaux de verre, très dangereux, particulièrement pour les enfants et nos amis à quatre pattes.

Le week-end des 25, 26 et 27 octobre 2013, l'association était porteuse d'un projet mis en place en partenariat avec le C.A.J.T. afin de faire bénéficier 6 ados du territoire d'un séjour au Center Parcs.

Tout au long de l'année, Julien, Arthur, Léa, Anaïs, Lucie et Manon ont financé une partie du séjour en travaillant à l'ensachage, en organisant une tombola, une vente de gâteaux et en aidant l'association.

Lors de leur week-end à Center Parcs, ils ont pu profiter de la piscine, du bowling, des jeux vidéos, visiter la ferme, faire de l'accrobranche ou une balade à poney, s'essayer au trampoline et au paintball. Ils gardent un excellent souvenir de cette expérience.



Dimanche 3 novembre 2013, nous avons organisé la traditionnelle "Bourse aux Jouets" de l'Association. Mais cette année, un nouveau mode de fonctionnement a été instauré, à la salle des fêtes, permettant aux vendeurs de bénéficier de location de tables afin de vendre eux-mêmes et directement leurs articles. Cette jour-

née a été largement couronnée de succès et a enregistré la venue de très nombreux visiteurs.



Le 6 décembre 2013, Saint Nicolas a rendu visite aux écoliers, accompagné de son acolyte le Père Fouettard. Ils ont apporté à chaque enfant un calendrier de l'Avent, garni de chocolats.



Le 1er décembre, l'Association a participé au Marché de Noël, organisé par la M.P.T. Étaient vendus des objets réalisés par les membres de l'Association.

Nous avons également proposé cette année, pour la première fois, des petits sablés ainsi que des meringues en forme de roses et de sapins qui ont rencontré un vif succès. Merci à Amélie pour l'idée... et la dégustation.

Vendredi 20 décembre, en partenariat avec la M.P.T. et la Commune, l'association a offert aux enfants de l'école le spectacle de Noël et le goûter traditionnels. De plus, l'Association a donné à chaque élève un sachet de chocolats.

Jeudi 27 février 2014, l'association a été à nouveau porteuse d'un projet avec le C.A.J.T. Huit ados, Sarah, Cassandra, Océane, Julika, Véronika, Borbala, Barbara et Morgan, ont assisté à un concert de leur idole, M.Pokora, avec la troupe de la Comédie Musicale Robin Des Bois, au Galaxie d'Amnéville. Les jeunes étaient ravis.

Vendredi 11 avril, les bénévoles ont accompagné les enfants de l'école et leurs enseignants lors du défilé de Carnaval dans le village. A cette occasion, comme chaque année, des beignets confectionnés par les membres de l'association ont été vendus avec succès.

Mardi 22 avril, le Lapin de Pâques a déposé dans la cour un sachet de chocolats pour chaque élève.

Le LOTO de l'association s'est déroulé cette année un dimanche, le 18 mai. Mais malgré toute la publicité faite autour de l'événement, et la qualité des lots, le public n'était pas au rendez vous. Le plus chanceux a gagné un week-end de 3 jours et 2 nuits dans un en-

droit insolite, pour deux personnes.

Vendredi 23 mai 2014 s'est déroulé le tirage au sort de la Tombola des Fêtes des Mères et des Pères. Les ma-

mans ont remporté de jolis bouquets et les papas une bouteille de vin.

Cette année, la kermesse de l'école a été réduite au minimum faute de parents bénévoles pour participer à l'organisation, à la mise en place et à la gestion de cette manifestation. En conséquence, nous avons confectionné des gâteaux, proposés ensuite à la vente, ainsi que du café et des boissons. Nous avons aussi organisé divers jeux, en attendant le joli spectacle réalisé par les enfants, sous la houlette de leurs enseignants.

Grâce à toutes ces manifestations, nous avons pu récolter suffisamment de fonds pour

pouvoir participer financièrement au grand voyage scolaire organisé cette année pour les enfants de la classe de CE2, CM1, CM2. Les élèves sont partis à Noirmoutier, en Vendée, en juin, pendant 5 jours. Pour beaucoup, ce fut la découverte de l'océan. Ils sont revenus enchantés et bien décidés à y retourner ! Nous remercions Monsieur Hadot, enseignant de cette classe, qui a accepté d'accompagner bénévolement les enfants et de veiller sur eux 24 heures sur 24, au détriment de sa vie familiale.

Ce fut une belle année, riche en expériences et en rencontres, malgré le manque de bénévoles.

Nous repartons donc pour une nouvelle année, rejoints par de jeunes mamans dynamiques.

Nous organiserons à nouveau de multiples actions au cours de l'année scolaire 2014/2015, au profit de notre école et de ses élèves. Nous pouvons déjà fixer un rendez vous le 16 mai 2015 à la salle des fêtes à 20 heures pour notre LOTO!

La Trésorière : Stéphanie Charolet

**Les membres de l'association vous souhaitent à toutes et à tous  
de joyeuses fêtes et une heureuse année 2015 !**

## Maison Pour Tous Val-et-Châtillon

*En 2014, la M.P.T. a eu la chance d'enregistrer l'arrivée de nouveaux bénévoles, dont le dynamisme a été un coup de fouet pour toute l'équipe. Merci à eux, qui nous ont permis de continuer nos activités plus facilement.*

- Du 5 au 8 mars: une nouvelle Bourse aux Affaires de printemps/été s'est tenue à la salle des fêtes. Tous ceux qui le souhaitaient pouvaient ainsi faire de la place dans les armoires et la maison, en se débarassant des vêtements et objets ne servant plus. Ces derniers pouvaient vivre une seconde vie chez une autre personne, à un coût modique.

ses portes pour 39 enfants (il y en avait 29 l'année précédente). Ils ont bien sûr participé à des jeux et activités variés, dans le cadre d'un projet pédagogique. Et ils ont apprécié les sorties organisées à Aventure Parc, au Pôle Sport Nature, aux Jardins de Calunes et à la Piste de Zim.

- Au



- P  
ou  
r

mois de mars, l'émission « Tous Ensemble » a été tournée à Val-et-Châtillon. La M.P.T. a répondu présente en prêtant du matériel (marabout, tables, bancs, percolateur, barbecue...), et par le biais de dons alimentaires.

- Le 13 avril, nous avons organisé notre Loto qui, malgré de très beaux lots, a rencontré un succès moyen. Peut-être la faute de la crise...
- Le 9 mai, une sortie Bowling, en partenariat avec le C.A.J.T., a permis à 50 jeunes du territoire de passer une très agréable soirée.
- Le 14 juin, la Fête de l'Eau était programmée. Mais l'activité kayak étant inexistante au moins pour le moment, et faute d'un moniteur, nous n'avions plus d'animation aquatique justifiant cette manifestation. Nous envisageons de relancer cette fête, mais recentrée sur d'autres activités, et sous un autre nom.
- Du 7 au 11 juillet, en partenariat avec le C.A.J.T., 8 jeunes du territoire sont venus tailler les buissons du parc, poncer et peindre la porte d'entrée du local du foot, transférer une partie du matériel de l'Accueil de Loisirs de l'aile gauche à l'aile droite de l'école, décaper, poncer puis repeindre le mobilier racheté à l'école de Bertrambois; et ce dans le cadre d'un Chantier Jeunes, afin de pouvoir ensuite bénéficier d'un tarif très attractif, pour partir à Favères pendant une semaine, pour « Koh Lanta ».
- Du 21 juillet au 8 août, l'Accueil de Loisirs a ouvert

récompenser les enfants, qui ont fabriqué un magnifique épouvantail (à l'effigie de Donald) pour la finale du concours de labour à Herbéviller, les agriculteurs les ont invités à un après-midi à la ferme. Cette année, la troisième semaine, traditionnellement consacrée au mini-séjour à l'extérieur du village, a permis aux enfants de découvrir une partie de la culture amérindienne. Pendant 5 jours, ils ont vécu sur le site de Croc Blanc à Cirey, sous la surveillance attentive des animateurs, composée de Marie-Jo, Delphine, Adeline, Anne, Pauline et Laszlo, et renforcée par le veilleur de nuit, Philippe. Comme l'année dernière, Brigitte s'est improvisée cuisinière, pour concocter de petits plats pendant les trois semaines, pour nos petits affamés et leurs encadrants.

- Le 15 août, malgré le très mauvais temps, certains exposants ont eu le courage de déballer leur matériel et de rester sur le site. Cette année, les bénévoles de la M.P.T. ont souhaité gérer seuls la manifestation, et malgré des ciex peu cléments, ce fut une réussite ! Comme toujours, la journée s'est achevée en apothéose, grâce au magnifique feu d'artifice offert par la mairie.
- Du 27 au 30 août s'est déroulée la seconde Bourse aux Affaires de l'année, très appréciée des familles, qui juste avant la rentrée des classes peuvent s'équiper à moindre frais.

- Le 6 septembre, nous avons souhaité innover en organisant un second loto spécialement axé sur le gain de bons d'achat utilisables sur tous les rayons de certaines grandes surfaces, mais aussi de paniers garnis. Ces lots ont été fortement appréciés par les participants.



- Le 31 octobre, comme chaque année, en partenariat avec le C.A.J.T., s'est tenu le Loto d'Halloween. Personnes déguisées, dont une grosse majorité d'enfants, étaient présentes pour gagner... beaucoup de bonbons. L'après-midi, pleine de rires et de joie, s'est terminée par un goûter.

- Après les vacances scolaires de la Toussaint, la Section Informatique de la M.P.T. a repris ses activités, un vendredi sur deux, de 18h à 19h30, à l'école de Val-et-Châtillon, sous la houlette de Laszlo. Un bon groupe de participants vient échanger, dans une ambiance sympathique.

- Le 7 décembre était prévu le Marché de Noël à la Salle des Fêtes. Très malheureux, nous avons dû annuler cette manifestation. En effet, bien que celle-ci ait été prévue de très longue date, le Comité des Fêtes de Cirey a décalé au dernier moment son propre Marché de Noël, pour cette même date.



- Le 19 décembre s'est déroulé, à la Salle des Fêtes, le Noël des enfants, en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves, et la Commune.

La Compagnie Balle et Arts a présenté son spectacle "Ménage de Scène". En contrepartie d'une aide financière du C.A.J.T., ce spectacle est ouvert gratuitement à tout le territoire. Après ce divertissement, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école, et n'a pas manqué de les gâter.

**Tous les membres de la M.P.T. vous souhaitent une année 2015 pleine de santé et de bonheur !**

**Marie-Josèphe SCHMITT, présidente.**

### Section sophrologie

*La section sophrologie relaxation a fêté son 3ème anniversaire, elle compte un membre de plus cette année.*

*Mme Christine Migos vous accueille, pour les séances de groupe à Val-et-Châtillon, les jeudis à 17h15 (horaires d'hiver) dans une salle de l'école .*

*La sophrologie relaxation est une technique simple et douce, accessible à tout âge et à tout public, par laquelle on apprend à gérer son stress, en abaissant le niveau de tension musculaire, entraînant ainsi une amélioration des douleurs diffuses, et, par la répétition de cette action sur le physique, on parvient à la détente mentale.*

*Pour s'inscrire aux séances de groupe à Val-et-Châtillon, il est nécessaire d'être membre de la Maison Pour Tous (M.P.T.) en versant une cotisation annuelle de 6 €.*

*Le tarif d'une séance en groupe est de 3 €, payable au mois ou à la séance, vous laissant ainsi la liberté de ne pas assister à chaque séance. La première séance découverte est gratuite.*

*La sophrologie peut aussi se pratiquer en séance individuelle pour une aide plus personnalisée, le tarif est de 15 € la séance.*

*Remerciements à la commune et à la M.P.T. pour leur soutien et le prêt de la salle.*

♣♦ La section Bridge, animée par Jean-Claude TALLOTTE,  
♥♠ vous accueillera avec plaisir tous les lundis dans une ambiance sympathique.

*Crédits photographies 1 et 2 : M. et Mme Acrement – L'Est républicain.*



## Club Vosgien de la Vezouze

L'année 2014 se termine dans la tristesse par la disparition du regretté Georges Eppe .

Avec tous les bénévoles de l'association nous continuons à faire vivre l'œuvre de nos prédécesseurs en particulier Brigitte et Georges.

Cette année nous avons réalisé la réfection de 3 passerelles : sur le ruisseau du Val à hauteur de la Fourchue Eau, au Saussenrupt et près de maison forestière de la Soie. Nous avons démonté la passerelle à hauteur de la maison forestière de la Gaggère, le sentier n'étant plus autorisé aux randonneurs et promeneurs (propriété privée). Nous avons remplacé une main courante aux roches d'Achiffet plus précisément à la Miche de Pain. Les travaux d'entretien des sentiers ont pu être effectués selon les prévisions.

En plus de ces travaux, 7 à 8 bénévoles participent tous les jeudis à l'entretien du refuge de la Boulaie. Une nouvelle chambre a vu le jour afin de donner un peu d'espace aux locataires. Le percement d'un mur a été effectué par une entreprise locale.

L'activité du Club Vosgien, c'est aussi les randonnées, en moyenne 4 par mois, les mercredis après-midi et les dimanches à la journée. Nous faisons découvrir notre secteur en particulier les forêts autour du Val. Nous avons continué les sorties nocturnes dont une au grand Rougimont pour admirer le coucher et le lever du soleil.

Le Président, Yves Migos, se tient à votre disposition pour des renseignements complémentaires. Tél : 06 33 64 29 90 mail : clubvosgien.vezouze@gmail.com

**Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.**

Yves Migos



## A Georges EPPE

Georges,

Dès ton plus jeune âge, tu as évolué au sein du Club de Foot de Cirey.

Arrivé à l'âge adulte, en compagnie de Georges Thiaucourt, alors président du Club Vosgien, vous avez permis aux enfants de Cirey et des alentours de découvrir le secteur à ski.

Déjà, la passion de l'histoire et l'amour de la nature t'avaient conduit vers la randonnée.

Ton esprit d'ouverture a permis de créer des liens avec les différents partenaires amoureux de la nature.

Alors, rien n'a été fait au hasard. Tisser un maillage de sentiers, les entretenir et surtout les baliser.

En 1981, à la demande de Georges Thiaucourt, tu as accepté de devenir le Président de la section.

Tu as alors participé à toutes les instances de la fédération du Club Vosgien : district, département, délégué rando ... tu en étais un pilier.

Tu as beaucoup participé à l'animation du secteur et bien au-delà.

Puis en 1985, avec André Baltz, tu as répertorié les sentiers et les itinéraires de proximité dans un livret du Club Vosgien Section « La Vezouze ». Petite brochure de la 1ère association touristique pédestre du département de Meurthe et Moselle.

Locataire de plusieurs refuges, l'association devient pour la 1ère fois propriétaire du refuge de la



Boulaie en 1989. Georges, tu savais parfaitement qu'il y avait de nombreux travaux à effectuer. Mais tu savais transmettre ton enthousiasme à toute l'équipe. Et aujourd'hui de nombreux randonneurs apprécient cet endroit.

Puis tu as cédé la présidence à Gilbert Duhaut en 1993. Mais très vite faute de volontaires, en 1997, tu es réélu Président. C'est à cette période que tu m'invites à t'accompagner. Sans m'en rendre compte, me voici dans des réunions où j'apprends ce qu'est le bénévolat dans une association. Alors, tu décides avec Gérard Diss qu'il est temps de me céder le poste de délégué à la randonnée du district II, prétextant que la présidence te suffit.

Aujourd'hui, je tiens à te remercier pour la confiance que tu m'as témoignée. Lorsque tu as décidé en 2002 de passer la main, tu m'as demandé si j'acceptais de

relever le défi. A cette époque, j'ai longuement hésité. Pourtant sans m'en rendre compte, tu m'avais déjà ouvert les portes. Georges, tu as toujours été présent, lorsqu'au sein du club, j'avais besoin de toi. Je peux dire que dans la grande famille du Club Vosgien, nous avons trouvé un père de la randonnée.

J'ai certainement oublié une partie des activités que tu as impulsées aux bénévoles et adhérents de l'association. Ton désir était de promouvoir la Randonnée Pédestre dans l'extrême sud du Département de Meurthe et Moselle. Ton amour de la montagne, tu as réussi à le faire partager. Nous ne pouvons oublier ces moments où tu chantais. Mais aujourd'hui Georges, je peux te dire qu'Yves et toute son équipe continue d'œuvrer dans l'esprit Club Vosgien. Merci pour tout ce que tu as fait.

**A bientôt sur les sentiers célestes...**

Brigitte Biondi.

# Mémoires du textile

Elle était peut-être, bobineuse, ourdisseuse, ou leveuse. En tout cas à 90 ans, cette ancienne professionnelle du textile a vite retrouvé les gestes et rythme du travail d'antan.

En visite au musée du textile, la grand-mère s'est ruée sur « sa » machine et l'a remise en route avec beaucoup de nostalgie.

L'attente de la relève, est de dénicher du personnel qui assurera la pérennité du Musée et la transmission de ces métiers d'autrefois « on cherche des gens susceptibles de nous remplacer car la moyenne d'âge de nos membres actifs est de 77 ans ».

Le Musée est le maillon de la chaîne touristique ayant pour point de départ le château de Lunéville, le village du livre de Fontenoy-la-Joute, l'archéosite de Deneuvre, le Musée du cristal de Baccarat, la maison de la faïence de Badonviller, la scierie de Machet et la route du lait de Blâmont.



Le samedi 22 novembre 2014, l'association a tenu sa 18ème assemblée générale en présence de Messieurs LAMBLIN, Député de Meurthe-et-Moselle, ARNOULD Président de la Communauté de communes du Piémont Vosgien, de Madame TALLOTTE, Conseillère Générale du canton de Cirey-sur-Vezouze, Maire de la commune de Val-et-Châtillon. Ils nous ont assuré de leur soutien.

Avec un début difficile, cette année, les visites ont été plus assidues (1203 entrées + 80 par rapport à 2013).

La journée du 15 août avec 585 entrées gratuites, grâce, à l'exposition présentée sous l'égide de la « Maison du Savoir et de la Formation » dans le cadre des commémorations du 100ème anniversaire du début de la Grande Guerre, a connu un succès relativement important.

Les visiteurs, toujours aussi ravis, se sont interrogés sur les bons moments passés au cours de leur activité d'autrefois pour certains et, avec nostalgie, se sont souvenus des relations de bonnes camaraderies au cours de leur travail quotidien.



**INFORMATION :**  
Le samedi 4 avril 2015, l'association tiendra son assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes de VAL-ET-CHÂTILLON (14 H 30)

*L'équipe du Musée vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.*

Le Président, FERRON Jean-Marie

---

## Familles Rurales

Bien que très modeste, avec son effectif, l'association Familles Rurales de Val-et-Châtillon, constitue un des maillons nécessaires pour soutenir la Fédération 54 : « les petits ruisseaux forment les grandes rivières ». La structure de l'association tient toujours bon le cap. La relève s'annonce difficile. Nous devons accepter l'évidence, l'association rencontre beaucoup de difficultés pour recruter de nouveaux adhérents. Au 31 décembre 2013, l'association comptait 37 familles.



Carnaval, 19 avril 1998

### Par activité en nombre de personnes :

- Club féminin : 10 personnes
- Club scrabble : 9 personnes
- Club 3ème âge : 26 personnes
- Club gymnastique : 15 personnes

### Activités des clubs

Club féminin : Tous les 15 jours (mercredi après-midi) Réunions toujours bien suivies et appréciées par les membres.

Club scrabble : Tous les mardis après-midi, participants toujours aussi passionnés (le club recrute).

Club gymnastique : Tous les mardis soirs.

Club 3ème âge : Tous les 15 jours (mercredi après-midi). Bonne ambiance. Fréquence de la participation aux réunions 17 à 18 personnes. Trois nouveaux adhérents, trois départs. Il faudrait plus d'adhésions. On espère !!

*Les membres de Familles Rurales vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.*

Le Président, FERRON Jean-Marie

---

## Association des conjoints survivants veufs et veuves

### Section de Cirey-sur-Vezouze - Tanconville - Val-et-Châtillon

Au nombre de 48 adhérents, notre section est toujours prête à accueillir, aider, informer veuves, veufs et personnes seules. Elle porte principalement ses efforts sur l'anti-solitude.

Nous travaillons avec les sections de Baccarat, Lunéville, en organisant goûters, repas, sorties, ce qui permet à nos adhérents de se retrouver autour d'une table dans une ambiance conviviale, d'oublier pendant quelques instants leurs soucis quotidiens. C'est pourquoi nous tenons absolument à garder ce lien, car veuves, veufs, personnes seules souffrent très souvent de grande solitude.

A partir de janvier 2015, Pierre MARCHAL, responsable de la section de Baccarat, prendra également celle de Cirey, mais rien ne sera changé au point de vue goûters, repas et sorties.

A toutes et à tous : **bonne fin d'année, meilleurs vœux pour 2015**, et merci à la municipalité de Val-et-Châtillon qui nous soutient et nous apporte une aide financière.



Lise MEYER.

## A.C.C.A.

Le réchauffement climatique dont on parle tant est bénéfique pour les chasseurs et c'est ainsi que nous avons pu exercer nos activités cynégétiques dans les meilleures conditions durant toute la saison hivernale passée.

Au printemps dernier, nous avons appris avec joie que la nouvelle municipalité mettait à notre disposition un local dans un bâtiment désaffecté de l'ancienne Cotonnière Lorraine. C'est donc sans re-

grets que nous avons quitté l'abri provisoire que nous occupions à Petitmont. Pour nous atteler à l'aménagement de notre nouveau "quartier général", nous y avons mis tout notre coeur et réalisé beaucoup d'efforts pour réussir cet aménagement confortable et pratique.

L'inauguration a eu lieu à la veille de l'ouverture de la chasse en présence de la municipalité remerciée chaleureusement par le président

des membres de l'A.C.C.A. et de leurs amis. Un vin d'honneur suivit dans une excellente ambiance.

Le lendemain matin, jour de l'ouverture de la chasse, les chasseurs ont eu la désagréable surprise de constater qu'au cours de la nuit, la serrure de la porte d'entrée du local avait été bouchée et rendue inutilisable. De plus, les murs extérieurs étaient tapissés de tags haineux contre la chasse, les chasseurs et d'autres... oeuvre d'un esprit malveillant débile.

Propos débiles en effet quand on sait que les chasseurs sont les premiers écologistes protecteurs de la nature et régulateurs indispensables de la faune sauvage. Ce lamentable incident n'empêchera pas les chasseurs de l'A.C.C.A. du Val d'exercer leurs activités cynégétiques habituelles au cours de la saison qui vient de s'ouvrir.



Bonne année et meilleurs voeux à tous.

Le président, Michel BLAISE.

## Les Gars du Val Cross

Nous voilà repartis pour une nouvelle année de course à pied. Nous sommes toujours présents sur le trophée Sport Loisirs, le club se porte toujours aussi bien. Pas de nouvelles personnes, c'est très dommage ! Pour les plus courageux : chaussez vos baskets le dimanche 26 avril 2015, soit pour courir, soit pour marcher dans notre beau village. Nous comptons sur vous !

Voici quelques photos de l'année 2014 :

Je ne remercierai jamais assez les bénévoles et les sponsors : sans eux la course ne se ferait pas.

**Tous les membres des Gars du Val Cross vous souhaitent une excellente année ainsi qu'une très bonne santé.**

Le Président, Gilbert DURAND



## J.S. Val, l'heure de la reprise a sonné

C'est par un match à domicile contre l'équipe de Xermaménil-Lamath-Moyen, sous un soleil estival, que la J.S. Val a démarré la saison footballistique 2014-2015 en s'inclinant sur un score de 0 à 4 sans pourtant avoir démerité dans la combativité. La sélection évolue actuellement dans le championnat de 4ème Division Seniors. Affiliée depuis 1948 à la Fédération Française de Football (F.F.F.), et appartenant au niveau local au District de Football de Meurthe-et-Moselle Sud, la J.S. Val est l'une des plus anciennes sections du secteur.

L'équipe, présidée depuis peu par Saadane Zerdoum, et entraînée par Mathieu Arnould, avait repris l'an passé le chemin du terrain après une interruption temporaire. Pour cette rentrée, les fans du ballon rond ainsi que quelques élus municipaux s'étaient donné rendez-vous au stade communal, situé derrière l'école Gratien Lorrain, afin de supporter les footballeurs aux couleurs bleue et blanche. Durant cette année, les joueurs auront fort à faire car ils devront affronter, journée après journée, et toujours avec le même fair-play, les équipes d'Art-sur-Meurthe, Baccarat, Gerbéviller, Jolivet, Saint-Clément, Thiaville, la vallée du Madon, Vézelize ou encore Viterne. Les matchs se déroulant sur la localité ont lieu en principe les dimanches matins à 10 heures. A la mi-temps, une petite buvette est improvisée afin que tous reprennent des forces et du courage pour la suite des événements.



Sérieuse et motivée de maintenir le club en activité de façon pérenne, l'association est à la recherche de joueurs (âgés au minimum de 15 ans et un mois), ainsi que de dirigeants mais aussi de sponsors afin d'améliorer la vie du club. La cotisation s'élève à 50 euros car une partie est reversée directement à la Fédération. Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour soutenir et encourager l'équipe. Les entraînements ont lieu tous les mardis et jeudis soirs de 19h à 21h. D'ici la fin 2014, la J.S. Val envisage de repeindre les poteaux et les lisses du stade. Un tournoi de sixte pourrait être aussi organisé avec un repas. Le prochain match à domicile aura lieu le dimanche 5 octobre 2014 à 10h contre l'équipe de la Vallée de Madon. Le calendrier des rencontres à venir est d'ores et déjà disponible sur le site de la Mairie : <http://val-et-chatillon.com/associations/jsval>. Pour tout renseignement, il est possible de prendre contact auprès des responsables du club au 07.89.49.72.76 ou au 06.84.38.51.01

*Olivier BENA, le 12 septembre 2014*



**Bonne année et meilleurs vœux à tous.**



## Le Souvenir Français comité de Cirey-sur-Vezouze

Placé sous le haut patronage du Président de la République, le Souvenir Français est l'une des plus anciennes associations nationales. Entretenir, se souvenir et transmettre sont les maîtres-mots qui régissent l'action engagée par la société patriotique.

**ENTRETENIR :** comme chaque année, le Souvenir Français a entretenu et fleuri, au moment de la Toussaint, dix tombes dont cinq situées au cimetière communal permettant ainsi d'honorer tous ceux qui sont morts pour la France et ses valeurs.



*Cinq tombes du cimetière communal entretenues et fleuries par le Souvenir Français.*

**SE SOUVENIR :** comme chaque année, le Souvenir Français a participé à toutes les cérémonies patriotiques qui ont eu lieu sur le territoire de la commune mais également sur le canton et à l'extérieur (Leintrey, Reillon, Gerbéviller, Mignéville ou Lunéville), soit par la présence du drapeau de la section ou par celle d'un des membres du bureau : Victoire du 8 mai, Appel du 18 juin, Trou Marmot du 21 juin, 12 octobre avec l'hommage particulier rendus aux fusillés de Maîtrechet dont Charles Thomas (voir page ....), Armistice du 11 novembre.



**TRANSMETTRE :** cette année, l'association n'a financé aucune sortie scolaire en vue des élèves de primaire ou du collège. Par contre, la participation active des jeunes générations est toujours appréciée et encouragée afin que le flambeau se transmette pour le maintien du Souvenir, du sens du devoir, de l'amour de la Patrie et du respect de ses valeurs.

La réunion annuelle de travail s'est tenue à Petitmont le samedi 13 septembre 2014. Une minute de silence a été observée à la mémoire des adhérents décédés et des combattants des conflits passés ou en cours. Aussi une pensée a été réservée à Marie-Thérèse Fritsch, décédée en août 2014, dont l'époux, Pierre Fritsch, a été président du comité par intérim avant la présidence conduite depuis 1984 par Bernard Claudon.



*Une journée de travail annuelle très studieuse.*

Le bureau du comité, élu pour trois ans en 2013, se compose ainsi : Bernard Claudon, président, Olivier Béna, vice-président, Jean-Noël Jolé, vice-président adjoint, Ghislaine Collin, trésorière, Roland Dal Martello, trésorier-adjoint, Nicole Poirson, secrétaire, Joël Collin, porte-drapeau titulaire et Marie Garcia, porte-drapeau suppléant. André Polet, décédé le 11 octobre dernier, était vice-président honoraire de la section.



Avant le vin d'honneur offert par la municipalité de Petitmont, plusieurs récompenses ont été remises par le président Bernard Claudon, au nom du Délégué Général et du Contrôleur Général des Armées (2s) Gérard Delbauffe, Président National du Souvenir Français. Quatre diplômes d'honneur ont été remis à M. Michel Anclin et son épouse, Mme Sabrina Anclin, Mme Marie-Antoinette Claudon, épouse bienveillante du président, et M. Olivier Béna, vice-président de la section, en reconnaissance des services rendus au Souvenir Français. Ce dernier s'est également vu remettre l'insigne de vice-président.



*Quatre diplômes d'honneur en reconnaissance de services rendus au Souvenir Français*

*La quête du 1er novembre au cimetière communal*



La section a participé à l'organisation de l'exposition « Le Canton de Cirey-sur-Vezouze pendant la Grande Guerre » en lien avec d'autres associations, chapeauté par la Maison des Savoirs et de la Formation et la Ligue de l'Enseignement 54.

La 96ème quête nationale du Souvenir Français a eu lieu du 30 octobre au 2 novembre. Sur le canton, elle a collecté la somme de 562,67 € dont 85,44 € recueillis au cimetière communal de Val-et-Châtillon. Merci à celles et ceux qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs bénévoles en leur confiant votre don afin de veiller à l'entretien des sépultures de ceux qui nous ont défendus.



Le comité remercie la commune de Val-et-Châtillon pour l'attribution d'une subvention de 100 € mais aussi pour le prêt de salles à l'occasion de réunions de bureau.

La cotisation annuelle est de 10 €. Il est également possible de s'abonner à la revue nationale au prix de 5 € par an. Des casquettes au prix de 10 € à l'effigie du Souvenir Français sont également proposées à la vente. Contact : Bernard Claudon au 03.83.42.66.78. ou Ghislaine Collin au 03.83.42.54.57.

Lien vers le blog départemental de l'association : <http://souvenirfrançais54.blogspot.fr/>

*A nous le souvenir, à eux l'immortalité*

**La section vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.**

Olivier BENA, vice-président du Souvenir Français de Cirey-sur-Vezouze

Crédits photographiques : Isabelle Acrement et Olivier Béna

## Association des Mutilés et Anciens Combattants de Meurthe-et-Moselle

### Section de Val-et-Châtillon

Composition du bureau :

- Président : Pierre Sommier
- 1er Vice-président : Roland Martello
- 2ème Vice-président : Patricio Garcia
- Trésorière : Danielle Besnard
- Trésorier adjoint : François Bajolet
- Porte-drapeau : Paul Pierre

Vérificateurs aux comptes : Michel Lemaire, André Schott.

La section se compose de :

- 39-45 : 1
- Indochine : 1
- AFN : 10
- Veuves AC : 6
- Sympathisant : 1

Décès : M. Louis Arlet, Mme Marcelle Chotel, Mme Marie-Thérèse Marcel et M. André Polet.

Au cours de l'année 2014, 10 sorties avec délégation et porte-drapeaux ont eu lieu.

Mission première :

Dans le cadre du devoir de mémoire, notre section s'efforce d'être présente ou représentée dans la majorité des cérémonies à caractère patriotique afin de rendre hommage à nos camarades morts pour la France.

Je remercie notre porte-drapeau monsieur Paul Pierre, ainsi que les membres qui ont participé aux diverses cérémonies.



**Les membres de la section et moi-même vous présentons leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.**

Le président, Pierre Sommier.

## Le Cercle de Madame du Châtelet

UNE ASSOCIATION QUI MET LES FEMMES A L'HONNEUR.

L'égalité filles garçons est un sujet de conversation aussi bien à la ville qu'à la campagne. Annie Jourdain qui préside le cercle de Madame du Châtelet anime des ateliers philo sur ce thème. Elle sera en mars à Val-et-Châtillon à la disposition des personnes intéressées. Cet été aussi, Annie Jourdain sera en Lorraine. Le 10 septembre, il y aura l'assemblée générale au château de Lunéville et le joyeux cortège du cercle de Madame du Châtelet partira du château pour se rendre à l'église St Jacques où la traductrice de Newton a été inhumée le 10 septembre 1749.

On peut dès maintenant contacter Annie Jourdain (06 75 41 74 80) pour participer aux actions du cercle. Les suggestions écrites peuvent être remises à la mairie ou envoyées par email: [lelivredethieberge@gmail.com](mailto:lelivredethieberge@gmail.com)



## Club Canin du Val

Notre club a vu le jour le 11 février 2014 par la déclaration officielle de l'association, loi 1901. Pour exercer nos activités correctement (éducation et entraînements en compétition de chiens toutes races), une demande a été faite à la commune pour le prêt d'un terrain et d'un local. Après recherche, un terrain était disponible près du hangar occupé par Machet Production, et le club de voile a gracieusement libéré deux locaux.

Le terrain est maintenant clôturé et les locaux prêts à recevoir nos adhérents (une trentaine pour le moment). Nous avons reçu l'habilitation de notre fédération régionale La Société canine de Lorraine, nous sommes désormais en stage pour 2 ans. Le club a reçu l'agrément aussi de la D.D.P.P. (ancienne D.S.V.), Direction Départementale de la Protection des Populations de Meurthe-et-Moselle pour la formation des maîtres de chiens catégorisés.



Nous organisons, et cela depuis août 2014, des séances d'éducation tous les samedis après-midi à partir de 13h30 animées par deux moniteurs. Nous organisons aussi des séances d'entraînement et d'initiation "cavage chiens truffiers" deux à trois fois par mois. Nous avons reçu aussi l'habilitation d'école du chiot et celle de pouvoir dispenser des cours et des entraînements d'agilité, activités qui commenceront début 2015.

Notre club canin pratique donc l'éducation de base, l'école du chiot à partir de 3 mois, l'agilité, l'obéissance discipline de compétition, le cavage, le pistage International, et

dans le futur le R.C.I. (compétitions comprenant des épreuves de pistage, d'obéissance et de mordant).

Enfin pour l'année 2014 nous avons organisé les 25 et 26 octobre un concours cavage au naturel en forêt communale et un concours sur carrés sélectifs pour le championnat de France, où les compétiteurs du club ont obtenu de très bons résultats.

Je voudrais remercier la commune du Val, le conseil et son maire, Mme Tallotte, de nous avoir permis d'exister au sein de notre village. Merci particulier à mon complice et ami Stécy Weber pour son aide et son dévouement à notre cause commune; merci aux moniteurs qui vont animer les différentes séances au sein du club ainsi qu'à tous les bénévoles, et à l'année prochaine.

Marc Aubertin,  
Président.

☎03.54.45.40.41

[clubcanindupal@gmail.com](mailto:clubcanindupal@gmail.com)

<http://clubcanindupal.jimdo.com>



### "A vos paniers, prêts, partez"

Passionné de forêt, de champignons ou bien besoin d'un complément... À Val-et-Châtillon, rue Jean Mariotte, depuis 2011, M. Romain Koenig, agent d'entretien à Center Parcs, et son épouse Elodie, animatrice professionnelle, vous accueillent à leur dépôt de champignons à partir du mois de mai jusqu'à Noël, pour vous acheter plusieurs sortes de champignons comestibles. Très bon prix. Café offert sur place. Alerte S.M.S. sur demande et page Facebook. Et pour une première dans notre région, ils achètent aussi les myrtilles. Alors ils vous y attendent tous les jours de 12h à 18h, 7 jours sur 7. Dépôt Val le numéro 1.



# PARTéGO FR Services

Implanté depuis 1987 sur le département de Meurthe-et-Moselle, PARTéGO – acteur de l’Economie Sociale et Solidaire – a pour vocation l’insertion professionnelle.

Dans un souci de proximité et de réactivité, PARTéGO dont le siège est à Nancy, est présent sur l’ensemble du département au travers de 6 antennes locales.

Sur le territoire du Lunévillois, nous sommes présents sur Blâmont, Baccarat et Lunéville.

Seul SOLEFOR ne dépend que de l’agence de Blâmont.

Nous facilitons le retour à l’emploi durable de nos salariés par l’intermédiaire de missions répétées, d’un accompagnement socioprofessionnel personnalisé et de formations adaptées.

Aussi, nous entretenons de nombreux partenariats avec les acteurs locaux de l’emploi tels que Pôle Emploi, Entr’aide Chômeurs, la Mission Locale, des entreprises locales, les collectivités locales, les centres de formations, ... afin d’être au plus proche des besoins du territoire.

PARTéGO met à disposition du personnel auprès de particuliers et de collectivités par le biais de FR Services et auprès d’entreprises par celui de FR’2i intérim.

Particuliers et collectivités peuvent également faire appel au chantier SOLEFOR.



Ainsi, FR Services – agréée emploi familiaux et référencée par l’Agence Nationale des Services à la Personne – répond aux besoins en ménage, repassage, entretien d’espaces verts, jardinage, garde d’enfants (de plus de 3 ans), bricolage, petite manutention, petit secrétariat, etc.

FR’2i intérim, agence généraliste, délègue du personnel auprès d’entreprises du B.T.P., du transport, de l’industrie, du nettoyage, de la restauration, pour des emplois administratifs etc.

Un conventionnement avec l’Etat nous permet d’être partenaire privilégié dans la mise en œuvre des clauses d’insertion (art. 14 du code des marchés publics).

Les salariés de SOLEFOR - chantier basé à Blâmont - interviennent dans le cadre de travaux du second œuvre du bâtiment ou des espaces verts sur l’Est Lunévillois : taille d’arbres, débroussaillage, pose de clôture, pose de caniveaux, crépi extérieur, peinture, carrelage, menuiserie, etc. Ils sont encadrés par un chef de chantier.

L’ensemble des salariés SOLEFOR bénéficient d’une formation qualifiante.

Afin de répondre à sa mission, PARTéGO prend en compte sa double fonction : la production de services auprès de ses utilisateurs et la réponse aux besoins, aux situations et aux projets de chaque salarié en parcours.

Contact : Virginie Daudey  
4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont  
03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01



Beaucoup d'entre vous ne connaissent peut-être pas l'ADMR...

C'est une association loi 1901, qui a pour vocation le service à la personne.

On distingue 3 niveaux :

- 1 National : l'Union Nationale ADMR
- 2 Départemental : la Fédération Départementale
- 3 **LOCAL : l'association CIREY - BADONVILLER qui couvre les cantons de Cirey-sur-Vezouze et de Badonviller**

**Au niveau local, l'association est dirigée par des bénévoles :**

- un conseil d'administration constitué de 16 membres ;
- l'équipe dirigeante :
  - un président ; un vice-président
  - un trésorier, un trésorier adjoint
  - un responsable Ressources Humaines
  - un responsable Qualité
  - 2 responsables visiteurs qui vont au domicile des clients.

Par ailleurs, les autres membres du conseil d'administration ne restent pas inactifs, ils amènent leur contribution dans leur domaine respectif.

En dehors des bénévoles, sur place, vous êtes accueillis par une secrétaire, salariée de la Fédération départementale. A votre service, 36 personnes sont salariées de l'association, réparties sur les 2 cantons.

**L'aide peut être apportée à chacun d'entre vous :**

- Personnes âgées
- Personnes encore en activité (ou non)
- Personnes handicapées
- Enfants

**A quel moment prendre contact avec l'association ?**

L'association est à votre écoute pour toutes les questions que vous vous posez sur vos besoins, sur les possibilités de prise en charge, d'aide au financement etc...et peut vous aider dans vos démarches.

**Quelles aides pouvons-nous vous apporter ?**

- Aide à la personne : aide à la toilette et à l'habillage ;
- Aide à l'environnement : ménage et repassage ; accompagnement en courses
- Aide à la famille : garde d'enfants conventionnée avec la CAF
- Aide au transport : accompagnement en accueil de jour  
Portage de repas

**Qui peut vous aider à financer ces aides ?**

Les caisses de retraite ou le Conseil Général.

Une demande doit dans tous les cas être déposée et celle-ci est étudiée en fonction, de votre âge, de votre état de santé et de vos ressources.

Si le paiement des heures effectuées par l'ADMR est couvert partiellement par les financeurs, il n'en reste pas moins que l'association a à sa charge des dépenses propres: le paiement des indemnités kilométriques versées aux salariées, le matériel dont elles ont besoins : blouses, gants, tabliers...et les heures de formation dont elles bénéficient régulièrement.

**Volume d'activité de l'association de janvier à juin 2014 :**

- Nombre de personnes aidées : 232
- Nombre d'heures effectuées : 8998
- Nombre de repas livrés : 5366
- Nombre de bénéficiaires de la téléassistance FILIEN : 55

**Coordonnées de l'association :**

ADMR CIREY-BADONVILLER

28 Rue du Maréchal Foch

54540 BADONVILLER

Tel : 03 83 42 67 40

email : [admr.cireybadonviller@fede54.admr.org](mailto:admr.cireybadonviller@fede54.admr.org)

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Fermé le mercredi.

**Si vous voulez nous rejoindre,**

L'association recherche toujours des bénévoles. En effet, nous pourrions être encore plus proches de la population et des personnes aidées. De plus, il est plus agréable de travailler en groupe, cela crée une émulation, et, comme le dit le proverbe, il y a plus d'idée dans deux têtes que dans une.

A bientôt !...

## La Grande Guerre dans le canton de Cirey-sur-Vezouze s'expose au Musée du Textile

Dans le cadre du Centenaire du début de la Grande Guerre, une exposition retraçant les quatre années de vie au cœur de la guerre dans le canton de Cirey-sur-Vezouze s'est tenue dans la grande galerie du Musée du Textile à Val-et-Châtillon. Elle a été conçue sous l'égide de la Maison des Savoirs et de la Formation, de la Ligue de l'Enseignement, supervisées dans le secteur par Jean PAYEUR. Le partenariat d'habitants du territoire et d'associations locales telles que les Amis de l'Abbaye de Saint-Sauveur, l'association Guerre en Vosges, les Amis d'Alfred Renaudin, l'association Loisirs et Culture, Mémoires du Textile, le Souvenir Français ou encore l'A.M.C. de Cirey-sur-Vezouze aura permis de collecter de très nombreux documents.

La scénographie richement développée a conduit le visiteur dans une mise en lumière de cette période à travers environ 200 cartes postales ou photographies d'époque déclinées en plusieurs thématiques comme les moments de la vie quotidienne, les paysages et les monuments, l'art et la technique ou encore la correspondance, symbolisée par une série de lettres poignantes écrites par un soldat à



sa « chère Hélène », comme autant d'instant de vie que vécurent les familles séparées par cette douloureuse page de notre Histoire.

Un large coup de projecteur était également donné à la commune de Val-et-Châtillon par le biais de documents déjà en partie présentés en 2012 lors du 90ème anniversaire de son monument aux morts. Pour enrichir davantage la rétrospective, une diffusion d'extraits sonores de témoignages était également proposée.

Il s'agissait des récits d'Albert MARCHAL, 14 ans à l'époque, et d'Adrien CLOCHETTE, engagé militaire à 18 ans.

Quelques vitrines laissaient entrevoir les vestiges centenaires que furent les objets nécessaires au soldat dans sa vie de tous les jours (baïonnettes, plaques d'identité, encrier ou encore livrets). Une chronologie détaillée des faits s'étant déroulés sur le territoire ainsi qu'un récit de la sanglante « bataille de Petitmont » du 14 août 1914 offraient aux visiteurs une autre approche plus théorique cette fois des événements endurés dans le canton de Cirey-sur-Vezouze il y a tout juste un siècle.

Olivier BENA

### Il y a 100 ans, le tocsin sonnait pour annoncer la « mobilisation générale »

Le 1er août 1914 à la même heure, tous les clochers de France sonnaient le tocsin et les Français découvraient sur la porte des mairies l'ordre de "mobilisation générale". La guerre de 1914 débutait.

Vendredi 1er août 2014 à 16 h, pour commémorer le centenaire de la "mobilisation générale" d'août 1914 et le début de la Première Guerre mondiale, le tocsin sonna environ une demi-heure.

Kader Arif, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la mémoire, "encourage tous les maires à s'associer à cette commémoration, en faisant

retentir les cloches dans leurs communes à 16h le 1er août prochain". Dans une circulaire, le ministère de l'Intérieur rappelle que la compétence en la matière revient aux communes.

Les maires ont pu célébrer le centenaire "en faisant retentir les cloches des édifices publics de leur ressort" vendredi 1er août, "selon les modalités qui paraîtront localement adaptées" et "sur la base du volontariat". Il s'agit, selon le secrétaire d'Etat, de commémorer la Grande Propriété de l'image Guerre "dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer, en y associant le plus grand nombre de Fran-

çais, pour un Centenaire de cohésion et d'unité nationale".

C'est pour cette raison qu'un arrêté municipal a été pris par Mme Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, pour commémorer cet événement. La cloche qui sonna n'est plus la même puisque l'illustre grosse cloche prénommée Catherine, datant de 1835, a été pillée lors du conflit.

Deux jours après, le 3 août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la France et débutait le premier conflit mondial, au cours duquel 8,5 millions de Français seront mobilisés de 1914 à 1918.

## Jean Ulm met notre territoire en couleurs

Notre village se voudrait-il être une véritable source d'inspiration pour les artistes-peintres en herbe ou reconnus ? D'Alfred Renaudin à Alfred Bertrand, en passant par des soldats allemands en casernement au cours de la Grande Guerre, ou plus récemment via Jean-Marie Tresse ou d'autres anonymes, tous ont mis leur talent à contribution afin de poser notre Val sur la toile, le tout irrigué d'une palette où les nuances de vert, de brun ou de bleu ... s'entremêlent harmonieusement donnant à l'ensemble un cachet exceptionnel et si familier à notre regard d'autochtones.

Depuis quelques mois, Jean Ulm s'adonne à la peinture à l'huile pour son plus grand plaisir et celui de ses admirateurs. A l'occasion de la fête du 15 août, il a eu l'honneur d'exposer ses compositions dans la galerie du musée du Textile. Il nous a fait l'amitié d'accepter d'en reproduire quelques-unes pour le bulletin municipal. Nous avons choisi de vous présenter trois œuvres représentant la commune. Jean Ulm a multiplié ses thèmes de prédilection en peignant également Cirey-sur-Vezouze, la Basse-Scie, la Boulaie ou encore l'abbaye de Saint-Sauveur ... Ce dernier n'est pas non plus resté insensible au charme et à la délicatesse des fleurs.

Olivier BENA



*Vue du village depuis l'étang*



*Vue du château de Châtillon*



*Vue du square Jean de Klopstein et de l'église  
au centre du village*

# Journées du Patrimoine

« Mélodie » enchante les Journées du Patrimoine

A l'occasion des Journées du Patrimoine, la commune de Val-et-Châtillon a organisé différentes manifestations autour du thème dédié cette année à la musique et plus particulièrement à l'ancienne « Fanfare du Val ». Cette dernière, endormie depuis près d'une décennie, tente tel le phénix de renaître de ses cendres grâce à la motivation d'une poignée de bénévoles. Pour clôturer l'événement, la municipalité avait convié la chorale Mélodie, quasi trentenaire, basée à Réchicourt-le-Château, dirigée énergiquement par Robert Kelner et présidée par Marie-Reine Munch. La responsable de l'association est d'ailleurs originaire de Val-et-Châtillon et y a même exercé la fonction d'institutrice au groupe scolaire pendant près de 15 ans.

C'est sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et de la précision musicale que s'est dé-



roulé le spectacle pendant deux heures accompagné harmonieusement au piano par Virginie Lajeunesse. Les chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui en ont été le véritable fil conducteur guidant le public enthousiasmé dans un répertoire allant de la claire fontaine au beau navire en passant par Douce France de Charles Trenet sans oublier emmenez-moi de Charles Aznavour qui a permis à l'assistance de chanter en commun

avec la formation musicale composée de 40 choristes issus de 22 communes environnantes. La seconde partie s'est voulue être un hommage posthume à deux monstres sacrés de la chanson française à savoir le survolté Gilbert Bécaud et l'inconditionnel poète Jean Ferrat. Des textes engagés de l'un aux mélodies enjouées de l'autre, tout était présent afin de passer un bel après-midi bien loin de la morosité incarnée par la météo capricieuse.

Applaudie à tout rompre, la chorale a entonné pour terminer un véritable cri du cœur en proclamant le message du poète affirmant haut et fort que c'est beau, la vie ! Assurément la chorale Mélodie aura enchanté le public par ses prouesses musicales mais aussi par ses nombreuses mises en scène donnant à l'ensemble une palette riche et variée tant en ce qui concerne la scénographie et les multiples jeux vocaux.

Olivier BENA



Crédits photos : Isabelle Acrement.

## Soirée rétrospective sur la « Fanfare du Val »

Samedi 20 septembre dernier, à l'occasion du week-end des Journées du Patrimoine et à l'initiative de la Municipalité, une soirée rétrospective sur la Fanfare du Val a été présentée à travers une exposition rassemblant une sélection de photos, de documents d'époque dont les statuts de l'association fondée le 19 octobre 1925, ou encore d'étendards et de quelques instruments de musique qui résonnaient encore il y a moins d'une décennie. Une vidéo d'une demi-heure a été également diffusée offrant ainsi à la quarantaine de personnes présentes un film rappelant des épisodes de la vie de l'association tels que la remise de décoration, de fêtes de la Sainte-Cécile, sainte patronne des musiciens célébrée le 22 novembre ou encore de cérémonies patriotiques comme l'Armistice ou la Libération de



Petitmont auxquelles la formation musicale contribuait à y apporter un certain cachet au son des tambours et des clairons. Ce moment de nostalgie aura permis pour certains de revoir des visages disparus ou qui ont grandi et vieilli avec

le temps. Aujourd'hui, le phénix tente de renaître de ses cendres grâce à l'action entreprise par une poignée de bénévoles afin de faire revivre ce qui était autrefois une grande fierté pour la localité.

Vidéo : <http://youtu.be/nNenSs7ETy8>

Remerciements : M. René BOUQUET, M. et Mme Joël COLLIN, Mme Marie-Thérèse CHEBEAUX, M. Roland DARDAINE, M. Pierre RAMELLA et M. Rémi GERARD, pour le prêt des photographies ou des documents ayant pu alimenter l'exposition.

Olivier BENA

### La Fanfare du Val relancée

Alors que la fanfare du Val a cessé d'émettre tout son depuis quelques années, un groupe d'amis et surtout de passionnés a décidé avec beaucoup de motivation de la remettre en route. C'est leur présence voisine à une cérémonie sans musique qui a fait émerger l'idée. Une réunion s'est tenue en mairie afin d'affiner le projet développé par ses instigateurs. Fondée il y a presque 90 ans, la vieille dame était autrefois une des associations phares de la localité car elle animait notamment les différentes cérémonies patriotiques au Monument aux Morts ou organisait des manifestations telles que la Sainte Cécile, sainte patronne des musiciens fêtée le 22 novembre.



Pour se faire, la Fanfare est à la recherche de musiciens, joueurs de clairon ou batteurs, sur le secteur, enfants ou adultes, avec ou sans expérience, mais présentant un goût pour la musique et une réelle volonté de jouer et de s'impliquer dans cette belle initiative. Des contacts peuvent être pris par téléphone auprès de Bruno Reveilliez au 06.48.58.99.25, Laurent Vonseel au 06.89.17.49.97 ou Julien Kern au 06.40.22.52.76

# La Fanfare du Val renaît de ses cendres

Le Comité de la Fanfare du Val a été créé le 19 octobre 1925.

En 1945, M. Antoine Bertrand, avait reformé la clique devenant ainsi instructeur tambour sous la direction de M. Albert Magonette. La clique des Gas du Val ne disparaîtra jamais car une phalange a toujours subsisté, plongeant quelquefois, remontrant en surface, luttant contre vents et marées.

C'est en 1983, que M. Alain Gérard, décide de reprendre les choses en main afin de grossir les rangs de la clique. Par sa compétence et sa ténacité en tant que chef de musique, il va se dépenser sans compter afin d'apprendre aux jeunes des morceaux de musique, d'animer les répétitions ..... Ce ne sera pas chose facile car il ne subsistait à sa disposition que quelques instruments en plus ou moins bon état. Les douze exécutants durent mettre la main à la poche et se cotiser afin de faire face aux premiers frais et d'acheter du matériel. En 1985, nouvellement élu maire, M. Alain Gérard dut abandonner la Société en raison de ses occupations qui ne lui laissaient plus assez de temps libre. Il n'oublia pas les siens car sa Municipalité accorda une subvention bien salvatrice qui permit l'acquisition d'instruments de musique neufs mais aussi d'équipements en vue d'une uniformité vestimentaire. Tous les musiciens avaient désormais un pantalon bleu avec liseré jaune, une



chemise bleu ciel avec épaulettes et fourragère et portaient une casquette blanche avec une lyre, symbole de la musique. Chaque instrument arborait fièrement une flamme noire aux insignes dorées: au départ on reprit les anciennes flammes marquées G.V. en référence aux « Gas du Val » puis elles furent transformées en F.V. en l'honneur de la nouvelle Fanfare du Val.

Différents chefs de musique se sont ensuite succédés de 1985 et nos jours: M. Jean Luc Besnard, suppléé de Monsieur Maurice Baptiste, reprirent le flambeau de la Fanfare après M. Alain Gérard. Puis, M. Patrick Couturier, M. Jean-Luc Gérard, M. Daniel Gester et le dernier en date, M. Yannick Arson.

Ce sera un pari gagné puisque bien vite les effectifs jusqu'alors bien

faibles vont progressivement augmenter afin d'atteindre un record en 1988 avec un nombre d'exécutants égal à 32 musiciens. Les répétitions avaient lieu tous les vendredis soir de 20h à 21h. Pendant cette heure hebdomadaire, chacun des musiciens s'entraînait à jouer de son instrument. Plusieurs instruments composaient la Fanfare : les clairons, le clairon basse du « Dada », les cors de chasse, les cymbales et enfin la grosse caisse. Ils répétaient des morceaux de musique très variés notamment des incontournables de cérémonies patriotiques mais aussi la casquette, le Colonel Leclerc, le vieux briscard, .... Il y aussi le cri de ralliement de la Fanfare écrit par M. André Denis que personne n'a pu oublier : Halte là ! Halte là ! Halte là ! Les Renards sont là ! Les Renards ... ! Ce dernier a également composé le morceau du chat noir. Initialement, il l'avait imaginé lorsqu'il était chef de musique à Cirey puis il l'avait repris pour la Fanfare du Val. Il faut également rappeler que lorsque l'on jouait la breloque, cela marquait la fin des répétitions.

La Fanfare du Val a participé à de nombreuses manifestations dans la commune mais également à l'extérieur comme à Lorquin, Saint Quirin et même bien plus loin. Elle jouait aux différentes cérémonies comme le 8 mai et le 11 novembre. Elle s'associait même aux commémorations de Pexonne et de Petit-



mont. Plusieurs membres de la Fanfare venaient de Petitmont. Partout elle a toujours été remarquée et appréciée pour sa bonne tenue et sa qualité. Croyez bien qu'elle a su faire honneur à cette image connue ou à connaître des Renards !

La tradition du réveil du Jour de

Afin de rentrer un peu d'argent dans les caisses, la Fanfare proposait tous les ans à la mi-mai, une animation dans les rues des deux villages de Petitmont et du Val. La Fanfare, accompagnée d'un char richement décoré de fleurs, déambulait et jouait des morceaux de musique. Cette journée festive était également l'occasion de vendre des fleurs aux habitants des différents quartiers afin d'annoncer les beaux jours qui revenaient. Au départ, ce fut des roses, mais, très fragiles, elles furent vite remplacées par des bouquets d'œILLETS. C'était un réel succès.

Comme tout le monde le sait, la Sainte patronne des musiciens est Sainte Cécile. Honorée chaque année le 22 novembre, elle permettait à la Fanfare de se réunir autour d'une même passion qu'est la musique et de faire une fête. La journée commençait par une messe en l'église du Val suivie d'un repas amical et dansant à la salle des fêtes. Les familles des musiciens étaient invitées pour l'occasion. Des diplômes et des médailles, dont la Médaille de la Sainte Cécile, étaient alors remis pour remercier la fidélité et l'engagement témoignés par certains exécutants. En 1991, trois musiciens reçurent la Médaille d'or de la Musique pour les féliciter de leur ancienneté au sein de la Musique : à savoir M. Ernest Sager de Petitmont, et Messieurs Jean Luc Gérard et Daniel Dardaine du Val. M. Joël Collin la recevra à son tour en l'an 2000.

Hélas, depuis 1997, la Fanfare du

l'An est aussi ancrée dans la mémoire du village car la Fanfare défilait dans toutes les rues pour sonner le réveil et souhaiter une bonne année aux habitants. Par le passé, les musiciens trouvaient des portes ouvertes sur leur tournée et à l'intérieur on y buvait de la goutte pour se donner un bon coup de fouet et

Val subit un grand déclin voyant chaque année son lot de musiciens la quitter pour d'autres occupations plus personnelles, plus professionnelles. L'activité a progressivement diminué. Le renouvellement des générations n'a pas eu lieu car les jeunes ne sont pas intéressés et ne souhaitent plus s'investir comme leurs aînés. Inlassablement, M. Denis puis M. Bouquet ont lancé des appels pour que viennent s'agrandir les rangs de la Musique dans les bulletins municipaux. Rien n'y a fait ! La Fanfare n'est pas morte. Elle est vivante comme le déclarait déjà en 1985 M. Denis. Gageons qu'elle le restera et qu'un jour ou l'autre, elle sera reprise en main comme ce fut le cas en 1983 et qu'une nouvelle page de la Fanfare s'écrira. Pour reprendre une citation du grand philosophe allemand F.W. Nietzsche, qu'utilisait déjà M. Denis en son temps « sans la musique, la vie serait une erreur ».

Le 8 mai 2002, lors du traditionnel vin d'honneur de la Victoire de

partager la chaleur humaine. La Fanfare prenait part également aux manifestations organisées pour la fête nationale du 14 juillet et animait la retraite aux flambeaux du 13 juillet au soir. Elle s'exécutait également une grande partie de l'après-midi récréative derrière l'école.

« l'implication d'un homme efficace, passionné, discret et modeste ». Il passait la main à M. René Bouquet, son fidèle et dévoué trésorier. Quelques mois plus tard, le 18 janvier 2003, la Fanfare est en deuil. M. André Denis quittait ce monde qu'il appréciait tant, surtout celui de la musique, dans lequel, depuis sa jeunesse il avait toujours vécu. Beaucoup gardent de lui une image passionnée et paternelle, mais aussi celui d'un homme toujours souriant attentif à tous les problèmes, et d'une impartialité envers tous.

Un hommage tout aussi appuyé doit être rendu à Monsieur Ernest Sager, surnommé par tous ses amis « Nénesse ». Venant de Petitmont, il a durant près de 50 ans été membre de la Fanfare tout d'abord avec « Les Gas du Val » puis à la reprise de la Fanfare de 1983 à 1998, date à laquelle il raccrocha son clairon pour cause de maladie. C'était un modèle de générosité, de fidélité, de dévouement et de ponctualité.



1945, M. Alain Gérard rendait un hommage appuyé à M. André Denis, en remerciement de son engagement inestimable pendant 20 années à la tête de la Fanfare. Il soulignait lors de son discours ému

En cette année 2014, plusieurs amis ont fait le pari de relancer cette belle institution quasi nonagénaire. Espérons que leur projet aboutira afin de faire revivre clairons et autres instruments devenus aphones depuis quelques années dans les greniers de la mairie.

*Propos recueillis auprès de M. René Bouquet, ancien président de la Fanfare du Val.*

Olivier BENA

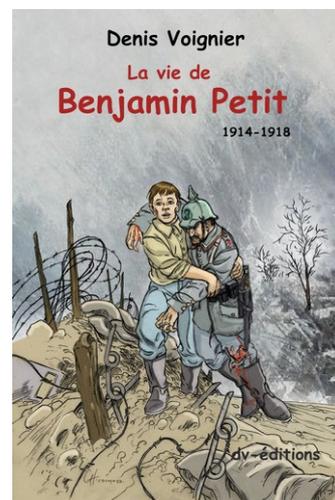
# Idées lecture

En cette année 2014, centenaire de la Grande Guerre oblige, de très nombreux ouvrages ont été publiés. En voici quelques-uns se rapportant à notre secteur.

## *La vie de Benjamin Petit 1914-1918*

**Denis Voignier, DV Editions, 2014, 156 p., ill. (11,50 €)**

Madame Lombardo, enseignante en classe de CM1-CM2, demande à ses élèves d'effectuer des recherches sur l'un de leurs ancêtres. C'est ainsi que Nicolas, grâce aux fabuleux documents qui dormaient dans le grenier, découvre la vie étonnante de son arrière-arrière-grand-père Benjamin. Benjamin Petit est né à Strasbourg en 1899. Il va, très jeune, se trouver plongé au cœur de la Grande Guerre. Ses parents ont été arrêtés par les soldats allemands. Son père a probablement été envoyé sur le front, tandis que sa mère Mathilde travaille dans les usines d'armement dans la Ruhr. Benjamin, bravant tous les dangers, aidé par une chance de chaque instant, se lance dans une quête difficile... Disponible sur <http://www.dveditions.fr/>



## *Quatre ans sous le joug allemand : Journal d'une religieuse de l'hôpital de Blâmont occupé par l'Allemagne de 1914 à 1918*

**éditions Gérard Louis, 2014, 128 p., ill. N/B (20 €).**

Transcription du texte authentique par les élèves de 3ème du collège de Blâmont. Relecture et annotations critiques par Cédric Andriot, docteur en histoire, et Thierry Meurant, conseiller défense de la ville de Blâmont.

A quelques kilomètres de la frontière de 1871, la ville française de Blâmont est occupée par l'Allemagne durant toute la première guerre mondiale. Une situation atypique, jusque-là méconnue faute de documents. C'est cette zone d'ombre que vient mettre en lumière le journal d'Euphémie, sœur de Saint-Charles à l'hôpital de Blâmont.

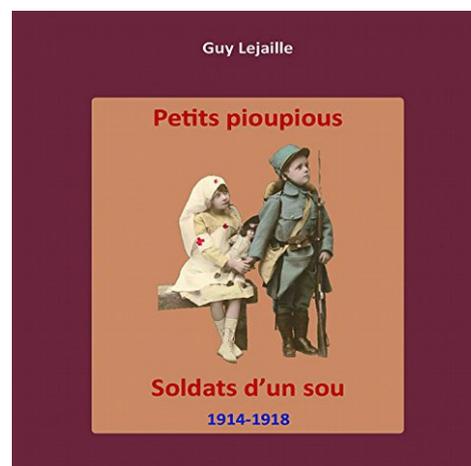
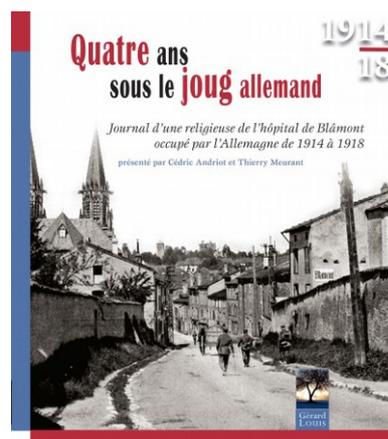
Au-delà du document inédit, le lecteur découvre un témoignage poignant qui le plonge au cœur du quotidien de ces Lorrains et Lorraines, pris en étau entre la France et l'Allemagne. Par la force de son récit enlevé, sœur Euphémie nous fait revivre quatre années de tribulations et de souffrances, entre résignation et espoir. Idées lecture

En cette année 2014, centenaire de la Grande Guerre oblige, de très nombreux ouvrages ont été publiés. En voici quelques-uns se rapportant à notre secteur.

## *Petits pioupious, soldats d'un sou - 1914-1918,*

**Guy Lejaille, éditions L'Atelier de la Mémoire, 2014, 117 p., ill. (20 €).**

Oubliés des livres d'histoire, l'auteur nous rappelle que les enfants furent aussi des réfugiés, des évacués, des orphelins, des victimes. Mais aussi des combattants, à l'image de Fernand Colin, de Badonviller, engagé à 14 ans au 92ème Territorial. Une évocation tendre et objective du rôle des enfants pendant la Grande Guerre.



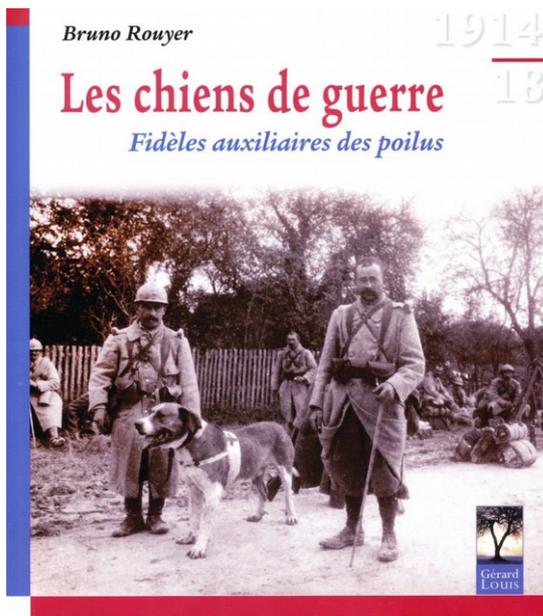
## *Les chiens de guerre, fidèles auxiliaires des poilus*

**Bruno Rouyer, éditions Gérard Louis, 2014, 141 p., ill. (20 €).**

De la Première Guerre mondiale, les mémoires ont conservé surtout le souvenir de l'ampleur des pertes humaines et des destructions. Cet ouvrage nous dévoile un aspect peu connu et parfois oublié de ce conflit majeur : l'aide inestimable que les chiens de guerre y ont apportée.

Du recrutement des chiens à l'organisation du Service des chiens de guerre, l'auteur détaille le parcours militaire du "meilleur ami de l'homme". Il évoque l'utilité, sanitaire et affective, le dressage, les fonctions d'auxiliaire (télégraphiste, patrouilleur, chien de liaison, sentinelle, porteur ou de trait) de ce fidèle adjoint des poilus.

Il retrace l'épopée des chiens de traîneaux de l'Alaska dans les Vosges, la place des chiens dans la propagande de guerre puis leur démobilisation et leur utilisation après le conflit. Citations, décorations, anecdotes, romans, poèmes dont ils furent le sujet, monuments à leur gloire, la liste est longue des témoignages qui leur furent rendus. Il s'agit d'un bel hommage rendu aux chiens et à leur sacrifice pour une cause qui, finalement, ne servait que l'homme...



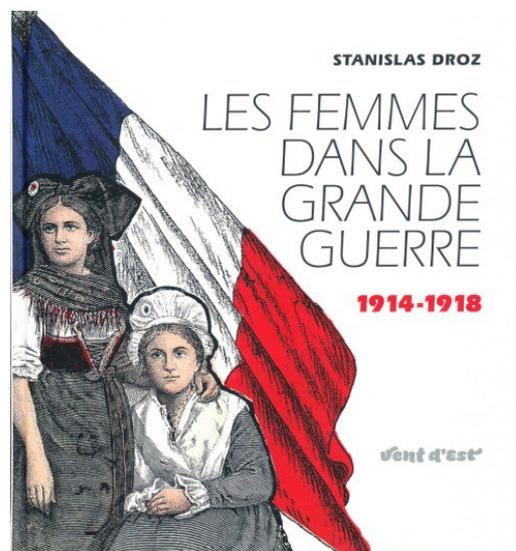
## *Les femmes dans la Grande Guerre*

**Stanislas Droz, éditions Vent d'Est, 2014, 133 p., ill. (18 €).**

Penser à la guerre c'est surtout penser aux hommes, aux soldats combattants sur les champs de bataille. Mais les femmes, elles aussi, ont prit leur part aux combats, subissant, de près ou de loin, la barbarie de la guerre.

La Première Guerre mondiale a fait de l'Alsace-Lorraine l'un des théâtres privilégié de la guerre, traversée par les tranchées, les barbelés et par les mouvements de troupes allemandes et françaises. Dans ces territoires, les femmes ont subi tout ce que peut engendrer une guerre d'une telle ampleur... Malgré tout, durant ces quatre années, les femmes ont maintenu la vie coûte que coûte. Beaucoup d'entre elles ont remplacé les hommes partis au front, dans l'agriculture comme dans l'industrie, mais aussi dans les services publics.

Cet ouvrage met ces femmes en avant, elles qui, en 1914, furent une source importante de la propagande patriotique. Au cours de la guerre, elles ont vu pourtant leur image passer de la glorification pour leur engagement à un déni quasi-complet de celui-ci. Veuves de guerre, elles devaient repeupler la France... Le volume, fruit de l'exposition "La Lorraine face à la Grande Guerre : les femmes aux commandes", rend un hommage particulier aux femmes lorraines qui se sont investies dans tous les domaines durant ces longues années de guerre.



*On dit qu'ils sont partis, la fleur au fusil...  
En août 1914, ils avaient orné  
leur boutonnière d'un bouquet des moissons.  
Le coquelicot fut le symbole des Anglais et Alliés  
(seule fleur qui poussait sur la terre retournée de Verdun.  
Le bleuet celui des Français, à cause  
de la nouvelle couleur des pantalons ).  
Même les soldats allemands avaient choisi le myosotis  
( en allemand " ne m'oublie pas " ) qu'ils envoyaient avec  
leurs lettres à leur famille.*



*Pendant la guerre, des fleurs furent créées  
(roses, lilas, hortensias, pivoines, iris) et nommées  
(Verdun, Foch, victoire de la Marne, Général Pershing...)*

*En cette année du Centenaire, voici 2 roses nouvelles  
"Rose de la Paix" et "Poppy Rose"  
qui ressemble à un coquelicot.*

